

Table des matières

I. Introduction.....	4
II. État de la question, sources et méthodologies	7
A. Le Rotary, objet d'histoire récent	7
B. Le <i>Bulletin hebdomadaire</i> et le <i>Rotarien suisse</i>	10
C. La base de données prosopographiques.....	11
III. Le Rotary et le club de Lausanne	14
A. Le Rotary International : de Chicago aux quatre coins du monde.....	14
B. Le Rotary en Suisse: naissance et évolution	15
C. Les débuts du Rotary-Club de Lausanne	17
IV. Vie et activités du Rotary-Club de Lausanne.....	20
A. Les animateurs du club	20
B. Étude des causeries et conférences	21
1. Les intervenants.....	21
2. Les thématiques	23
C. Les actions rotariennes.....	26
1. Les grandes actions : un ancrage local ?	26
2. Les bourses d'études	29
V. Devenir rotarien : le système d'admission du club	31
A. Évolution de la Commission d'admission	31
B. Les facteurs d'échec et de réussite des candidatures.....	33
1. Le système des classifications	34
2. L'âge.....	35
3. L'assiduité	36
4. La concurrence entre clubs-services.....	37
5. La réputation et l'interconnaissance	38
C. Le parrainage	39
1. L'existence de grands parrains	39
2. Les relations entre les parrains et les nouveaux membres.....	41
VI. Les apports du Rotary à un homme.....	44
A. L'honneur d'être appelé au Rotary	44
B. Amitiés et contacts	45
C. Les avantages professionnels et la question de l'entraide	46
D. Servir la communauté	48
E. Se réunir entre hommes	49
VII. Profil sociologique du rotarien lausannois	51
A. Provenance géographique et origine sociale.....	51
B. Le capital éducatif : la formation	53
C. Structure socioprofessionnelle des membres.....	55
1. Les secteurs professionnels	56
2. Les entités communes	59
3. La position sociale à l'arrivée au club.....	61
VIII. Influence et réseau des membres.....	63
A. La politique et le Rotary lausannois.....	63
1. Des élus libéraux et radicaux.....	64
2. La politique dans les séances hebdomadaires	66
3. Quelle influence politique ?.....	68
B. Les réseaux des membres	69
C. Des élites lausannoises	73

IX. Le réseau rotarien : une toile suisse et mondiale	78
A. Les visiteurs, un exemple de circulation rotarienne	78
1. Les membres lausannois en visite	78
2. Les hôtes du Rotary-Club de Lausanne	79
a. La provenance des visiteurs	82
b. La fréquence des visites	83
B. Les rencontres rotariennes organisées	85
1. À l'échelle suisse	85
a. Les séances entre clubs suisses	85
b. Les conférences de district	86
2. À l'échelle internationale	88
a. Les conventions du Rotary International	88
b. Le système des clubs contacts	90
X. Le rapport à l'Amérique et au Rotary International	93
A. Le Rotary-Club de Lausanne et les États-Unis	93
1. Une Amérique fascinante	94
2. L'image positive de l'Américain	95
3. Méthodes et modèles économiques	96
4. Des rotariens américanistes ?	96
5. Un mouvement anticomuniste durant la Guerre froide ?	97
B. La perception du Rotary International	99
1. Critique	99
2. Autonomie	100
3. Adaptation	101
XI. Conclusion	103
Bibliographie	107
Liste des abréviations	113
Remerciements	114

Image de couverture:

Source : N. s., « Jean-Pascal Delamuraz hôte du Rotary de Lausanne », *Journal de Genève*, 15-16/11/1986, p. 36 (photographie : ARC - Jean-Bernard Sieber)

Personnalités (de gauche à droite) : Roger Givel, président 1986/87 du Lions-Club de Lausanne, Edwin Stettler, vice-président 1986/87 du Rotary-Club de Lausanne, Jean-Pascal Delamuraz, Conseiller fédéral, Antoine Hoefliger, président du Rotary-Club de Lausanne 1986/1987.

I. Introduction

Il est midi et quart. En ce vendredi 4 septembre 1964, une soixantaine d'hommes se réunissent à l'Hôtel Mirabeau. Tous ou presque arborent l'insigne d'une roue dentée à la boutonnière. Sur celle-ci, l'inscription « Rotary International » apparaît. La cloche retentit. La réunion hebdomadaire du prestigieux club de Lausanne débute. André-Noël Pache, président pour cette année rotarienne¹, prend la parole. L'avocat souhaite la bienvenue au membre d'honneur Marcel Bridel, ancien recteur de l'Université, et présente tour à tour les treize visiteurs. Neuf d'entre eux ne sont pas d'origine suisse. Un rotarien venu d'Osaka s'avance et offre le fanion de son club. La cloche sonne une seconde fois. Le dîner est servi. À table, les discussions vont bon train. Le directeur du Conservatoire et l'administrateur délégué des Câbleries et tréfileries de Cossonay conversent au sujet de l'Expo qui se termine le mois prochain. Nouveau tintement. Pierre Cordey est invité à la tribune. Appelé au Rotary trois ans auparavant par son collègue Marc Lamunière, le rédacteur en chef de la *Feuille d'Avis* en est déjà à sa sixième causerie au club. Le silence s'installe. Il doit être question du Vietnam et du Laos, mais l'exposé initial se transforme rapidement en un tour d'horizon complet de la situation internationale. L'auditoire est captivé. Quelques questions sont posées. Il est déjà quatorze heures et les rotariens retournent vaquer à leurs occupations.

Inspirée notamment par les informations livrées dans le compte rendu du *Bulletin hebdomadaire*² (BH), cette brève description tente de recréer l'atmosphère d'une séance du Rotary-Club de Lausanne (RCL), objet de recherche de ce mémoire en histoire contemporaine. Initialement prévu à l'échelle de la Suisse romande³, ce travail se concentre sur le club lausannois, qui dispose d'archives importantes placées dans le fonds P650⁴ des Archives de la Ville de Lausanne (AVL). L'ancienneté du RCL a aussi motivé notre choix, le club devenant en 1926 le septième Rotary-Club (RC) fondé en Suisse et le deuxième en Suisse romande. De plus, notre travail de séminaire dédié à l'organe *Le Rotarien suisse* durant l'entre-deux-guerres a mis en lumière l'importance du club au niveau suisse à travers la forte présence de certains

¹ Une année rotarienne débute en juillet et se termine en juin.

² Lausanne, Archives de la Ville de Lausanne (AVL), P650, BH 07/09/1964, n° 10, pp. 1-2.

³ L'idée initiale de ce mémoire était, en effet, d'étudier le Rotary en Suisse romande par une approche transversale de l'ensemble des clubs de la région. Elle a finalement été abandonnée pour deux raisons principales : la difficulté d'accès à certaines archives et la dimension trop vaste pour un travail de ce type. La comparaison du RCL avec le RC Sion ou le RC Fribourg, envisagée aux débuts des recherches, n'a pas non plus été faite, car les archives du club valaisan ne contiennent que de rares documents antérieurs à 1975 et ceux du club fribourgeois débutent seulement en 1999.

⁴ Les documents du fonds P650 n'ont, en 2016, pas encore de cotes spécifiques. Nous nous limiterons donc dans ce travail à mentionner cette appellation, suivie des références exactes de la source.

de ses membres dans la revue. Mais c'est à un autre moment de l'histoire du RCL que ce mémoire s'intéresse : la période qui s'étend de 1945 à 1989. En effet, comme nous le verrons par la suite, le Rotary connaît, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, une seconde phase de forte expansion dans le monde. Dès 1945, les visiteurs rotariens de pays étrangers reviennent ainsi régulièrement au RCL. Et, en 1989, deux années après la décision de la Cour suprême des États-Unis qui impose l'admission de femmes dans les clubs américains, le Conseil de législation du Rotary International (RI) donne cette possibilité aux clubs du monde entier⁵. Le RCL a alors le choix d'accepter ou non des femmes dans ses rangs.

La principale question examinée dans ce mémoire est de comprendre pourquoi le RCL constitue, durant cette période, non seulement un club-service, mais aussi un lieu de sociabilité entre les élites et un réseau transnational.

Pour y répondre, nous nous sommes tout d'abord demandé comment le RCL fonctionne en tant que club-service. Une investigation au sujet de la vie et des activités principales du club doit alors être menée. Qui sont les animateurs du club lausannois ? Quelle est la visée des conférences ? Quelles sont les grandes actions conduites par les rotariens ? Afin de mieux saisir la nature du RCL, il s'agira ensuite d'étudier les rotariens en eux-mêmes. Pour ce faire, il convient, au préalable, d'entrer dans les méandres du système d'admission des nouveaux membres pour comprendre quelles sont les conditions d'entrée au Rotary. Observe-t-on une évolution de celles-ci à travers la période ? Quels sont les facteurs directs et indirects qui conduisent à la réussite d'une candidature ? Quel est le rôle du parrain et quels types de liens entretient-il avec le candidat ? Ces questions, sur la manière dont un individu est admis au club, impliquent d'autres interrogations liées aux motivations qui incitent une personne à accepter d'en faire partie. Pourquoi un homme devient-il donc rotarien ? Quels avantages peut-il en tirer ? À l'aide d'une approche prosopographique explicitée dans la partie suivante, il conviendra alors de dresser le profil sociologique du rotarien lausannois. Le RCL est-il un club composé de Lausannois ? Les membres sont-ils issus de classes populaires ou de milieux aisés ? Quel capital éducatif possèdent-ils ? Quels métiers et quelles entités sont représentés au club ? À quel moment de sa carrière professionnelle un rotarien devient-il membre du Rotary ? Est-ce un moyen d'émancipation ? Cette série de sous-questions nous servira de fil rouge pour établir

⁵ CHARLES Jeffrey A., *Service Clubs in American Society: Rotary, Kiwanis, and Lions*, Urbana, Chicago, University of Illinois Press, 1993, pp. 155-156.

la prosopographie des membres du RCL, qui nous permettra de mieux saisir le fonctionnement du Rotary.

Un autre axe de recherche se focalisera sur l'influence et les réseaux du RCL et de ses membres. Sur ce point, la sphère politique nous intéressera particulièrement. Quelle est l'appartenance politique des membres ? Comment la politique apparaît-elle dans la vie du club ? Le club peut-il être considéré comme un réseau d'influence politique ? De manière plus large, quelle influence possèdent les membres dans d'autres milieux, par exemple au niveau associatif ? Pour définir le RCL comme un lieu de sociabilité des élites, nous devons alors vérifier si le concept d'élite⁶ s'applique aux membres lausannois. Nous nous interrogerons aussi à propos du réseau rotarien, notamment au sujet des formes de circulations rotariennes. Notre description d'une séance hebdomadaire du RCL en 1964, soit presque au milieu de la période étudiée, révèle que le club reçoit des visiteurs d'autres clubs de pays étrangers. Il sera donc nécessaire de comprendre si ce type de rencontres est courant et s'il est de nature à créer des liens. Le Rotary peut-il être considéré comme un réseau non seulement local, mais aussi national, voire transnational ? Enfin, en raison de l'origine américaine du Rotary et des recherches récentes d'historiens exposées *infra*, nous nous sommes demandé⁷ si le club lausannois a pu faire figure de vecteur américain dans le contexte de la Guerre froide. Quelles représentations des États-Unis et de son antagoniste communiste ont les membres du RCL ? Pour compléter ce point, les perceptions des rotariens sur le RI doivent encore être étudiées. Le club se plie-t-il à toutes les directives de l'organisation internationale ou recherche-t-il une certaine autonomie ?

Nous tenterons de répondre à ce questionnement au fil du travail. En guise de complément à cette introduction, le prochain chapitre présentera successivement trois points : un état des recherches historiques sur le Rotary pour situer ce travail, les sources principales utilisées pour la recherche et une présentation de la méthode prosopographique et de la base de données élaborée.

⁶ Les recherches et définitions ayant trait au concept d'élite surabondent. Nous donnerons la définition qui nous semble la plus appropriée, liée au contexte suisse, au chapitre IV.

⁷ Initialement, la question d'un potentiel vecteur américain constituait notre hypothèse de recherche principale, mais les faibles résultats obtenus nous ont contraint à élargir notre problématique. Nous pensons toutefois que la perception des membres du RCL de l'Amérique et du RI a sa place dans ce mémoire, comme celui-ci s'intéresse notamment au réseau international du Rotary.

II. État de la question, sources et méthodologies

A. Le Rotary, objet d'histoire récent

Tout comme la catégorie générique des clubs-services, le Rotary a longtemps été un objet d'étude privilégié par les recherches en sociologie, au détriment de celles en histoire. La première contribution sur le sujet ne paraît qu'en 1993. Dans son ouvrage pionnier, Jeffrey Charles étudie ce type de clubs aux États-Unis durant le XX^e siècle. Il les définit comme « a complex institution, a sociable association that affected the business, community, and personal lives of hundred of thousands of Americans »⁸. L'historien cherche à démontrer qu'ils sont le miroir des changements sociétaux de la *middle class* du pays. Pour ce faire, il s'interroge sur les prémices, la création et l'expansion des clubs Rotary, Kiwanis et Lions, ainsi que sur les difficultés rencontrées par ces clubs en Amérique. Quelques années plus tard, Wickle⁹ utilise le terme d'« American-Style international service clubs » pour qualifier la nature de cette nouvelle¹⁰ forme d'organisation à vocation de service. Cette focalisation des clubs-services sur le terrain américain est caractéristique des premiers travaux historiques sur le Rotary.

Des auteurs se sont plus récemment intéressés au Rotary, presque exclusivement durant l'entre-deux-guerres, au travers d'études des relations transatlantiques entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Le chapitre que Victoria De Grazia¹¹ consacre au Rotary a fait office de déclencheur. En s'attardant sur les cas concrets du RC Duluth et du RC Dresde, l'historienne américaine se demande comment le Rotary fonctionne en Allemagne dans des conditions différentes qu'aux États-Unis. Elle analyse ainsi la manière dont les élites de la bourgeoisie et de la noblesse de Weimar s'accommodent aux règles et à l'éthique de service de la nouvelle « capitalist business civilization »¹². Dans son ouvrage sur les circulations transatlantiques, Mary Nolan¹³ confirme que les clubs d'Europe modifient les modèles américains pour exprimer leurs propres cultures de classes, politiques nationales et conceptions économiques. La question de la façon dont les

⁸ CHARLES Jeffrey A., *op. cit.*, p. 2.

⁹ WIKLE Thomas A., « International Expansion of the American-Style Service Club » in *The Journal of American Culture*, n° 2, juin 1999, pp. 45-52.

¹⁰ Pour Wickle, de telles organisations de service ont existé avant le XX^e siècle aux quatre coins du monde de manière régionale, mais c'est seulement dans les années 1910-20 que les clubs-services ont pu se propager à une échelle globale. *Id.*, p. 45.

¹¹ DE GRAZIA Victoria, « The Service Ethic - How Bourgeois Men Made Peace with Babbitry » in *Irresistible Empire: America's Advance through Twentieth-Century Europe*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University, 2006, pp. 15-74.

¹² *Id.*, p. 28.

¹³ NOLAN Mary, *The Transatlantic Century: Europe and America, 1890-2010*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 90.

clubs se positionnent face au RI en tant que vecteur de la culture du *business* américain et promoteur d'un nouvel internationalisme est aussi posée par Ian Tyrrell¹⁴.

Quelques contributions récentes ciblées sur des RC européens ont alors fleuri, particulièrement sur l'Allemagne. Jonathan Wiesen¹⁵ s'est demandé comment les rotariens ont interprété l'idéologie nazie. Pour cet historien américain, le Rotary a tenu le rôle de « social and cultural laboratory, where elites could experiment with different interpretations of the Volksgemeinschaft »¹⁶. Marie-Christine Potthoff¹⁷ a, quant à elle, cherché à comparer les idéaux de la vie associative du XIX^e siècle et les clubs de service en Allemagne de l'Ouest. À partir de deux clubs, elle montre l'évolution, durant l'après-guerre, des valeurs bourgeoises traditionnelles vers une échelle internationale. Dans le cas du Rotary, celle-ci se révèle par les partenariats entre clubs, les programmes d'échange de la jeunesse et les actions humanitaires internationales¹⁸. En Angleterre, McCarthy a mis en parallèle le Rotary avec les clubs-services féminins pour étudier le caractère changeant des relations de genre¹⁹.

Reprochant quelque peu à De Grazia la focalisation sur la dichotomie États-Unis - Europe, Brendan Goff²⁰ dépasse, dans sa thèse, cette perspective en incluant les RC cubains et japonais. Il développe le concept d'internationalisme civique qui combine l'idée du service communautaire local et de l'engagement international des clubs. Goff présente aussi le RI comme un véritable réseau transnational durant l'entre-deux-guerres, « a middle ground for U.S. and non-U.S. business and professional classes »²¹, où idées, pratiques et normes circulent entre les membres de différents pays, et pas seulement avec les Américains. Les liens transnationaux se créent notamment par le biais des conventions internationales que Frank

¹⁴ TYRRELL Ian R., *Reforming the World the Creation of America's Moral Empire*, Princeton, Princeton University Press, 2010, p. 228.

¹⁵ WIESEN S. Jonathan, « Rotary Clubs, Consumption, and the Nazis' Achievement Community » in *Creating the Nazi Marketplace: Commerce and Consumption in the Third Reich*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, pp. 118-151.

¹⁶ *Id.*, p. 120.

¹⁷ POTTHOFF Marie-Christine, « Traditionelle Bürgerlichkeit im internationalen Kontext: Rotary und Lions Club nach 1945 » in BUDDE Gunilla-Friederike, CONZE Eckart ; RAUH Cornelia, *Bürgertum nach dem bürgerlichen Zeitalter: Leitbilder und Praxis seit 1945*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2010, pp. 81-98.

¹⁸ *Id.*, pp. 96-97.

¹⁹ MCCARTHY Helen, « Service Clubs, Citizenship and Equality: Gender Relations and Middle-class Associations in Britain between the Wars » in *Historical Research*, n° 213, 2008, p. 535.

²⁰ GOFF Brendan M., *The Heartland Abroad: The Rotary Club's Mission of Civic Internationalism*, PhD dissertation in History, University of Michigan, 2008

²¹ *Id.*, p. 326.

Schipper²² a brièvement étudiées à travers une approche des mobilités. Dans une perspective d'histoire globale, la contribution de Su Lin Lewis²³ examine enfin ce qui a permis aux rotariens cosmopolites d'Asie du Sud-Est de combiner la rhétorique du *Service above self* avec leurs propres notions de communauté et de philanthropie.

En Suisse, de nombreuses brochures de jubilés de RC locaux²⁴ dominent le panorama face à des études historiques plus critiques. Celles-ci se réduisent²⁵ au mémoire de Laurence Othenin-Girard²⁶ sur l'étude du RC Neuchâtel (RCNE) de 1975 à 2000. À partir de procès-verbaux (PV), des annuaires du Rotary et d'un questionnaire²⁷, elle s'est interrogée sur les activités du club, sur ses membres et sur l'implication du club dans la vie régionale à travers ses actions. Dans sa conclusion, elle souligne la « volonté [du club] de maintenir une identité régionale forte, parfois même en opposition avec les idéologies américaines »²⁸, sans approfondir ce point que nous analyserons au sujet du RCL. Des contributions rattachées aux chercheurs de l'Observatoire des élites suisses (Obelis) ont enfin envisagé le Rotary suisse dans les formes masculines de sociabilité du XX^e siècle qui soutiennent les réseaux des élites suisses de différentes sphères, au même titre que l'armée et les sociétés d'étudiants²⁹. De tels lieux de rencontres traditionnels ont ainsi été propices à renforcer la cohésion sociale de ces hommes.³⁰

²² SCHIPPER Frank, « “Don't miss this golden opportunity!” Rotary International and European Travel, 1921-1937 », Leiden Seminar for Global Interactions, 2012, url. : <http://www.research.leiden.edu/research-profiles/global/news/schipper-lsgi.html>, consulté le 09.09.2015.

²³ LEWIS Su Lin, « Rotary International's “Acid Test”: Multi-ethnic Associational Life in 1930s Southeast Asia » in *Journal of Global History*, n° 2, s. l., 2012, pp. 302-324.

²⁴ D'une manière générale, l'histoire du Rotary dans le monde a principalement été faite à travers des contributions officielles, écrites par des rotariens et publiées par le RI.

²⁵ À noter qu'une contribution de Gull sur les clubs-services figure dans le *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. GULL Thomas, « Clubs de services », *DHS*, 08.09.2005, url. : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F25750.php>, consulté le 27.07.2015.

²⁶ OTHENIN-GIRARD Laurence, *Le Rotary Club de Neuchâtel (1975-2000), Etude des membres et des actions d'un club service romand*, Mémoire de licence en histoire sous la direction de Laurent Tissot, Université de Neuchâtel, 2009.

²⁷ 45 membres du RCNE, dont seulement 33 rotariens admis durant la période étudiée par Othenin-Girard, ont répondu à ce questionnaire qui sert de principale source des données présentées sur les membres. *Id.*, p. 18.

²⁸ *Id.*, p. 100.

²⁹ BÜHLMANN Felix ; BEETSCHEN Marion ; DAVID Thomas ; GINALSKI Stéphanie ; MACH André, « Transformation des élites en Suisse » in *Social Change in Switzerland*, n° 1, juillet 2015, p. 5, url. : <http://www.socialchangeswitzerland.ch/?p=375>, consulté le 23.09.2015.

³⁰ MACH André ; DAVID Thomas, « Les élites suisses au XX^e siècle : un processus de différenciation inachevé ? », *Projet UNIL*, p. 14, url. : https://www.unil.ch/obelis/files/live/sites/obelis/files/projets/elites_20e.pdf, consulté le 16.09.2015.

Ce mémoire s'inscrit dans un champ peu défriché par les historiens suisses et dans une période peu abordée par les études sur le Rotary en général. Il a comme ambition d'apporter, par l'étude d'un club spécifique, une meilleure compréhension du Rotary en Suisse.

B. Le *Bulletin hebdomadaire* et le *Rotarien suisse*

La source principale de notre travail est le *BH*, qui se trouve dans le fonds P650³¹ des AVL. Paraissant depuis décembre 1927, il se veut « un trait d'union, un moyen d'information, un reflet des activités du club et de ses membres »³². Rédigé par un bulletinier attitré, le texte est tapé à la machine à écrire par une secrétaire mise à disposition du RCL par la Suisse-Assurances³³. En 1965, son tirage est de 200 exemplaires³⁴. Il est envoyé aux membres du club³⁵, mais aussi à tous les clubs des districts suisses et aux clubs jumelés³⁶. Des rotariens de clubs voisins peuvent s'abonner au *BH*, à l'image des 17 membres du RC Lausanne-Ouest (RCLO) qui le reçoivent en 1973³⁷. La publication garde toutefois un caractère privé, comme le révèle la réaction d'Édouard Dahinden à un article de *Domaine public* sur une causerie d'Hubert Reymond³⁸ :

La rédaction de *Domaine public* a eu accès à un des numéros de notre bulletin hebdomadaire et l'a utilisé pour écrire un article très critique à l'égard du Rotary en général et de notre club en particulier. Or ceci est inacceptable. Le bulletin est une publication interne de notre club et n'est de ce fait pas destiné à un public plus vaste. Il permet donc une grande liberté de langage de la part des bulletiniers à laquelle nous tenons.³⁹

Deux limites doivent être mentionnées. Premièrement, le *BH* ne transcrit évidemment pas tous les échanges lors d'une séance et ne rend pas compte de façon exhaustive des discours tenus en club. Certaines causeries et discussions ne sont que brièvement résumées et les controverses y figurent rarement. Deuxièmement, sa qualité et son contenu peuvent différer grandement selon

³¹ Nous avons recouru à d'autres sources tirées du fonds P650, à l'exemple des PV du Comité et de différentes commissions. La correspondance du RCL, préservée depuis 1962 seulement, revêt, quant à elle, surtout un caractère administratif. Nous l'avons donc seulement consultée comme compléments de certains aspects évoqués dans le *BH*.

³² AVL, P650, DAHINDEN Édouard, « Nouvelle rubrique », *BH* 18/08/1975, n° 7, p. 5.

³³ AVL, P650, Correspondance 1965, GILLON René, *Les adieux du bulletinier*, juin 1965, p. 5.

³⁴ *Idem*.

³⁵ Le district encourage les rotariens à partager le *BH* avec leurs collègues et familles. Ewald Schuler affirme qu'il est ainsi lu par plusieurs femmes de membres. Voir *Le Rotarien suisse*, septembre 1965, p. 104 et AVL, P650, *BH* 28/06/1971, n° 49, p. 1.

³⁶ Zurich, Archives du Rotary International Europe/Afrique Office (ARI EAO), Dossier du RCL II, BUFFAT Jean-David, Résumé des projets et objectifs du club, 05/09/1960, p. 1.

³⁷ AVL, P650, Correspondance 1973, Lettre de Jean Roget, président du RCLO à François Bonnard, président du RCL, 05/10/1973.

³⁸ L'hebdomadaire de gauche cite de façon ironique le *BH* et proclame que le RCL est « encore moins progressiste que le Conseil des États où M. Reymond doit se sentir parfois bien isolé ». Voir N. s., « Le porte-voix des silencieux », *Domaine public*, n° 594, 04/06/1981, p. 5.

³⁹ AVL, P650, *BH* 06/07/1981, n° 1, p. 31.



le rédacteur, rendant des années plus riches en informations. Nous avons essayé de tenir compte de cette disparité dans nos analyses.

Signalons encore une autre source importante utilisée dans ce mémoire : *Le Rotarien suisse*, organe des districts suisses créé en 1926⁴⁰ par l'imprimeur saint-gallois Henry Tschudy et devenu *Rotary* en 1992. Les membres du RCL peuvent s'y abonner annuellement pour 24 francs suisses (CHF) en 1975⁴¹. La revue possède des particularités propres par rapport à celles des pays voisins, notamment en ce qui concerne les messages mensuels des gouverneurs, la présentation de membres et les listes des conférences. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs reproduites dans l'organe et nous donnent parfois des textes plus développés que dans le *BH*.

C. La base de données prosopographiques

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons, entre autres⁴², recouru à une approche inspirée de la prosopographie afin de dresser le profil sociologique du rotarien lausannois et de répondre à certaines questions de recherche explicitées *supra*. Comme l'expliquent Lemerrier et Picard, « pour décrire, classer et compter efficacement, il faut au préalable définir clairement le groupe étudié et avoir quelques hypothèses précises sur son fonctionnement à mettre à l'épreuve »⁴³. Il s'agit, dans notre cas, de l'ensemble des hommes qui ont été membres du RCL entre 1945 et 1989, soit un total de 264 rotariens. Le fait de prendre en considération l'intégralité des individus, et non de se limiter à un noyau de personnalités marquantes, permet de mieux cerner ce que Navarro-Andraud nomme la « complexité du groupe »⁴⁴.

Pour mener à bien cette démarche, nous avons constitué une base de données sur l'application *FileMaker Pro Advanced 14* et dédié une fiche à chaque membre (voir Figure 1). Des informations biographiques, tirées de 5,2 sources⁴⁵ hétéroclites en moyenne par individu, ont

⁴⁰ Le but initial était de créer un organe, « durch welches zu jedem Mitgliede von Rotary gesprochen werden und jedes Mitglied seinem Beitrag an Gedanken zur Sache leisten kann ». REINHARD Hans, « Der Schweizer Rotarier », *Le Rotarien suisse*, janvier 1926, p. 2.

⁴¹ En 2016, l'abonnement au *Rotarien suisse* est compris dans la cotisation annuelle. N. s., « Commission du Rotarien suisse », *Le Rotarien suisse*, juillet 1975, p. 41.

⁴² D'autres méthodes sont utilisées dans ce travail et seront explicitées dans les chapitres concernés.

⁴³ LEMERCIER Claire ; PICARD Emmanuelle, « Quelle approche prosopographique ? » in ROLLET Laurent ; NABONNAND Philippe (sld), *Les uns et les autres : biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, Presses universitaires de Nancy : Éditions universitaires de Lorraine, 2012, p. 609.

⁴⁴ Voir NAVARRO-ANDRAUD Zélie, « Les élites de Saint-Domingue au XVIII^e siècle: réflexions méthodologiques » in *Caravelle*, n° 95, 2010, p. 74.

⁴⁵ Les sources utilisées pour la constitution des fiches sont diverses : des sources rotariennes, telles que le *BH* (hommages, informations diverses) et les documents de la Commission d'admission du RCL (candidatures), mais aussi l'*Annuaire* des membres du Rotary suisse et *Le Rotarien suisse* (présentation des membres, nécrologies) ;

alors été systématiquement récoltées et codifiées sur la base d'une série de critères spécifiques destinés à être exploités quantitativement et qualitativement par la suite⁴⁶. Les critères que nous avons choisis sont de plusieurs types : démographiques (nom et prénom, naissance et décès, lieu de naissance, profession du père), professionnels (métier, position, entité, secteur), liés à la formation (diplôme, année d'obtention, niveau d'instruction, branche d'étude, établissement, séjour à l'étranger), à l'activité politique (affiliation, type de mandats, fonctions dans les partis), aux organisations (associations et autres entités⁴⁷), à l'armée (grade) et à la confession. À ces différents points s'ajoutent d'autres, en relation avec la vie au RCL (année d'entrée et de sortie, classification, parrain(s), titres et dates des causeries données, années dans le Comité ou les commissions, raison de la sortie, distinction honoraire, appartenance antérieure à un autre RC).

The screenshot displays a web application for managing Rotary Club members. At the top, there's a navigation bar with a search function and a 'Rechercher' button. Below this, a header section identifies the member as 'de Jongh Gaston' from 'Rotary-Club Lausanne', with a creation date of '15/11/2015' and file number '30'. The main content area is divided into tabs: 'Fiche prosopographique' (selected), 'Rotary', 'Remarques', and 'Sources'. The 'Fiche prosopographique' tab contains several sections: 'Année de naissance' (1888), 'Lieu de naissance' (Lausanne), 'Année de décès' (1973), and 'Lieu d'origine' (Soleure). A 'Parcours professionnel' section includes a text area for 'Propriétaire Gaston de Jongh'. Below this, there's a 'Position professionnelle à l'arrivée au RCL en' (1926) section with a dropdown for 'Propriétaire' and a list of 'Entreprise / entité' (Gaston de Jongh). The 'Profession principale' is 'Photographe' and the 'Secteur professionnel' is 'Artistiques'. On the right, there's a placeholder for a photo. At the bottom, there are radio buttons for 'Obelis' and 'DHS' (both set to 'Oui'), and a 'Utilisation' section with a '100%' indicator and a 'Utilisation' button.

Figure 1 Exemple d'une fiche d'un membre dans la base de données

des sources en ligne, telles que les bases de données (Obelis et DHS), la presse (les journaux présents sur *Scriptorium* et les archives de la *Gazette de Lausanne*) et les moteurs de recherche sur le web ; et d'autres sources écrites comme les notices des *Livres d'or* de sociétés d'étudiants (Zofingue, Belles-Lettres et Helvétia). À noter que l'accès aux BH numérisés de la période post-2000, qui ne se trouvent pas encore aux AVL, nous a été donné.

⁴⁶ Pour ce faire, nous nous sommes en partie inspiré de la méthode et des critères de Christophe Charle, Jérôme Guisolan et de l'Obelis. Voir CHARLE Christophe, *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 2006, GUIROLAN Jérôme, *Le corps des officiers de l'état-major général suisse pendant la Guerre froide (1945-1966): des citoyens au service de l'État ? L'apport de la prosopographie*, L'État-major général suisse, Volume IX, Baden, Fribourg, 2003, et MACH André ; DAVID Thomas, *op. cit.* p. 4.

⁴⁷ Notons que, pour ce critère, nous avons créé une base de données relationnelle qui catégorise l'ensemble des entités et permet par un script informatique de connaître pour chacune d'entre elles les rotariens qui en font partie.

Dans le but de cerner d'éventuelles évolutions sociologiques, nous avons constitué quatre sous-périodes distinctes à l'aide des années d'entrée au club (voir Figures 2 et 3). Comme le suggère Christophe Charle, nous avons fixé des découpages chronologiques pertinents au groupe analysé⁴⁸. Ainsi, la période I se constitue de la première génération de rotariens entrés au club avant 1945 et toujours présents en 1945⁴⁹. La période II inclut les membres arrivés entre 1945 et 1959, une année avant que Pierre Favre prenne en charge la Commission d'admission. La période III, plus courte, s'arrête en 1973, année de la Convention du RI à Lausanne (RIL 73). Enfin, la période IV se termine en 1989, quand les clubs suisses ont désormais la possibilité d'admettre des femmes. Une telle division en quatre tranches se justifie aussi par l'évolution du nombre de membres au RCL entre 1945 et 1989. Le graphique de l'annexe II montre, en effet, un pic d'augmentation de l'effectif en 1960 et une nouvelle accélération au début des années 1970. Cette différenciation par « générations » nous permettra d'établir des comparaisons au sein même du groupe étudié.

Périodes d'admission	Nombre (N) de membres du RCL		
	Nouveau rotarien	Arrivé d'un autre RC	Total
Avant 1945 (I)	65	4	69
1945-1959 (II)	37	3	40
1960-1973 (III)	64	11	75
1974-1989 (IV)	62	18	80
Échantillon total	228	36	264

Figure 2 Différenciation des quatre sous-périodes des membres de l'échantillon

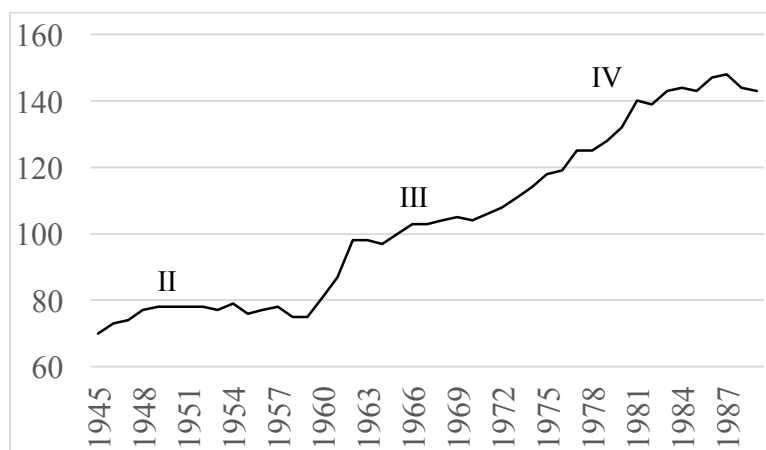


Figure 3 Évolution du nombre de membres du RCL par année rotarienne entre 1945 et 1989

⁴⁸ CHARLE Christophe, « La prosopographie ou biographie collective. Bilan et perspectives » in *Homo historicus: réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Colin, 2013, p. 103.

⁴⁹ Les 32 rotariens qui ont quitté le RCL avant 1945 ne sont ainsi pas compris dans l'échantillon. Nous sommes évidemment conscient que ces absences peuvent biaiser certains résultats de la période I, mais, en raison de la définition du groupe étudié, il nous a paru fondamental de nous concentrer sur les membres présents depuis 1945.

III. Le Rotary et le club de Lausanne

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous allons aborder une partie de contextualisation liée au Rotary. Celle-ci se construit en trois temps : la création et l'expansion du Rotary au niveau international, l'arrivée et le développement du Rotary en Suisse, la fondation et les débuts du RCL.

A. Le Rotary International : de Chicago aux quatre coins du monde

En 1905, l'avocat Paul Harris fonde le Rotary à Chicago, ville en pleine expansion. L'objectif principal est de fournir aux hommes de la *middle class* américaine un réseau de relations professionnelles au sein d'un club de sociabilité⁵⁰, qui leur permettrait de développer des contacts d'affaires, d'affirmer leur influence et de promouvoir une forme d'éthique commune. La dimension de service n'est ajoutée que par la suite et fait du Rotary le premier club-service⁵¹. Il s'agit non seulement d'un service à la communauté, mais aussi d'un service international. L'un des objectifs du RI⁵², désigné comme le but ultime du mouvement lors de la Convention d'Édimbourg en 1921, est justement de promouvoir « the advancement of understanding, goodwill and international peace through a world fellowship of business and professional men united in the Rotary ideal of Service »⁵³.

Après un premier développement sur le sol états-unien qui conduit à l'établissement progressif de clubs dans les grandes villes du pays, le Rotary place en 1910 un club hors des limites nationales, à Winnipeg, avant de franchir l'Atlantique en 1911 en s'installant à Dublin, et, l'année suivante, à Londres. Dans un contexte d'échanges internationaux intenses et de coopérations entre les nations, la période suivant la Première Guerre mondiale se révèle très favorable à l'expansion du Rotary, qui cherche à se transformer en une organisation globale⁵⁴. Les clubs fleurissent aux quatre coins du monde, notamment en Europe continentale où, dès 1920, le Rotary débarque dans les pays alliés aux Américains lors de la Grande Guerre et dans les pays neutres, avant d'entrer en Allemagne et en Europe centrale à la fin de la décennie. La

⁵⁰ GOUSSET Sandrine, « Le Rotary International – Une forme délégitimée de l'aide » in SIMÉANT Johanna ; DAUVIN Pascal, *O.N.G. et humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 161.

⁵¹ Sur la parenté des clubs-services avec les organisations fraternelles et religieuses américaines et les clubs de femmes du XIX^e siècle, voir CHARLES Jeffrey A., *op. cit.*, pp. 9-33.

⁵² D'une association nationale, le Rotary devient une association internationale en 1912 et adopte le nom de Rotary International en 1922.

⁵³ FAVRE Louis, « Ziel 6 », *Le Rotarien suisse*, décembre 1926, p. 10.

⁵⁴ En évoquant la Convention d'Ostende en 1927, la première où les Américains ne sont pas majoritaires en nombre, Frank Schipper relève le choix qu'a dû faire l'organisation entre garder son caractère « Made in America » ou acquérir une dimension globale. SCHIPPER Frank, *op. cit.*, p. 5.

croissance du Rotary ralentit durant les années 1930 et lors de la Seconde Guerre mondiale, en particulier en Europe où le régime nazi interdit ce type de clubs dans les pays occupés.

Une deuxième période de forte expansion du Rotary se situe après 1945. Si les clubs sont prohibés sur les territoires de l'Union soviétique (URSS) et des pays communistes, la roue dorée continue sa marche "irrésistible", pour reprendre l'expression de De Grazia, sur le reste de la surface du globe. En 1947, après que le Rotary se soit implanté dans un centième pays, Kendrick Guernesey, président du RI, déclare que « consciously or uncsciously, the entire world is clamoring for Rotary »⁵⁵. Le mouvement retrouve alors sa place dans les pays européens précédemment occupés par le régime nazi, accélère son expansion en Amérique latine et en Asie du Sud-Est, et se répand dans tout le continent africain en suivant l'indépendance de nombreux pays. L'effectif du RI quadruple de 1945 à 1989, passant de 247'212 membres et 5'441 RC⁵⁶ à 1'070'000 membres et 24'142 RC⁵⁷. Cet accroissement est aussi synonyme d'internationalisation. En 1970, la majorité des rotariens vivent en dehors des États-Unis et, en 1980, les membres des clubs de l'Asie de l'Est dépassent à eux seuls l'effectif américain⁵⁸. Malgré ce phénomène, dans le contexte de la Guerre froide, le RI est toujours perçu comme un représentant de l'*American Way*⁵⁹ et, d'après Brendan Goff, a pu faire figure d'« allié invisible » de l'Amérique :

Given their devotion to market-based ideologies and institutional links with global capitalism, Rotary clubs became reliable postwar markers of "western" cultural, political, and economic influence. No longer operating in any independent capacity, RI had become an invisible ally in the cold war.⁶⁰

B. Le Rotary en Suisse: naissance et évolution

Le Rotary s'implante en Suisse dans une période où le mouvement associatif développé après 1848 est bien implanté⁶¹ et où l'*Amerika-Enthusiasmus* prédomine auprès de chefs d'entreprises. Ces derniers voient les États-Unis comme un modèle de paix sociale et de

⁵⁵ Cité par CHARLES Jeffrey A., *op. cit.*, p. 138.

⁵⁶ FORWARD David C., *A Century of Service: the Story of Rotary international*, Evanston, IL, One Rotary Center, 2003, p. 101.

⁵⁷ *Proceedings, Eightieth Annual Convention of Rotary International*, Seoul, 21-24 mai 1989, p. 95.

⁵⁸ Ce dépassement peut s'expliquer par la crise qui a frappé le Rotary et la *middle class* aux États-Unis à la fin des années 1960 et la stagnation conséquente de la croissance de leurs clubs dans les années 1970-80. CHARLES Jeffrey A., *op. cit.*, p. 140.

⁵⁹ *Id.*, p. 141.

⁶⁰ GOFF Brendan M., *op. cit.*, p. 332.

⁶¹ En 1900, la Suisse compte environ 30'000 associations et sociétés pour 3,3 millions d'habitants. Voir JOST Hans Ulrich, *À tire d'ailes: contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Antipodes, Lausanne, 2005, p. 127.

prospérité économique⁶². Ainsi, vingt des trente membres fondateurs du premier club créé sur le territoire helvétique, le RC Zurich (RCZ), font partie des *Swiss Friends of the United States*, organisation créée en 1919⁶³. En février 1923, des invités américains ont d'ailleurs présenté le Rotary aux membres de cette association culturelle américanophile⁶⁴. À la demande de la direction du RI, qui souhaite une région rotarienne germanophone, le RCZ voit le jour le 5 mai 1924⁶⁵. En 1925, les naissances des clubs de Bâle, Berne, Genève, Lucerne et Saint-Gall permettent la création d'une entité administrative du Rotary, le 54^e district, qui comptera déjà 20 clubs en 1929. La quasi-totalité des clubs est alors située sur le Plateau suisse et dans les cantons protestants⁶⁶.

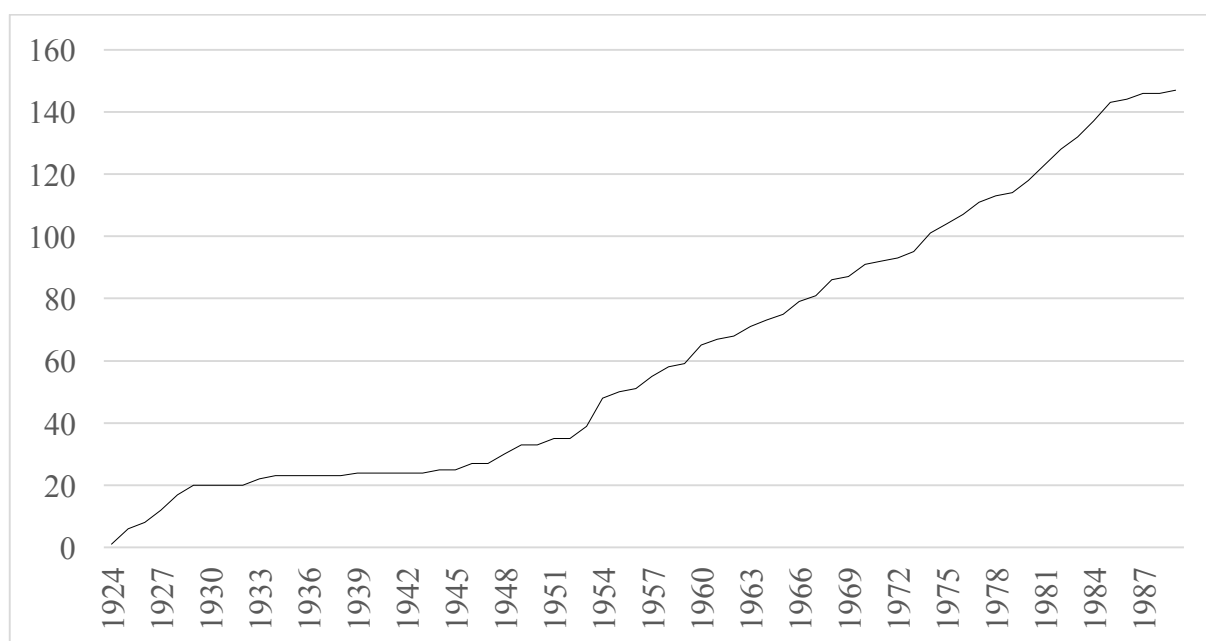


Figure 4 Évolution du nombre de Rotary-Clubs en Suisse (1924-1989)⁶⁷

Comme le révèle le graphique ci-dessus, la croissance du Rotary ralentit durant les années 1930, « période plus calme de consolidation intérieure et d'examen critique du Rotary, de ses buts et

⁶² BAUMANN Gaudenz, « So kam Rotary in die Schweiz, Wirtschafts- und Sozialpolitischer Hintergrund », *Rotary*, septembre 2005, p. 19.

⁶³ *Id.*, p. 22.

⁶⁴ TSCHUDY Henry, « 10 Jahre Rotary in der Schweiz », *Le Rotarien suisse*, mai 1934, p. 212.

⁶⁵ BAUMANN Gaudenz, *op. cit.*, p. 22.

⁶⁶ Par exemple, les cantons du Valais et de Fribourg ont seulement eu leur premier club en 1948 avec le RC Sion et 1951 avec le RC Fribourg. En 1929, le Rotary a subi, à plusieurs reprises, les attaques de l'Église catholique et de journaux comme *La Liberté* et la *Patrie Valaisanne*, du fait de ses principes de neutralité confessionnelle et des liens supposés avec la franc-maçonnerie. Voir AVL, P650, PV de la séance hebdomadaire du RCL, 06/03/1929, p. 5.

⁶⁷ Source : *Die Rotary-Clubs der Schweiz und des Fürstentums Liechtenstein, Jahrbuch 1989/90*, Berne, W. Rösch AG.

possibilités »⁶⁸ selon le Gouverneur Curt Wild. Elle redémarre en juillet 1945, à un moment où le district suisse compte 1107 membres pour 26 RC⁶⁹ et, à un rythme d'environ 3 nouveaux clubs par année, atteint 7884 membres pour 152 RC en juillet 1990⁷⁰, 1 Suisse sur 850 étant alors rotarien⁷¹. Entretemps, les charges administratives étant devenues trop lourdes, le district⁷² s'est scindé en deux en 1962, puis en trois en 1979, devenant alors les 198^e, 199^e et 200^e districts du Rotary de Suisse et du Liechtenstein. Cette forte expansion du Rotary dans le pays a suscité de nombreux débats entre partisans et opposants.

Dans leurs lettres mensuelles, les gouverneurs suisses attirent souvent l'attention sur la diversité des clubs suisses. L'atmosphère entre les différents RC peut différer grandement d'un lieu à l'autre. Le Gouverneur René Spahr explique ce phénomène par les « particularités de la contrée dans laquelle le club se trouve, [les] professions les plus répandues dans sa région, [la] composition sociologique [et] l'âge de ses membres »⁷³. Le RCL, « grand club ancestral »⁷⁴ implanté dans une région urbaine, ne peut donc pas être considéré comme représentatif de tous les RC suisses, même si ces derniers fonctionnent de manière similaire.

C. Les débuts du Rotary-Club de Lausanne

Le RCL voit le jour en 1926, mais la première tentative de créer un club à Lausanne date de 1923. Nous retrouvons des traces de celle-ci dans un rapport de Fred Warren Teale, *Special Commissioner* du RI en Europe, qui écrit : « Business conditions here are deplorable, however [he has] interested three excellent men in the work of establishing a club in this city »⁷⁵. Il s'agit de Philip Dear, dentiste, Henry Weith-Manuel, épiciier, et Jacques Roux, docteur. Ce dernier est nommé *Elected President* du RCL par Teale et reçoit une grande quantité de littérature rotarienne en anglais⁷⁶. Trop occupé par sa profession, le médecin confie ces documents à

⁶⁸ WILD Curt E., « Quatrième message mensuel du Gouverneur », *Le Rotarien suisse*, octobre 1946, p. 555.

⁶⁹ GYSIN Fritz, « Erster Monatsbrief des Governors », *Le Rotarien suisse*, juillet 1945, p. 334.

⁷⁰ Nous ne disposons pas des chiffres de 1989. DUBATH Robert, « Densité Rotary Suisse 1990-1991 », *Le Rotarien suisse*, juin 1991, p. 3.

⁷¹ La densité de rotariens en Suisse est plus forte que dans les autres pays européens, à l'exception des pays nordiques. En 1973, alors que la Suisse compte un rotarien pour 1452 habitants, la France en possède un pour 2456 habitants et l'Allemagne de l'Ouest un pour 4424 habitants. Chiffres tirés de AVL, P650, BH 15/10/1973, n° 15, p. 2.

⁷² À noter que le 54^e district est devenu en 1949 le 86^e district, puis en 1957 le 179^e district.

⁷³ SPAHR René, « Message du Gouverneur du 179^e district », *Le Rotarien suisse*, mars 1967, p. 486.

⁷⁴ KLEINER Hanspeter, « C'est mon droit », *Rotary*, juillet-août 2007, p. 3.

⁷⁵ ARI EAO, Dossier du RCL I, Rapport de Fred Warren Teele, *Special Commissioner for Europe*, sur la création d'un club à Lausanne, 7/11/1923, p. 1.

⁷⁶ AVL, P650, DE JONGH Gaston, « Historique à l'occasion du 40^e anniversaire de la fondation du RCL » in BH 06/05/1966, n° 44, p. 19.

l'avocat Francis Gamboni, qui abandonne à son tour l'idée parce que, selon lui, « in view of the peculiar circumstances which [exist] in Lausanne, he [doesn't] believe that it would be possible to found a Rotary Club, or at least that it would be extremely difficult to do so »⁷⁷. Il qualifie en outre les *lunchs* hebdomadaires d'inadaptés aux mœurs vaudoises⁷⁸.

Après ces essais infructueux⁷⁹, la rencontre décisive a lieu le 19 octobre 1925 à l'Hôtel Mirabeau à l'avenue de la Gare. Douze hommes « hétéroclite[s] »⁸⁰ s'y réunissent de leur propre initiative ou sur recommandation de rotariens d'autres villes suisses⁸¹. Cette réunion est née d'une entrevue dans un train entre l'ingénieur-conseil Gustave Kernen et le professeur Louis Favre, président du RC Genève (RCGE). Ce dernier, considéré comme le « véritable parrain »⁸² du RCL, présente un exposé au Mirabeau où il expose les buts du RI, en mettant surtout l'accent sur les « somptueuses réceptions rotariennes auxquelles il [a] assisté »⁸³. Les personnes intéressées décident alors de ne pas se précipiter et créent un comité de trois membres formé de Kernen, du photographe Gaston de Jongh et de Louis Marti, directeur commercial de la Société générale d'affichage. Chargé de recruter par cooptation les membres fondateurs, ce noyau invite, au début de l'année 1926, un nouveau membre supplémentaire à chaque dîner hebdomadaire, jusqu'à parvenir au nombre de quinze. Le RCL est finalement créé le 19 mai en présence du Gouverneur Hugo Prager et de rotariens de toute la Suisse, et est reconnu officiellement le 9 juin comme membre n° 2385 du RI.

Il est important de préciser que l'adhésion à un mouvement d'origine américaine n'est pas allée de soi. Contrairement aux membres zurichois américanophiles, les premiers membres lausannois, présidés par l'avocat Frédéric Savary, affichent une certaine retenue à l'égard du RI. Comme le raconte *a posteriori* de Jongh, « beaucoup d'obstacles [les] retenaient: la taxe *per capita*, l'abondante paperasse, [les] pamphlets, synopsis, etc., et surtout cette devise affreuse :

⁷⁷ ARI EAO, Dossier du RCL I, Annexe d'une lettre de Kiddé E.R., secrétaire assistant du RI à Fred Chesley Perry, secrétaire du RI, 27/05/1926.

⁷⁸ AVL, P650, DE JONGH Gaston, *op. cit.*, p. 19.

⁷⁹ À noter qu'une tentative a aussi été faite par l'hôtelier Hugo Prager, premier président du RCZ, qui a contacté Alfred Thélin, directeur de la succursale lausannoise de la Winterthur Assurances, au sujet de la création d'un club lausannois. Voir ARI EAO, Dossier du RCL I, Rapport de Fred Warren Teele, *op. cit.*, p. 1.

⁸⁰ AVL, P650, DE JONGH Gaston, *op. cit.*, p. 19.

⁸¹ ARI EAO, Dossier du RCL I, Annexe d'une lettre de E.R. Kiddé, *op. cit.*, p. 1.

⁸² CORDEY Pierre, « Cinquante années » in *Plaquette anniversaire du cinquantième: Rotary Club de Lausanne 1926-1976*, Lausanne, 1976, p. 10.

⁸³ AVL, P650, DE JONGH Gaston, « La fondation du Rotary-Club de Lausanne », Annexe du BH 28/04/1951, n° 42, p. 1.

Celui qui sert le mieux profite le plus ! »⁸⁴ Pour le photographe, les mois qui ont précédé la création du club ont permis « de constituer un vrai corps avec une âme non pas artificiellement imposée par l'Amérique, mais vraiment issue de [leur] sol »⁸⁵. Les membres fondateurs tiennent donc « à garder [leur] caractère propre »⁸⁶, et ce dans une volonté d'indépendance face au RI.

La période qui précède 1945 n'entre pas dans l'étude de ce mémoire. Nous relèverons que le RCL, sous l'impulsion du dénommé « groupe des Espagnols »⁸⁷, organise de nombreuses sorties pour les malades, infirmières et personnes âgées, maintient ses réunions hebdomadaires durant la Seconde Guerre mondiale tout en mettant sur pied une action en faveur des jeunes réfugiés français et participe à l'œuvre du district suisse du Sanatorium universitaire de Leysin. Par ailleurs, le club compte deux gouverneurs du district, Adrien Brandt (1930/31), président de Louis Brandt et Frère SA, et Alfred Stucky (1944/45), alors professeur ordinaire à l'École polytechnique fédérale de Lausanne⁸⁸ (EPFL). De plus, des personnalités comme Georges Rigassi, rédacteur en chef, puis directeur de la *Gazette de Lausanne* (*GdL*), et Arthur Freymond, directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise, contribuent régulièrement au *Rotarien suisse*. Entre 1926 et 1945, le RCL totalise 81 admissions et 25 démissions, dont 10 durant les trois premières années après la création du club et 4 durant la guerre⁸⁹. Lorsque celle-ci se termine sur le sol européen, le club compte 69 membres. Il est alors le septième club suisse en matière d'effectifs, le premier étant le RCZ avec 114 membres⁹⁰. En 1989, 143 membres feront partie du RCL, faisant du club le plus grand du 199^e district. En comparaison, la moyenne du nombre de membres des 54 RC de ce district est considérablement plus basse, avec 53,1 rotariens par entité⁹¹.

⁸⁴ *Idem*.

⁸⁵ AVL, P650, DE JONGH Gaston, « À la mémoire d'Henri Mayr, 1881-1957 », Annexe du *BH* 13/04/1956, n° 41, p. 1.

⁸⁶ MERCIER, « Séance constitutive du Rotary-Club de Lausanne le mercredi 19 mai 1926 à l'Hôtel Mirabeau », *Le Rotarien suisse*, mai 1926, p. 15.

⁸⁷ Au cours d'un voyage à Barcelone à l'occasion de l'Exposition internationale de 1929, huit membres du RCL se sont liés d'amitié et ont par la suite organisé les premières actions du club, tenant le rôle d'« animateurs de toutes les œuvres de bienfaisance ». Voir DE JONGH Gaston, « Nécrologie de Louis Marti », *Le Rotarien suisse*, mai 1967, p. 432 et AVL, P650, DE JONGH Gaston, « Historique à l'occasion du 40^e anniversaire », *op. cit.*, p. 20.

⁸⁸ Avant 1969, l'EPFL se nomme l'École d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et, dès 1946, l'École polytechnique de l'Université de Lausanne.

⁸⁹ Par exemple, le cas de Georges Rigassi, alors directeur de la *GdL*, qui démissionne en 1941 pour des raisons personnelles, mais aussi pour prendre ses distances par rapport au Rotary « par souci d'objectivité, craignant qu'on puisse le dire inféodé à l'Amérique ». AVL, P650, DUPLAIN Georges, « Causerie du 60^e anniversaire », *BH* 10/02/1986, n° 32, p. 3.

⁹⁰ GYSIN Fritz, *op. cit.*, p. 334.

⁹¹ Sur les 54 clubs du 199^e district, seuls les clubs de Berne (110 membres) et de Genève (137) dépassent aussi la centaine. AVL, P650, DAHINDEN Edouard, Rapport mensuel du Gouverneur sur l'effectif et l'assiduité des clubs, juin 1989, p. 1.

IV. Vie et activités du Rotary-Club de Lausanne

Ce chapitre, consacré à la vie et à certaines⁹² activités du RCL, propose au préalable d'identifier les "animateurs" principaux du club durant la période. Cette sous-partie, qui permet également de cerner l'implication des membres, est suivie d'une étude du fonctionnement des causeries et conférences données lors des séances hebdomadaires du RCL. Nous examinerons finalement d'autres types d'activités, à savoir les actions et le système de bourses.

A. Les animateurs du club

Pour savoir quels rotariens ont fait figure de véritables « animateurs » du club, nous avons comptabilisé, à partir de listes annuelles éparpillées dans les archives, le nombre d'années rotariennes passées par chaque membre au sein du Comité et à la tête des commissions du RCL durant la période étudiée. Une constatation préalable doit être faite : sur 264 membres, 162 n'ont pas fait partie du Comité, 151 n'ont pas pris en charge de commissions et 115 n'ont appartenu à aucune de ces deux entités. Un certain nombre de rotariens n'ont donc pas participé par ces biais à l'activité du RCL⁹³. En moyenne, entre 1945 et 1989, chaque membre a passé 1,74 année au Comité et a été responsable de commissions durant 2 ans⁹⁴.

Du côté du Comité, les deux « secrétaires perpétuels », Paul-René Dufour, et Georges Balissat, arrivent en tête avec respectivement 21 et 24 années. La vingtaine d'années passées comme secrétaire du RCL par ces deux hommes est, en soi, une particularité du club, car, dans la quasi-totalité des autres clubs, ce poste est alors changé annuellement⁹⁵. Six autres rotariens ont été membres du Comité durant au moins dix années : Jean Gaillard, Frédéric Blanchod, Marcel Noverraz, Marcel Joyet, Paul Kramer et Léon Monay. Précisons que la position de président⁹⁶ est occupée chaque année par un rotarien différent, qui est généralement le vice-président l'année précédente⁹⁷. Selon Charles Iffland, cette place est « celle qui permet le mieux

⁹² Les sorties du RCL et les rencontres avec d'autres clubs, abordées au chapitre IX, ne seront pas évoquées ici.

⁹³ Pour expliquer la faible participation de certains membres, le Comité invoque en 1946 la nature particulière du club « qui en fait une assemblée intimidante ». Voir AVL, P650, PV de la séance du Comité du RCL, 26/07/1946, p. 1.

⁹⁴ Il faut toutefois tenir compte du fait que les 69 rotariens déjà présents en 1945 ont pu faire partie de ces entités par le passé et que les 143 membres de 1989 ont pu y collaborer par la suite.

⁹⁵ Dufour, ancien chef de l'agence Thomas Cook & Son, a été secrétaire du RCL de 1938 à 1946 et de 1949 à 1962 ; Balissat, directeur de Weith & Cie SA, l'a été de 1965 à 1988. AVL, P650, Correspondance 1965, Lettre de René Gillon, secrétaire sortant du RCL, à Marcel Noverraz, vice-président du RCL, 11/02/1965.

⁹⁶ Parmi les 264 membres de notre période, 71 ont été présidents du RCL. Précisons que la fonction présidentielle ne constitue pas seulement un titre honorifique, mais implique toute une série de charges et devoirs.

⁹⁷ Entre 1945 et 1989, seuls Jean Meier, Léon Monay et Paul Meystre n'ont pas assumé la charge de vice-président l'année qui a précédé leur élection à la présidence du RCL.

d'apprendre à connaître son club ainsi que la signification et la portée du mouvement rotarien »⁹⁸.

Quant aux commissions, la palme revient à Pierre Favre, surnommé « le pape du Rotary »⁹⁹, avec 32 années. Il est suivi par Edgar Depierraz avec 22 années et par l'incontournable Gaston de Jongh avec 20 années. Paul-René Dufour à nouveau, Pierre Cordey, Paul-Antoine Hoefliger et Jean Zwahlen sont les autres rotariens à avoir été responsables de commissions durant au moins dix années. Ces énumérations de noms, que nous n'approfondirons pas, permettent de mettre en évidence une série d'"animateurs" théoriques du RCL qui ont contribué, parfois dans l'ombre, à la vie du club.

B. Étude des causeries et conférences

Les causeries et conférences constituent l'activité principale des dîners hebdomadaires du RCL, fixée depuis 1946¹⁰⁰ le vendredi à midi et quart à l'Hôtel Mirabeau puis au Lausanne-Palace dès 1968¹⁰¹. Organisées par la Commission des programmes, les interventions se tiennent à la fin du repas et durent généralement entre 15 et 30 minutes¹⁰². Selon nos décomptes réalisés sur la base des *BH* et des listes des exposés¹⁰³ du *Rotarien suisse*, les membres du RCL ont pu en écouter 1299 entre 1945 et 1989, en moyenne 28,9 par année rotarienne. Pour saisir leur visée, nous avons relevé pour chacune d'entre elles leurs intervenants, leurs échelles et leurs thématiques générales.

1. Les intervenants

Sur 1299 causeries, les membres du RCL en ont donné 902, soit le 69% du total. En effet, depuis ses débuts, le club privilégie en premier lieu les rotariens du club¹⁰⁴. Sur la période, chaque membre a présenté en moyenne 3,71 exposés. Ce chiffre plutôt élevé s'explique par le

⁹⁸ AVL, P650, IFFLAND Charles, « Discours du président sortant », Annexe du *BH* 27/06/1983, n° 49, p. 1.

⁹⁹ AVL, P650, NOVERRAZ Marcel, « Rapport final du président en charge », *BH* 28/06/1966, n° 51, p. 3.

¹⁰⁰ AVL, P650, MONAY Léon, « Rapport présidentiel », *BH* 30/06/1947, n° 50, p. 1.

¹⁰¹ Le Comité du RCL souhaitait depuis plusieurs années changer le lieu des dîners hebdomadaires. Lors du vote de 1968, 38 membres ont opté pour le Lausanne-Palace, contre 11 membres, parmi les plus anciens du club, qui ont préféré le maintien à Mirabeau, lieu historique du RCL. Voir AVL, P650, *BH* 14/02/1967, n° 33, p. 1 et *BH* 20/02/1967, n° 34, p. 1.

¹⁰² Au début des années 1970, des « exposés flash » de courtes durées sont en outre institués.

¹⁰³ Complétée chaque mois pour l'ensemble des clubs des districts suisses, cette liste, presque exhaustive, a comme but principal de permettre la rotation de conférenciers entre clubs. Voir FAVRE Pierre, « Sur les sommaires du *Rotarien suisse* », *Le Rotarien suisse*, avril 1987, p. 4.

¹⁰⁴ AVL, P650, PV de la séance du Comité du RCL, 20/03/1962, p. 1.

fait que de grands orateurs ont fait partie du club, 8 membres¹⁰⁵ ayant, par exemple, dépassé les 20 causeries. Il convient cependant de prendre en compte le fait que 41 rotariens n'en ont fait aucune et 73 une seule. Les 397 autres conférences ont été réalisées par 378 personnes différentes, dont 76 rotariens d'autres clubs. 158 de ces intervenants viennent de Lausanne, 54 d'un autre lieu du canton de Vaud, 82 d'un autre canton suisse et 82 d'un autre pays. Le taux de personnes non vaudoises, de 43%, nous semble un chiffre conséquent.

Mais qui sont ces orateurs invités ? Pour Pierre Favre, lorsque le club recourt à des conférenciers qui ne font pas partie du club, « il devrait alors s'agir de personnalités de premier rang »¹⁰⁶. Cette recommandation semble avoir été suivie au cours de la période. Nous dénombrons ainsi 56 directeurs, par exemple Pierre Arnold, de la Migros, Jacques Moreillon, du Comité international de la Croix-Rouge et le rotarien Philippe de Weck, de l'Union de Banques Suisses ; 30 professeurs d'université, de l'Université de Lausanne (UNIL) et de l'EPFL, mais aussi des cantons voisins; 20 journalistes, dont 10 de la *GdL*, 4 de Radio Lausanne et d'autres comme le reporter Fernand Gigon ; 17 politiciens, dont les conseillers fédéraux Georges-André Chevallaz, Pierre Graber, Jean-Pascal Delamuraz et Flavio Cotti; 14 médecins et de nombreuses autres personnalités¹⁰⁷. D'une manière générale, nous sommes en présence de spécialistes et d'acteurs de différentes sphères : économique, politique, médiatique, académique, sociale et culturelle.

Outre ces individus, 64 boursiers¹⁰⁸ de la Fondation Rotary ont présenté aux membres du RCL leurs expériences ou leur propre pays. Enfin, si le Rotary est à cette époque encore un club d'hommes, 14 femmes, sans compter les 21 boursières, ont aussi été invitées à donner une conférence au club, par exemple Françoise Champoud, directrice des Écoles de Lausanne, et la juge Françoise Michaud.

¹⁰⁵ Il s'agit de Gaston de Jongh (32 causeries), Pierre Cordey (24), Paul Kramer (23), Henri Rieben et Pierre Favre (22), Marcel Noverraz, Pierre Vuilleumier et Frédéric Blanchod (21). Parmi les intervenants les plus réguliers du RCL de 1945 à 1989 se trouvent encore André Gardel, Marc-Antoine Muret, Georges Michaud et Charles Gillieron (18), Bernard Reymond (17), Hermann Stirlin (16), Maurice Cosandey (14), Jean-David Buffat, Jacques Béranger (13), Charles-Louis Blanc, Georges Rigassi (12), André Rivier, Louis Jan, Jacques Bourquin, Jean Zwahlen (11), Pierre Béguin (10).

¹⁰⁶ AVL, P650, FAVRE Pierre, « Projets de la Commission des programmes », *BH* 28/07/1956, n° 4, p. 2.

¹⁰⁷ Des représentants d'associations économiques, comme Étienne Junod du Vorort, Jean Clivaz de l'Union syndicale suisse et Bernard Ischy des Groupements patronaux vaudois, des colonels de l'armée tels que Roger Masson, mais aussi des écrivains tels que Joseph Prout, Michel Buenzod, Georges Borgeaud et Maurice Zermatten ou des personnalités montagnardes à l'image du guide Camille Bournissen complètent ce panorama non exhaustif.

¹⁰⁸ Parmi ces 64 boursiers, 26 proviennent de pays étrangers et 38 de Suisse, dont 33 de Lausanne.

2. Les thématiques

Le graphique ci-dessous montre la répartition des 11 thématiques générales des interventions que nous avons définies sur une base de 69 sous-thèmes. Les sujets liés au Rotary sont, sans surprise, prédominants, avec 295 causeries. La moitié de celles-ci portent sur le RCL, par exemple des présentations d’actions ou de rapports d’activités. Nous trouvons aussi de nombreux comptes rendus de manifestations rotariennes, au niveau du Rotary suisse ou du RI. À noter que 18 causeries seulement traitent de l’idéal rotarien.

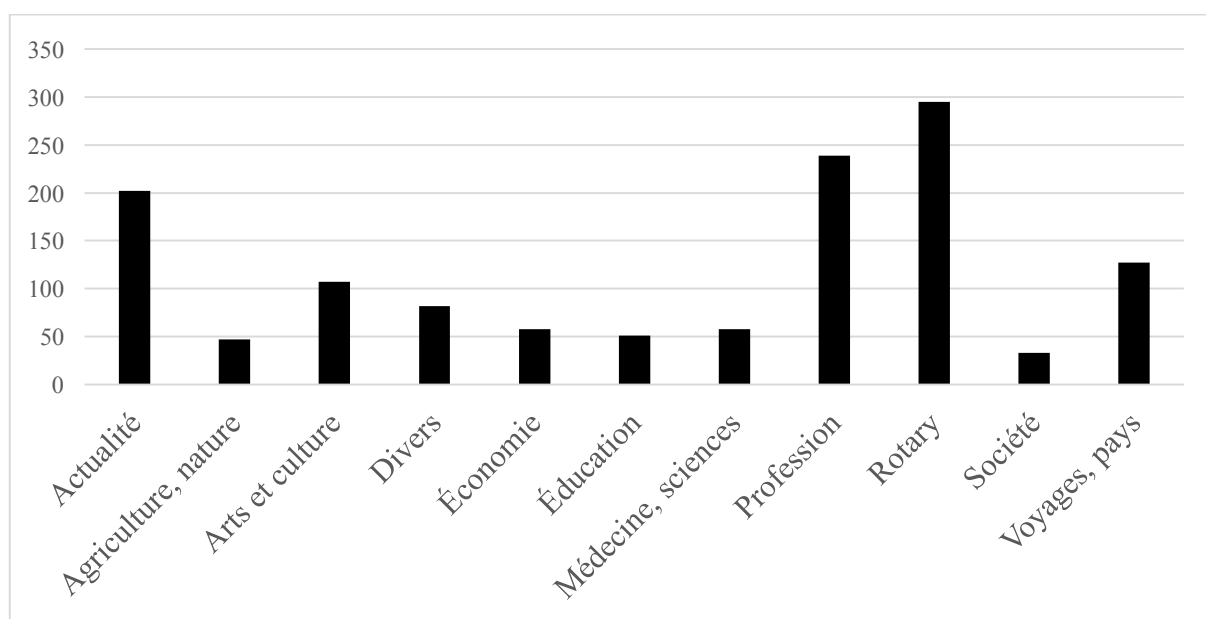


Figure 5 Répartition des 1299 causeries/conférences données au RCL par thématique générale¹⁰⁹

L’information professionnelle, avec 239 exposés, est la seconde thématique importante repérée. Elle est liée à l’action professionnelle que le RI demande d’encourager et de développer au côté de l’action intérieure, d’intérêt public et internationale¹¹⁰. La majorité des contenus sont des “causeries de classification”¹¹¹ réalisées par des membres récemment admis qui présentent leur métier. Nous trouvons aussi des sujets liés à des domaines professionnels spécifiques. Par exemple, 36 ont abordé le monde des médias, en particulier les questions liées au journalisme, à la télévision et à la publicité dans la presse.

¹⁰⁹ Sources : AVL, P650, *BH* (1945-1989) et les listes mensuelles des exposés du *Rotarien suisse* (1945-1989).

¹¹⁰ En 1951, lors de la convention du RI à Atlantic City, il est décidé que les quatre buts du Rotary deviennent un but unique, qui est de promouvoir l’action intérieure, l’action professionnelle, l’action d’intérêt public et l’action internationale. AVL, P650, *BH* 07/09/1951, n° 10, p. 1.

¹¹¹ Précisons qu’en 1971, suivant l’exemple d’autres clubs, le RCL institue des « causeries de déclassification », qui permettent aux rotariens fraîchement retraités de dresser un bilan de leur expérience professionnelle. Cet usage ne durera pas. AVL, P650, MEIER Jean, « Communication du président », *BH* 23/08/1971, n° 8, p. 2.

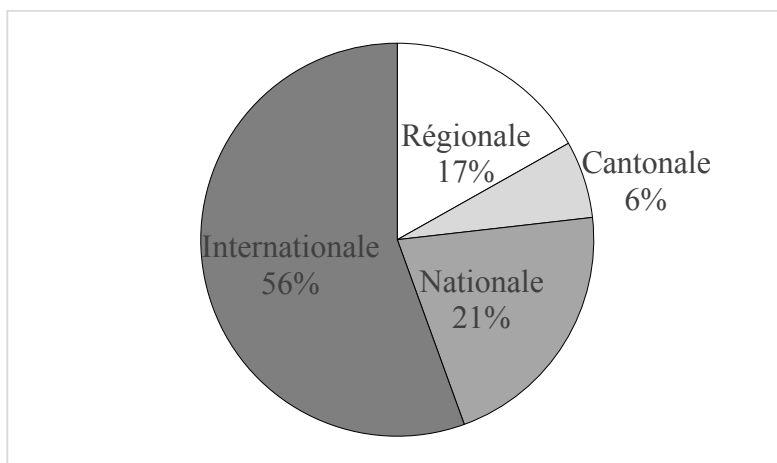


Figure 6 Échelle des sujets définissables des 622 causeries/conférences

202 exposés traitent directement de l'actualité. Pour aborder ce point, précisons l'échelle des 622 causeries définissables¹¹² : 17% de celles-ci abordent un sujet régional, Lausanne principalement ; 6% un aspect cantonal ; 21% une question à l'échelon national et 56% un point international. Ces pourcentages se retrouvent dans les questions d'actualité, avec une importance particulière donnée à la politique internationale, traitée à 62 reprises. Parmi ces exposés, 16 ont été présentés par le rotarien Pierre Cordey¹¹³ sur la « situation internationale », dont celui mentionné en introduction. Les conférences évoquant l'Europe sont aussi un sujet prisé, notamment présenté par Henri Rieben¹¹⁴, professeur à l'UNIL. Certains exposés¹¹⁵ du président de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe sont retranscrits dans *Le Rotarien suisse*, ce qui indique que certaines causeries présentées au RCL bénéficient d'une plus large diffusion¹¹⁶. À l'échelle suisse, les problématiques les plus mises en relief traitent des transports, de certaines votations fédérales¹¹⁷, de l'armée et de manifestations. Enfin, à l'échelle lausannoise, nous relevons principalement des exposés en lien avec l'urbanisme de la ville.

Une autre thématique notable est celle qui se rapporte à la présentation de pays étrangers. Entre 1945 et 1969, 90 « impressions de voyages » sont données par des membres du RCL, notamment

¹¹² L'échelle des 677 causeries restantes est impossible à définir comme telle.

¹¹³ À noter que lorsque Pierre Cordey cède sa place de rédacteur en chef de la *Feuille d'Avis de Lausanne* en 1969 et en devient le directeur politique, il se charge d'une chronique mensuelle de politique mondiale dans le journal, devenu *24 heures* en 1972. AVL, P650, BH 13/07/1976, n° 7, p. 1.

¹¹⁴ Dans un éditorial de janvier 1986, Pierre Favre écrit que « c'est encore œuvrer à l'entente internationale que de soutenir les initiatives du Rotarien Henri Rieben pour faire l'Europe ». FAVRE Pierre, « Éditorial », *Le Rotarien suisse*, janvier 1986, p. 1.

¹¹⁵ Nous avons dénombré huit conférences d'Henri Rieben publiées dans la revue entre 1970 et 1987.

¹¹⁶ Au total, au cours de la période sous revue, nous avons relevé 143 conférences du RCL retranscrites ou résumées dans la revue suisse.

¹¹⁷ Voir ch. VIII.

par de grands voyageurs tels que Frédéric Blanchod, chef de la Clinique Grand-Bellevue Béthusy, François Lugeon, administrateur délégué de Overseas Foodstuff Import Trading Company SA, et Hermann Stirlin, administrateur délégué de C. F. Bally SA, avec 6 causeries chacun sur leurs déplacements. Ces rapports de voyages ne concernent pas seulement des pays européens voisins, mais des lieux du monde entier¹¹⁸. Ils se feront plus rares sur la fin de la période, avec 11 « impressions » seulement données entre 1970 et 1989. À celles-ci s'ajoutent 26 causeries de conférenciers étrangers qui présentent la situation et les particularités de leur pays, souvent éloigné géographiquement de la Suisse¹¹⁹. Ces exposés, dont le but est de « faire connaître d'autres pays par la voix de personnes compétentes et d'encourager l'entente internationale »¹²⁰, s'inscrivent dans le domaine de l'action internationale du RI.

Avec 107 causeries, les arts et la culture sont encore un domaine privilégié des orateurs du RCL. Plus de la moitié de ces exposés sont consacrés aux beaux-arts, principalement à la peinture, à la musique et au théâtre, dont 6 de Jacques Béranger, directeur du Théâtre municipal de Lausanne de 1929 à 1959. La littérature, avec 20 causeries, n'est pas oubliée, comme l'atteste le cycle de conférences¹²¹ sur « la condition actuelle des lettres romandes » en 1975. D'autres thématiques sont finalement mises en avant : l'économie, l'agriculture et la nature¹²², la médecine, l'éducation et la société, en particulier la jeunesse.

Ces causeries et conférences sont donc principalement des exposés donnant l'occasion à des spécialistes de mettre en valeur un domaine précis. Ces personnes compétentes, rotariennes ou non, expliquent un sujet parfois pointu aux membres du club. Malgré la présence d'élus politiques ou de représentants de groupes d'intérêts, les conférences à but proprement politique nous semblent être une exception. L'objectif de la plupart des causeries en lien avec des questions d'actualité n'est pas d'orienter l'opinion des membres du RCL vers une direction

¹¹⁸ Par exemple, des pays de l'Europe de l'Est (Pologne, Tchécoslovaquie, URSS), de l'Amérique (États-Unis, Canada, Mexique, Guatemala, Argentine, Brésil, Venezuela, etc.), de l'Afrique (Afrique du Sud, Ghana, Libéria, Congo, Ruanda, Nigéria, Égypte, Libye, Algérie), d'Asie (Japon, Corée, Chine, Inde, Malaisie, etc.).

¹¹⁹ Citons les États-Unis, le Canada, le Brésil, Madagascar, le Tibet, le Yémen, le Liban, le Zaïre, le Chili, le Pérou, le Japon, l'Afghanistan et l'Australie.

¹²⁰ AVL, P650, PV de la séance du Comité élargi du RCL, 30/06/1971, p. 3.

¹²¹ Institué en 1971 après une suggestion faite à l'Assemblée du district suisse, le principe du cycle de conférences vise une action directe du club et permet d'aborder des problèmes sous différents aspects. AVL, P650, *BH* 04/10/1975, n° 14, p. 2.

¹²² Sur les 27 causeries traitant de l'agriculture, 20 ont été données après 1968, principalement par des hommes impliqués dans ces questions au niveau associatif (François Bonnard, Hubert Reymond, René Bernhard). Les exposés sur l'environnement apparaissent aussi à cette période avec les questions sur l'aménagement du territoire et l'écologie.

définie, mais de leur donner une vision globale du sujet afin que chacun puisse s'en faire sa propre idée¹²³. Toute conférence peut susciter une réflexion intellectuelle, même si le nombre de causeries purement réflexives se limite au nombre de 18.

Si les causeries constituent l'activité principale des lunches, il convient de préciser qu'entre 1945 et 1989, une séance sur deux en moyenne se déroule sans intervention et laisse la place à la discussion informelle – les “propos de table” –, dont les archives ne gardent aucune trace. Pierre Favre, alors responsable de la Commission des programmes, souligne, sur un ton humoristique, l'importance de ce temps libre :

Je vous demande pardon d'avoir dû, parfois, vous imposer une conférence alors que vous eussiez, comme moi, préféré la conversation plus intime au gré des tables. Cet aspect spontané de la causerie doit subsister au Rotary et il est bien entendu que la nouvelle équipe des programmes saura vous ménager ces vendredis silencieux qui permettent de venir au Rotary pour se détendre dans l'amitié sans redouter d'être endoctriné après chaque dessert.¹²⁴

C. Les actions rotariennes

Les actions sont liées à l'action rotarienne d'intérêt public. Le but n'est pas ici de détailler toutes les initiatives que le RCL a menées à bien entre 1945 et 1989, mais de mettre en évidence les plus grandes actions pour saisir leur échelle et leurs domaines privilégiés. Il s'agira ensuite d'évoquer le système des bourses d'études pour comprendre comment le RCL déploie une activité philanthropique.

1. Les grandes actions : un ancrage local ?

Le RCL fait des dons de toutes sortes. Entre 1945 et 1955, cela va des dons (10 à 20) de Noël de 50 CHF¹²⁵ offerts à des organisations caritatives comme l'Hospice de l'Enfance, Eben-Ezer ou la Crèche, à de petites actions à caractère humanitaire, telles qu'un don en 1947 de 3612 CHF en faveur des sinistrés des inondations en Angleterre. Durant ces dix années rotariennes, le RCL alloue en moyenne 4227.95 CHF par année, somme perçue sur son compte nommé “dons bienfaisance”¹²⁶. Depuis 1955, le RCL continue évidemment de verser des dons annuels

¹²³ Voir par exemple les sujets en relation avec la politique au ch. VIII.

¹²⁴ AVL, P650, FAVRE Pierre, Rapport d'activité de la Commission des programmes, 30/06/1957, p. 2.

¹²⁵ Tous les montants sont tirés des bilans annuels présentés lors des Assemblées générales, consultables dans le fonds P650. Nous n'avons malheureusement pas pu établir une moyenne sur les 45 années, car certains bilans sont incomplets ou abrégés.

¹²⁶ À noter que même si le compte se nomme ainsi, le terme de bienfaisance ne plaît en général pas aux rotariens. Nous avons retrouvé 8 lettres de gouverneurs, dont celle du Lausannois Jean Zwahlen, insistant sur le fait que « le Rotary n'est pas une œuvre de bienfaisance » malgré les dons et actions de tous les clubs à différents échelons. ZWAHLEN Jean, « Lettre du Gouverneur », *Le Rotarien suisse*, janvier 1964, p. 2.

à des tiers. Entre 1974 et 1984, cette somme s'élève, en moyenne, à 6802.33 CHF par année. En raison de la réputation du RI, le club reçoit un nombre incalculable de sollicitations financières à discuter et à sélectionner¹²⁷. Mais la priorité est désormais de ne pas éparpiller les fonds et de « se concentrer sur un objet bien déterminé »¹²⁸.

Créé justement en 1955, le Foyer-restaurant universitaire (FRU) est la première grande action de ce type, réalisée par le RCL. D'un coût de 100'000 CHF, la fondation de ce foyer pour étudiants est prise en charge par la Commission de jeunesse du club¹²⁹, avec l'aide des autorités communales et de Marcel Bridel, alors prorecteur de l'UNIL, qui deviendra l'un des deux membres d'honneur non rotariens du RCL¹³⁰. À la suite de cette entreprise rotarienne, le Gouverneur du district demande au RCL d'expliquer aux autres clubs suisses la marche à suivre pour organiser avec succès une grande action d'intérêt public¹³¹. Entreprendre de telles actions demande beaucoup plus de temps qu'un simple don et mobilise plusieurs rotariens.

D'autres actions substantielles ont suivi la création du FRU. En 1965, un don de 100'000 CHF est destiné à l'institution du Cazard de l'Union chrétienne de jeunes gens¹³². Suite au RIL 1973 et grâce aux fonds restants de la manifestation, plusieurs grandes actions sont entreprises : 30'000 CHF pour améliorer la piscine du centre médico-pédagogique du Châtelard¹³³, 34'500 CHF pour un bus pour personnes handicapées à Pro Infirmis¹³⁴, 100'000 CHF pour le Centre de Vernand de la Fondation vaudoise en faveur des handicapés mentaux¹³⁵ et un don de 65'000 CHF pour une maison du Village d'enfants Pestalozzi. En 1977, durant la Semaine de l'entente mondiale du RI, le RCL offre un cœur-poumon artificiel de 31'000 CHF à l'Institut national uruguayen de chirurgie cardiaque à Montevideo, en collaboration avec le RC Cordon¹³⁶.

¹²⁷ AVL, P650, CORMINBOEUF René, « Discours du président sortant », *BH* 01/07/1985, n° 51, p. 2.

¹²⁸ AVL, P650, Correspondance 1972, Lettre de Jean Meier à l'Association pour l'entraide familiale, 30/06/1972

¹²⁹ La Commission est alors composée d'André Oyex, Gustave Schaefer, Frédéric Soutter et Charles Thévenaz. Le mérite revient aussi à Charles Hossli, créateur du Fonds de jeunesse.

¹³⁰ L'ancien Conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz est le second. AVL, P650, *BH* 02/12/1955, n° 23, p. 1.

¹³¹ Voir VUILLEUMIER Pierre, « Comment participer utilement à la création d'une œuvre d'intérêt public », *Le Rotarien suisse*, avril 1957, pp. 211-213.

¹³² L'idée de base était la construction d'une « Maison des apprentis », mais des représentants de l'État de Vaud ont décidé de faire de ladite maison un foyer pour les jeunes en difficultés, ce qui a conduit au changement de destinataire de l'action. Voir *Plaquette du 75^e anniversaire du Rotary-Club de Lausanne 1926-2001*, Lausanne, 2001, p. 33.

¹³³ AVL, P650, *BH* 29/07/1974, n° 4, p. 2.

¹³⁴ *Idem*.

¹³⁵ ARI EAO, Dossier du RCL II, LAMBERT René-Henry, Résumé des projets et objectifs du club, 31/10/1975, p. 2.

¹³⁶ AVL, P650, LAVANCHY Henry-Ferdinand, « La semaine de l'Entente mondiale rotarienne », *BH* 11/09/1976, n° 11, p.2, et *BH* 13/06/1977, n° 47, p. 3.

L'action de plus grande ampleur aboutit en 1982 avec l'inauguration de la Maison de Champbaillard à Romainmôtier, surnommée la « maison rotarienne ». Par la construction d'une maison d'hébergement pour les jeunes, le but premier de cette entreprise est de contribuer à l'entente nationale en « rapproch[ant] les Suisses allemands des Suisses romands »¹³⁷. Dans son projet initial de 1979, le RCL souhaitait en faire une action vaudoise avec la participation des RC du canton entier¹³⁸. Mais le manque d'intérêt et la « réticence de certains clubs romands individualistes »¹³⁹ ont fait que le groupe de travail du RCL¹⁴⁰ s'est retrouvé seul pour réaliser ce projet se montant à 650'000 CHF¹⁴¹, malgré des dons mineurs de 16 autres RC du district¹⁴².

Deux éléments peuvent être relevés à travers ce panorama des grandes actions du club. Premièrement, la grande majorité d'entre elles sont des actions concrètes à l'échelle lausannoise, voire vaudoise. Les actions internationales sont rares¹⁴³ et suscitent peu d'intérêt parmi les membres du RCL, comme l'explique Pierre Richard, administrateur d'une entreprise de ferblanterie-couverture, au cours d'une causerie en 1987:

Il nous arrive parfois d'oublier notre appartenance au Rotary International. La plupart du temps, un effort déployé sur le plan local donne plus de fruits qu'une grande action d'envergure internationale. Nous avons de la peine à les intégrer et elles sont rarement suivies activement par nos membres au-delà d'une participation financière. [Dans] le cas de polio-plus, où chacun a versé 140 CHF pour remplir notre quota de club, [je] doute qu'au-delà de ce geste, cette action soit présente de manière concrète et sur une longue durée parmi nous alors qu'une action locale permet de payer de sa personne.¹⁴⁴

¹³⁷ AVL, P650, BH 22/06/1981, n° 48, p. 1.

¹³⁸ Le vœu du Gouverneur d'alors est d'établir une action commune à l'échelle du district, mais le Comité du RCL, en divergence avec cette idée, préfère grouper les dix clubs vaudois pour réaliser une action plus marquante. Lausanne, AVL, P650, BH 09/04/1979, n° 40, p. 1.

¹³⁹ AVL, P650, BH 02/07/1979, n° 51, p. 2.

¹⁴⁰ L'action est principalement l'œuvre de Georges Michaud, Pierre Richard et Charles-François Thévenaz. À noter que la gestion et l'exploitation de la maison reviendront à la commune de Romainmôtier, le RCL gardant un droit de regard. AVL, P650, BH 07/05/1984, n° 44, p. 2.

¹⁴¹ AVL, P650, MICHAUD Georges, « Rapport final sur Champbaillard », BH 07/03/1983, n° 34, p. 2.

¹⁴² FAVRE Pierre, « Éditorial », *Le Rotarien suisse*, octobre 1982, p. 1.

¹⁴³ Outre les petites actions « humanitaires » des années 45-55 et le cœur artificiel mentionnés précédemment, rares sont les actions internationales du club. Notons tout de même une contribution financière du RCL à l'action du RC Montreux-Vevey de soutien à l'œuvre du Père Resplendino au Sahel et, en 1989, la préparation d'une action au Népal qui prévoit la démolition et la reconstruction d'une école. AVL, P650, IYNEDJIAN Pierre, « Action Népal », BH 05/09/1989, n° 10, p. 2.

¹⁴⁴ AVL, P650, RICHARD Pierre, « La rencontre des clubs contacts du 18-20 septembre à Lyon », BH 13/10/1987, n° 15, p. 2.

Le fonds des 3-H¹⁴⁵ du RI et son action *PolioPlus*¹⁴⁶ ont ainsi, comme dans d'autres clubs suisses¹⁴⁷, rencontré une certaine réticence au RCL, le club votant par la négative en 1986 à la participation obligatoire des clubs. C'est seulement lorsque celle-ci est proclamée par le district que le RCL fait un don important de 30'000 CHF. Deuxièmement, les deux types d'actions privilégiées du RCL sont celles en faveur des personnes handicapées et de la jeunesse. C'est d'ailleurs pour cette dernière qu'un système de bourses propre au club est institué dans les années 1960.

2. Les bourses d'études

Le Fonds Zwahlen est créé en 1964 en hommage à Jean Zwahlen, directeur de Zwahlen & Mayr SA. Le principe de ce système de bourse d'études original, car propre au RCL, est de décerner annuellement un prix d'environ 1'500 CHF « à une jeune fille ou [un] jeune homme en cours de formation scolaire ou professionnelle qui se sera distingué »¹⁴⁸ et qui « a montré des qualités de caractère dans des situations difficiles »¹⁴⁹. La bourse est donc destinée à des étudiants des écoles professionnelles, secondaires et techniques de Lausanne. Le lauréat sélectionné par le club peut alors faire un voyage d'études de trois semaines à un mois dans un autre pays, dans le but d'« élargir ses connaissances, de nouer des contacts et des échanges, notamment dans le cadre des Rotary-Clubs qu'il visitera »¹⁵⁰. La bourse sera complétée en 1970 par l'institution d'un prix « Arts et lettres », fondé en hommage à Carlo Hemmerling et attribué chaque deux ans à un ou une élève du Conservatoire de Lausanne, de l'École des Beaux-Arts ou de l'École d'art dramatique. Le Fonds Zwahlen se montera alors à 50'000 CHF.

Des systèmes de bourses existent aussi au niveau du Rotary suisse et international. Dans le district suisse, les bourses, créées en 1946 sur l'initiative¹⁵¹ d'Albert Perrier, membre du RCL,

¹⁴⁵ Lancé dans le cadre du 75^e anniversaire du RI, le fonds des 3-H vise à « improve health, hunger and enhance human, cultural and social development among peoples over the world ». Le but du RI est alors de faire participer les clubs du monde entier à cette opération humanitaire. Voir FORWARD David C., *op. cit.*, p. 122.

¹⁴⁶ Institué en 1985, le programme de santé publique *PolioPlus*, encore d'actualité en 2016, vise à éradiquer la poliomyélite dans toutes les régions du monde. Plus d'un milliard de dollars y seront investis. Voir GOUSSET Sandrine, *op. cit.*, pp. 184-185.

¹⁴⁷ Dans un message sur l'action *PolioPlus*, le Gouverneur Claude Jacot souligne « les réticences de certains clubs à l'égard de directives venues de très loin ». JACOT Claude, « Message du Gouverneur du 199^e district », *Le Rotarien suisse*, janvier 1987, p. 3.

¹⁴⁸ AVL, P650, Règlement du Fonds Jean Zwahlen, 19/11/1969, p. 1.

¹⁴⁹ AVL, P650, RAMELET Roger-Louis, « L'extension du Fonds Jean Zwahlen et autres actions du club en faveur de la jeunesse », *BH* 09/11/1969, n° 10, p. 2.

¹⁵⁰ AVL, P650, Règlement du Fonds Jean Zwahlen, *op. cit.*, p. 1.

¹⁵¹ Albert Perrier, alors professeur ordinaire de physique à l'UNIL, est le responsable d'une commission composée de trois autres rotariens, dont le Lausannois Hermann Stirlin. Nous pouvons ainsi affirmer que la création d'un système de bourses à l'échelle du district est due à des membres du RCL. Il existait d'ailleurs dans le club une

sont destinées à des personnes dont la formation, pas nécessairement universitaire, est terminée. D'une somme de 600 CHF, elle a comme but de créer des contacts entre les pays et de « perfectionne[r] [la] future élite »¹⁵² de la Suisse. Au niveau du RI, le programme de bourses d'études de la Fondation Rotary, « bras philanthropique du RI »¹⁵³ créé en 1947 après le décès de Paul Harris, créateur du Rotary, permet à des jeunes hommes de devenir « ambassadeurs de bonne volonté »¹⁵⁴ du Rotary par un séjour d'une année dans une université étrangère. Chaque club du district suisse peut proposer tous les deux ans une candidature, qui est ensuite sélectionnée de façon stricte¹⁵⁵ par la Fondation. Celle-ci organise aussi des échanges de groupes d'études entre deux districts différents. Des étudiants suisses peuvent être logés auprès de familles rotariennes étrangères, et vice-versa¹⁵⁶. En tant que jeune ingénieur choisi par le RCL, Michel Bonnard a pu, par exemple, profiter en 1971 d'une bourse pour un séjour d'étude dans l'Illinois aux États-Unis. Trois ans plus tard, l'administrateur de Bonnard & Gardel SA fait son entrée au Rotary lausannois. Cet exemple montre que ces différents systèmes de bourses peuvent aussi avoir comme objectif secondaire de susciter de futures vocations rotariennes.

bourse locale octroyée par le Fonds de Jeunesse de Charles Hossli. AVL, P650, PERRIER Albert, « Bourses d'études internationales du Rotary International et du Rotary suisse », *BH* 21/08/1948, n° 8, p. 1.

¹⁵² AVL, P650, *BH* 12/04/1946, n° 41, p. 2.

¹⁵³ GOFF Brendan M., *op. cit.*, p. 330.

¹⁵⁴ AVL, P650, DUBATH Robert, « Mon séjour aux États-Unis », *BH* 03/12/1954, n° 24, p. 2.

¹⁵⁵ En 1970, les candidatures féminines ne sont par exemple pas encore possibles. AVL, P650, DUDAN Philippe, Rapport du président de la Commission des intérêts professionnels, 1970, p. 1.

¹⁵⁶ AVL, P650, GUIGNARD Pierre, « Les bourses et la Fondation Rotary », *BH* 22/11/1971, n° 21, p. 3.

V. Devenir rotarien : le système d'admission du club

Comme le déclare Jean Meier lors d'un discours adressé aux nouveaux membres du club, « au Rotary, nul ne pose sa candidature : comme Cincinnatus derrière sa charrue, il faut attendre d'être remarqué pour ses vertus humaines et sa renommée professionnelle »¹⁵⁷. L'entrée au RCL se fait ainsi par cooptation. La personne sélectionnée est appelée au club par un ou plusieurs parrains. Au préalable, sa candidature est examinée par la Commission d'admission qui, sur la base d'un nombre d'admissions fixé annuellement par l'Assemblée du club, l'aura choisie et proposée au Comité¹⁵⁸. Si celui-ci accepte, le nom du candidat est soumis à l'approbation de l'ensemble du club et le parrain propose alors, pour la première fois¹⁵⁹, à la personne en question de rejoindre les rangs du RCL. Entre 1945 et 1989, 195 hommes y ont été admis, soit une moyenne de 4,4 nouveaux membres par année¹⁶⁰. Par l'étude de la Commission d'admission et du parrainage, ce chapitre a comme objectif de saisir les rouages du système d'admission du RCL pour comprendre comment un homme devient rotarien durant la période étudiée.

A. Évolution de la Commission d'admission

Durant les vingt-cinq premières années du RCL, la Commission d'admission est restée la même¹⁶¹, composée des membres fondateurs Gaston de Jongh, Henri Mayr et Arthur Randin. Elle est alors considérée comme « le principal agent recruteur »¹⁶² du club. D'ailleurs, de Jongh souligne dans *Le Rotarien suisse* que le devoir de ces entités est de « rechercher les personnalités et ne pas attendre les suggestions »¹⁶³. Le témoin est ensuite passé à une génération plus jeune en 1951 avec une Commission présidée par Jean Zwahlen durant neuf ans. Nous interprétons la permanence de certaines figures au sein de la Commission lors des quinze premières années de la période comme un signe d'une certaine fermeture du club et d'une sélection orientée par un petit noyau de membres. L'exemple le plus concret est celui du

¹⁵⁷ AVL, P650, MEIER Jean, « Réception de quatre nouveaux membres », *BH* 17/04/1972, n° 39, p. 3.

¹⁵⁸ AVL, P650, GARDEL André, « Admissions et activités de la Commission d'admission », 15/01/1973, n° 28, pp. 3-4.

¹⁵⁹ Bien que jugée essentielle pour éviter de « causer des désillusions inutiles, donner du Rotary une image erronée et provoquer des ennuis », cette règle de confidentialité qui demande que le parrain n'informe pas le candidat de sa proposition n'est pas souvent respectée. AVL, P650, PV de la séance de la Commission d'admission, 30/04/1985, p. 2.

¹⁶⁰ Précisons que les moyennes des périodes III (5,4) et IV (5) sont plus élevées que le taux de la période II (2,7).

¹⁶¹ À noter que les membres fondateurs Frédéric Savary et Louis Kohler ont aussi fait partie de la Commission d'admission durant les années 1930. Ils ont tous les deux démissionné du club en 1941.

¹⁶² AVL, P650, *BH* 29/11/1957, n° 22, p. 1.

¹⁶³ DE JONGH Gaston, « Was ist besser, was ist schlechter geworden ? », *Le Rotarien suisse*, novembre 1953, p. 539.

membre fondateur de Jongh, dont l'importance est évoquée *a posteriori* par Marcel Noverraz, ingénieur en électricité :

De Jongh me semblait coiffer le club tant par l'élégance de sa stature, son autoritarisme naturel, son allure vieille noblesse que par ses interventions à la fois sèches et pertinentes. Qui n'avait pas l'aval de de Jongh, comme candidat, avait peu de chance d'être admis Rotarien. De Jongh était la boule noire que pouvait craindre le parrain imprudent dans son choix.¹⁶⁴

Une autre figure importante est celle de Pierre Favre. Le directeur du siège lausannois de Publicitas SA reprend en 1960 la Commission et contribue en 1964¹⁶⁵ à sa "démocratisation" en décidant que son responsable changera désormais annuellement¹⁶⁶. Elle sera par la suite formée des cinq derniers présidents du club, accompagnés du président actuel et du responsable de la Commission de classification, qui s'avérera être Pierre Favre de 1956 à 1987.

Durant les années 1970, la Commission d'admission est la cible de critiques internes en raison du refus de cinq candidats de rejoindre le club. Un membre dénonce par exemple le « caractère exclusif »¹⁶⁷ du RCL et un autre la « manière anarchique et anachronique dont le club procède à son recrutement »¹⁶⁸. L'admission simultanée d'un nombre trop élevé de personnes fait aussi des mécontents, d'autant plus que, jusqu'aux années 1960, la règle consistait à ne pas accueillir plus de deux nouveaux membres par semestre¹⁶⁹. Pour Favre, un dépassement de ce nombre serait « grave de conséquences sur l'esprit du club »¹⁷⁰. L'un des soucis permanents des membres est, en effet, la taille du club, le nombre idéal souvent mentionné étant de 60 membres. Cette préoccupation s'accroît encore en 1967 quand le RCL franchit le dénommé « seuil critique des 100 membres »¹⁷¹. En janvier 1973, alors que le club compte 108 membres¹⁷², l'avocat André-Noël Pache évoque les dangers de l'expansion de l'effectif :

Nous n'avons jamais fixé de *numerus clausus*, mais à plusieurs reprises, le club a prévu un chiffre indicatif de cent membres. Un club trop nombreux court des risques: les membres ne se connaissent plus. Cent membres est évidemment un chiffre arbitraire; c'est au moment où nous nous sommes arrêtés à ce chiffre

¹⁶⁴ AVL, P650, NOVERRAZ Marcel, « Mes belles années (1959-1986), causerie du 60^e anniversaire du RCL », *BH* 04/11/1986, n° 19, p. 2.

¹⁶⁵ En 1963, Gaston de Jongh ne participera presque plus aux séances hebdomadaires pour des raisons de santé. Son retrait de la vie du club est ainsi synonyme de réforme de la Commission d'admission. AVL, P650, *BH* 11/11/1963, n° 19, p. 1.

¹⁶⁶ AVL, P650, PV de la séance du Comité élargi du RCL, 29/05/1964, p. 1.

¹⁶⁷ Nous avons décidé de rendre anonymes les noms des membres en question. AVL, P650, Correspondance 1972, Lettre au président Jean Meier, 11/01/1972.

¹⁶⁸ AVL, P650, *BH* 21/02/1977, n° 32, p. 4.

¹⁶⁹ AVL, P650, « Discussion sur la politique du club en matière d'effectif et de nouveaux membres », *BH* 03/02/1986, n° 31, p. 2.

¹⁷⁰ AVL, P650, FAVRE Pierre, « Rapport présidentiel », Annexe du *BH* 15/07/1960, n° 3, p. 2.

¹⁷¹ N.s., « Le Rotary-Club de Lausanne au "seuil critique" des cent membres », *Nouvelle Revue de Lausanne*, 12/10/1967, p. 7.

¹⁷² Au niveau des clubs du 179^e district, seuls les RC Bâle, Berne et Genève comptent aussi plus de 100 membres durant les années 1970 (en 1978, respectivement 107, 113 et 131). AVL, P650, *BH* 06/11/1978, n° 18, p. 1.

qu'est née l'initiative de la création du club de Lausanne-Ouest. Il ne faudrait pas trop dépasser le nombre de cent, car il devient difficile d'assimiler les nouveaux membres. Se bien connaître est une question fondamentale, dans l'esprit même du Rotary.¹⁷³

Le recrutement du RCL ne cessera pas et, en 1984, le but de la Commission d'admission sera désormais de stabiliser les effectifs du RCL autour de 140 membres.¹⁷⁴

B. Les facteurs d'échec et de réussite des candidatures

Les critères de base pour être accepté au Rotary sont inscrits dans l'article 5a du règlement intérieur du RCL :

Pour être admis comme membre actif, il faut être majeur, jouir d'une bonne réputation, diriger ou faire partie de la direction d'une entreprise commerciale, industrielle ou d'une association professionnelle, ou exercer d'une façon distinguée une magistrature, une profession ou un métier indépendant et avoir son domicile professionnel¹⁷⁵ ou privé sur le territoire du club.¹⁷⁶

En mars 1947, la délimitation territoriale du club passe du canton de Vaud à « Lausanne et environs »¹⁷⁷, c'est-à-dire à l'agglomération lausannoise. Par la suite, le RCL partage des zones de la ville avec les autres RC créés à Lausanne. À l'intérieur de son territoire, le but du club est de refléter « l'image fidèle de la vie professionnelle, commerciale et culturelle de la localité »¹⁷⁸. Pour représenter cette coupe des activités lausannoises, le RCL recrute alors des représentants des différentes professions de la ville.

Années	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	Total
Nombre de candidatures	29	12	1	11	20	10	3	6	8	21	121
Candidatures acceptées	7	7	0	9	9	2	2	4	8	16	67
Candidatures refusées	22	5	1	2	11	5	1	2	0	5	54

Figure 7 Les candidatures de 1971 à 1980

Pour identifier d'autres facteurs concrets qui conduisent à l'admission ou non d'un homme au Rotary, nous avons opté pour une étude des PV de la Commission d'admission de 1971 à 1980. Cette tranche de dix années, choisie en raison du manque de sources à ce sujet avant 1970¹⁷⁹, nous permet de prendre en compte un nombre suffisamment varié de candidatures pour en

¹⁷³ AVL, P650, « Admissions et activités de la Commission », Discussion suivant la causerie d'André Gardel, *BH* 15/01/1973, n° 28, p. 7.

¹⁷⁴ AVL, P650, PV de la séance de la Commission d'admission, 04/11/1984, p. 1.

¹⁷⁵ Avant la convention du RI à Mexico en 1968, le rotarien devait impérativement avoir son lieu de travail dans les limites territoriales du club. Cette conception territoriale sera abandonnée en 2001. PANZAR Walter, « Quarante ans au service du Rotary International », *Le Rotarien suisse*, octobre 1970, p. 157.

¹⁷⁶ AVL, P650, *Règlement intérieur du Rotary-Club de Lausanne*, Imprimeries La Concorde, Epalinges, 1977, p. 3.

¹⁷⁷ AVL, P650, MONAY Léon, « Rapport présidentiel », *BH* 30/06/1947, n° 50, p. 1.

¹⁷⁸ AVL, P650, *BH* 12/07/1976, n° 2, p. 3.

¹⁷⁹ Aucun PV de la Commission d'admission antérieur à 1970 n'a été gardé dans les archives du club.

proposer une analyse. En effet, comme le montre la Figure 7, les membres du RCL ont déposé pas moins de 121 candidatures durant la période. Relevons d'emblée que si 67 d'entre elles ont abouti, 54 ont été refusées par la Commission, soit une moyenne de 44,6%. Ce chiffre, qui pourrait avoir été encore plus élevé dans le passé¹⁸⁰, révèle la sévérité de la sélection. Nous allons maintenant l'aborder à partir des facteurs d'échec et de réussite d'une candidature mentionnés dans les tableaux ci-dessous.

Facteurs d'échec	N	Facteurs de réussite	N
Classification occupée	17	Fréquentation régulière du club	10
Âge	7	Classification libre/originale	9
Inconnu	5	Accord avec Lausanne-Ouest	5
Refus du candidat	5	Liens avec entreprises/entités	5
Mauvaise intégration présumée	4	Bonne impression dans un lunch du RCL	4
Limite annuelle des candidats	3	Assurance sur l'assiduité	4
Admission dans un autre club	2	Liens familiaux	3
Assiduité incertaine	2	Concurrence possible des Lions Club	3
Candidature pas dans les formes	2	Connu de beaucoup de membres	3
Domicile	2	Accord des membres de la classification	1
Classification non recherchée	2	Activité durant RIL 73	1
Réputation de l'entreprise	1		
Opposition	1		
Retirée par le parrain	1		

Figure 8 Les facteurs d'échec des 54 candidatures refusées et les facteurs de réussite des 48 candidatures acceptées¹⁸¹ entre 1971 et 1980¹⁸²

1. Le système des classifications

À l'exception des métiers liés à la presse et à la religion, il est stipulé dans les statuts de 1927 que « le club ne peut comprendre qu'un seul représentant de chaque activité professionnelle »¹⁸³. Mis en place par le RI, le système de classifications est destiné à assurer cette règle en donnant à chaque profession son étiquette. Jusqu'aux années 1950, le RCL n'applique pas exactement

¹⁸⁰ Cette hypothèse se fonde sur le fait que, durant l'année rotarienne 1942/43, seule année antérieure à 1970 qui dispose d'un rapport de la Commission d'admission, 16 propositions sur un total de 20 ont été refusées, soit un taux de 80% d'échec. AVL, P650, DE JONGH Gaston, Rapport de la Commission d'admission 1942/43, 15/06/1943, p. 1.

¹⁸¹ 19 candidatures acceptées ne font l'objet d'aucune précision et ne figurent pas ici.

¹⁸² Source : AVL, P650, Procès-verbaux de la commission d'admission, 1971-1980.

¹⁸³ AVL, P650, *Statuts du Rotary-Club de Lausanne*, Imprimeries Réunies, Lausanne, 1927, p. 3.

le principe des classifications du RI¹⁸⁴. De Jongh estime ainsi que ce système est « une grande source d'erreur [car] il est préférable de viser et de choisir un homme »¹⁸⁵. En 1956, avec la création de la Commission de classification mentionnée *supra*, ce principe gagne en importance au sein des admissions. Entre 1971 et 1980, les classifications déjà représentées constituent le facteur principal d'échec des candidatures, avec 17 personnes inadmissibles pour cette raison et 2 en raison de la profession du candidat qui n'est pas celle que recherche le club. Durant ces dix années, le RCL cherche ainsi, avec succès ou non, à pourvoir les professions qui ne sont pas représentées ou qui ne le sont plus, en raison du décès ou du changement de statut d'un rotarien devenu membre doyen actif¹⁸⁶: grands magasins, agence de voyage, tourisme, arts graphiques, consulat, *mass media*, musique, théâtre, agriculture, médecine, artisanat, autorités communales, Chemins de fer fédéraux (CFF) et ecclésiastique catholique¹⁸⁷. Les classifications manquantes ont ainsi constitué l'explication principale de l'entrée au club d'au moins 9 nouveaux membres dans les années 1970.

2. L'âge

L'âge est un second facteur primordial pour la Commission d'admission, comme l'indiquent les 7 candidatures refusées en raison de l'âge élevé des personnes. Même si le RCL se défend constamment d'être « un club de vieillards »¹⁸⁸, le rajeunissement est un mot d'ordre constant du club entre 1945 et 1989. En effet, en 1952 déjà, le bulletinier Paul-René Dufour parle d'une « cure de rajeunissement nécessaire »¹⁸⁹ en évoquant l'arrivée de cinq nouveaux membres¹⁹⁰. Il faut dire que, trois ans auparavant, la moyenne d'âge de 57,16 des membres du RCL était la

¹⁸⁴ À l'image de Léon Monay, président en 1946/47, qui note dans un rapport destiné au Gouverneur que le club préfère « fai[re] appel à des personnalités, les classifications étant fonction de l'activité économique de chaque ville ». ARI EAO, Dossier du RCL II, Rapport du RCL au Gouverneur Curt Wild, 28/11/1946, p. 1.

¹⁸⁵ AVL, P650, PV de la séance du Comité élargi du RCL, 08/07/1960, p. 2.

¹⁸⁶ Depuis 1939, un rotarien peut devenir membre doyen actif (MDA) s'il est membre du Rotary depuis 15 années et, depuis 1973, s'il a dépassé 60 ans et compte plus de 10 années au club (14 membres sont alors devenus MDA). Le MDA libère alors sa classification, mais garde ses obligations rotariennes comme l'assiduité. Il a alors la possibilité de proposer un candidat plus jeune qui prendrait sa classification désormais vacante, ou est du moins consulté prioritairement en cas de proposition d'un autre rotarien. D'autres catégories de membres existent alors, telles que le membre retiré des affaires et le membre actif supplémentaire. Voir AVL, P650, BH 02/04/1973, n° 39, p. 1.

¹⁸⁷ AVL, P650, PV de la séance de la Commission d'admission, 05/03/1971, p. 4 ; 03/08/1971, p. 1 ; 20/10/1971, p. 4 ; 14/05/1974, p. 2 ; 22/04/1975, p. 3 ; 15/10/1975, p. 3 ; 18/09/1979, p. 2 ; 12/11/1979, p. 2 et 01/09/1980, p. 2.

¹⁸⁸ AVL, P650, GAILLARD Jean, « Discours du président sortant », BH 03/06/1969, n° 50, p. 4.

¹⁸⁹ AVL, P650, BH 29/12/1952, n° 26, p. 2.

¹⁹⁰ C'est aussi l'avis du Gouverneur Georges Barbey qui, après avoir visité le RCL et l'avoir défini comme une « société d'hommes âgés qui se réunissent pour se retrouver à table », suggère dans son rapport « un rajeunissement impérieux avec toutes ses conséquences ». Voir ARI EAO, Dossier du RCL II, Rapport du Gouverneur Georges Barbey, 24/10/1951, p. 1.

plus élevée des 30 clubs suisses existants alors¹⁹¹. Au début des années 1970, l'âge idéal du candidat doit avoisiner les 45 ans¹⁹² et ne pas dépasser 50 ans, exception faite pour les personnalités de valeur « ayant à l'évidence les qualités de rotarien et leur place dans le club »¹⁹³. En 1984, la Commission d'admission évoque même un âge moyen des candidats de 35 à 40 ans¹⁹⁴. Bien entendu, l'âge idéal varie d'une profession à l'autre. Par exemple, la candidature du médecin Hans Bossart, 48 ans alors, est acceptée avec enthousiasme en raison de son âge, qui semble peu élevé au vu de son métier. Cette politique semble porter ses fruits, car la moyenne d'âge des hommes entrés au RCL après 1973, sans compter les rotariens arrivés d'autres clubs, est de 43,19 ans, alors qu'elle était de 47,39 pour les membres entrés entre 1960 et 1973.

3. L'assiduité

L'assurance d'une future participation aux séances hebdomadaires du club est un facteur important étudié avec attention. Les obligations professionnelles qui paraissent fort nombreuses et l'appartenance à des sociétés diverses¹⁹⁵ peuvent, dans certains cas, constituer un frein à l'admission. Cette exigence au sujet de l'implication potentielle des candidats s'explique par les moyennes d'assiduité plutôt basses du RCL. Entre 1945 et 1989, cette moyenne est de 69,32%¹⁹⁶ par année. Dans les classements établis régulièrement par les gouverneurs des districts suisses, le club, comme d'autres RC de grande taille du pays, avoisine ainsi plus fréquemment les dernières places que les premières. Sur toute la période, l'assiduité est une question récurrente des responsables du club qui la voient comme le baromètre de l'« état de santé [du] club »¹⁹⁷. Une Commission d'assiduité est créée en 1974 pour remédier à ces problèmes. Il faut dire qu'en 1986, par exemple, plus de 25%¹⁹⁸ de l'effectif du RCL n'atteignent pas les 60% demandés alors à chaque rotarien par le RI¹⁹⁹. Outre les présences aux

¹⁹¹ Chiffre tiré de CUENDET Samuel, « Septième message mensuel du Gouverneur », *Le Rotarien suisse*, janvier 1949, p. 6.

¹⁹² AVL, P650, PV de la séance de la Commission d'admission, 10/08/1973, p. 2.

¹⁹³ AVL, P650, PV de la séance de la Commission d'admission, 25/09/1972, p. 2.

¹⁹⁴ AVL, P650, PV de la séance de la Commission d'admission, 04/09/1984, p. 1.

¹⁹⁵ Ce qui ne veut évidemment pas signifier que les candidats ne doivent pas faire partie d'autres associations. Pour la Commission d'admission, l'« esprit de service » et le sens éthique démontré par le candidat, par exemple dans des associations d'intérêt général, sont importants. AVL, P650, GARDEL André, « Admissions et activités de la Commission d'admission », *op. cit.*, p. 6.

¹⁹⁶ Nous avons calculé ce taux sur la base des listes de pourcentages établies chaque semestre par les secrétaires du club. La moyenne d'assiduité s'est constamment améliorée au fil de la période : 58,2% entre 1945 et 1955, 68,4% entre 1956 et 1966, 71,9% entre 1967 et 1977 et 76,1% entre 1978 et 1989.

¹⁹⁷ AVL, P650, LAMBERT René-Henry, « Sur l'assiduité », *BH* 04/10/1975, n° 14, p. 2.

¹⁹⁸ AVL, P650, Correspondance 1966, Lettre ouverte de Pierre Chessex aux membres du RCL, 15/06/1986, p. 1.

¹⁹⁹ Un rotarien ayant moins de 60% de présence et ayant manqué 4 réunions consécutives sans excuse est, selon la règle instaurée par le RI en 1922, radié du club. Le RCL ne suit pas ces règles à la lettre et privilégie le dialogue

lunchs, la vie du club requiert d'autres investissements personnels, tels que le travail dans les commissions, souvent destiné aux nouveaux membres, et l'organisation d'actions. Le candidat devrait donc avoir la possibilité de consacrer du temps au RCL, règle pas toujours aisée à observer pour des hommes en pleine carrière. Les contraintes professionnelles sont d'ailleurs la cause principale²⁰⁰ des 42 démissions présentées entre 1945 et 1989.

4. La concurrence entre clubs-services

La concurrence avec d'autres clubs-services lausannois est aussi un facteur décisif pour l'acceptation des candidatures. Entre 1971 et 1980, 5 d'entre elles ont nécessité un accord préalable avec le RCLO et 3 ont dû être accélérées par crainte d'un risque d'admission dans le Lions-Club de Lausanne (LCL), qui a d'ailleurs devancé 2 fois le RCL. Par exemple, lorsque l'Association des intérêts de Lausanne (ADIL) nomme son nouveau directeur en 1971, le RCL cherche immédiatement à le recruter pour avoir un représentant du tourisme²⁰¹. Or, le président et l'ancien directeur de l'ADIL étant membres du LCL, le nouveau directeur décide de rejoindre les Lions. La « course à l'homme »²⁰² est donc bien réelle. Jusqu'en 1949²⁰³, le RCL est l'unique club-service de Lausanne. Une vingtaine d'années plus tard, malgré le prestige rotarien dû, selon Favre, à l'ancienneté et aux personnalités du club²⁰⁴, le Lions rivalise avec le Rotary dans cette sorte de chasse aux personnalités lausannoises.

Pour ce qui est des autres RC, la Commission d'admission estime que « toutes compétitions doivent être évitées entre les clubs lausannois quant au recrutement »²⁰⁵. Les fondations du RCLO en 1966, du RC Pully (RCP) en 1977 et du RC Lausanne-Léman (RCLL) en 1983 ont été entreprises pour permettre à davantage d'hommes de la ville de devenir rotariens, par exemple ceux dont la classification est déjà occupée au RCL. Parrain de ces clubs, ce dernier

préalable avec les personnes moins assidues. Deux membres ont tout de même été radiés du club pour insuffisance exagérée d'assiduité. AVL, P650, DE HALLER Bertrand, Rapport de la Commission d'assiduité, 18/10/1976, p. 1.

²⁰⁰ Les autres raisons principales des démissions sont la retraite professionnelle, le changement de club, le déménagement et la santé. Une personne a aussi quitté le club par déception. Dans 12 cas, les archives ne nous apportent pas de détails sur les raisons de la démission.

²⁰¹ AVL, P650, Correspondance 1971, Lettre de Jean Meier, président 1971/72, à Pierre Chessex, responsable de la Commission d'admission, 03/08/1971.

²⁰² AVL, P650, PV de la Commission d'admission, 22/03/1983, p. 1.

²⁰³ Cinquième Lions-Club de Suisse, le LCL est fondé le 1^{er} juillet 1949. Son premier président est l'avocat André Cordey. Contrairement aux RC, il est permis d'y admettre deux représentants par profession. AVL, P650, ZWAHLEN Jean, « Lions Clubs », *BH* 26/11/1949, n° 22, p. 2.

²⁰⁴ Dans une interview à la *GdL*, Pierre Favre, alors Gouverneur du district, donne son avis sur l'adage disant qu'« on entre au Lions Club quand on n'a pas été appelé au Rotary, et au Kiwanis quand on n'a pas pu entrer au Lions ». Voir CHENAUX Jean-Philippe, « Le Rotary, club de riches ou multinationale philanthropique ? », Interview de Pierre Favre, *Gazette de Lausanne*, 22-23/03/1980, p. 1.

²⁰⁵ AVL, P650, *BH* 12/07/1976, n° 2, p. 3.

conserve un “droit d’aînesse” pour le recrutement de nouveaux rotariens sur le territoire cédé aux nouveaux clubs²⁰⁶. Des rencontres entre les commissions d’admission des clubs se font alors annuellement, ce qui rend la concurrence entre RC moins importante que celle entre différents clubs-services.

5. La réputation et l’interconnaissance

Deux derniers facteurs non négligeables sont encore à mentionner. D’une part, la mauvaise réputation du candidat a conduit à l’échec de 5 candidatures entre 1971 et 1980. La Commission d’admission souhaite éviter les potentielles controverses entre membres et n’hésite pas à abandonner des noms après avoir mené son enquête auprès des rotariens qui connaissent le candidat ou son entreprise. Au contraire, une réputation favorable d’une entreprise ou d’une entité conduit le RCL à vouloir nouer des liens avec elle. 5 rotariens sont ainsi entrés au club pour représenter Bobst SA, la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), la Société de Banque Suisse (SBS), le Lausanne-Palace et l’école secondaire.

D’autre part, l’interconnaissance entre membres est un facteur de réussite essentiel. Bien que, d’après les directives de Gaston de Jongh, la Commission d’admission doive « s’interdire de favoriser [ses] amis [et] ne pas accepter d’office les membres d’autres clubs ou un fils de rotarien »²⁰⁷, les PV montrent qu’elle ne le fait pas systématiquement. Les transferts²⁰⁸ ont par exemple permis l’admission de 10 rotariens qui fréquentent régulièrement les lunchs du RCL. 4 conférenciers invités au club ont fait bonne impression et sont par la suite invités à rejoindre le RCL. 3 futurs membres ont collaboré à l’organisation du RIL 73. Enfin, 3 candidats ayant des liens familiaux (fils, cousin, beau-fils) avec un membre ont été acceptés pour cette raison durant les années 1970. Pour ce qui est des relations père-fils, même si l’« on n’est pas rotarien de père en fils »²⁰⁹, nous avons dénombré 8 liens de parenté directs²¹⁰ entre 1945 et 1989.

²⁰⁶ AVL, P650, BH 31/01/1977, n° 29, p. 3, et AVL, P650, BRUGGER F., « Le problème des admissions », Conférence donnée au RCLO, août 1970, p. 1.

²⁰⁷ DE JONGH Gaston, « Was ist besser, was ist schlechter geworden ? », *op. cit.*, p. 539.

²⁰⁸ Le RCL n’admet pas de transferts de rotariens inconnus. L’exemple de Rogers Desponds, membre du RC Berne depuis 1975, est révélateur. À son arrivée au club par transfert en 1984, celui-ci retrouve André Marguerat, son prédécesseur à la direction du 1^{er} Arrondissement, poste qu’il avait quitté en 1971 pour rejoindre la direction générale des CFF à Berne. AVL, P650, ROUX Claude, « Hommage à Roger Desponds », BH 18/04/1989, n° 41, p. 3.

²⁰⁹ AVL, P650, PIAGET Gérald, *Conclusions aux sujets proposés pour les groupes de discussion, Conférence du 86^e district à Lausanne*, 19-20/03/1955, p. 3.

²¹⁰ Les pères et les fils Thévenaz, Perret, Lamunière, Grumser, Gaillard, Devrient et Bourquin ont été membres du RCL. La famille Stucky a même compté trois générations au club.

D'autres connexions familiales existent, à l'image de l'avocat Philippe Dudan qui, à son arrivée au RCL, n'entre pas en terres inconnues :

De nombreux liens de parenté l'unissent à plusieurs de nos membres. Qu'on en juge plutôt: son épouse est la fille de feu Dr Émile Bourquin, ancien président, et par conséquent la sœur de notre ami, Jacques Bourquin. La sœur de son père a épousé le père d'André Gardel, ingénieur, qui est lui-même le frère de la maman de Philippe Dudan. Tout cela pour vous dire que le nouveau titulaire de la classification "droit : loyers" est tombé en pays de connaissance.²¹¹

C. Le parrainage

1. L'existence de grands parrains

Afin d'affiner notre analyse des admissions, le parrainage doit être abordé. Les parrains sont les personnes qui proposent le nom du futur éventuel membre, parfois appuyés par d'autres rotariens²¹². Une fois la candidature acceptée, leur rôle est d'initier le nouveau membre au Rotary, en insistant particulièrement sur « l'importance primordiale de la régularité aux lunches »²¹³, l'assiduité étant un rouage essentiel du RC. Par la suite, le parrain reste « le conseiller de son filleul »²¹⁴. Au début des années 1970, la Commission intérieure du RCL instaure d'ailleurs un système de "réunions au coin du feu" auxquelles le nouveau membre et son/ses parrains doivent participer et discuter des buts et de l'éthique du Rotary²¹⁵.

Pour le district suisse, tout rotarien devrait présenter au moins un candidat durant ses années au Rotary²¹⁶. Cette règle présupposerait une distribution équilibrée des parrains du RCL. Or, la visualisation des parrainages des membres admis entre 1945 et 1989 faite avec l'application *Gephi* et placée dans la page suivante montre que seuls 93 rotariens ont parrainé un nouveau membre, soit 35,2% de l'échantillon. De plus, elle indique la présence de grands parrains dans le club. 6 membres ont en effet parrainé plus de 5 personnes : Pierre Favre (12), Pierre Chessex, Pierre Vuilleumier et François Bonnard (8), Jean Zwahlen (7) et Marcel Noverraz (6). La plupart d'entre eux font partie des "animateurs" que nous avons tenté de définir au chapitre IV.

²¹¹ AVL, P650, BH 06/09/1965, n° 10, p. 2.

²¹² Dès 1974, les candidatures sont soutenues par des membres du RCL qui connaissent vraisemblablement l'homme en question. Le plus grand nombre d'appuis repérés est de huit.

²¹³ AVL, P650, BH 11/02/1948, n° 31, p. 1.

²¹⁴ AVL, P650, JACCOTTET Georges, « L'information rotarienne », BH 23/04/1965, n° 40, p. 1.

²¹⁵ AVL, P650, Correspondance 1971, Lettre de Marcel Noverraz à Jean-Pierre Stucky, 29/01/1971.

²¹⁶ AVL, P650, PIAGET Géraud, *op. cit.*, p. 1.

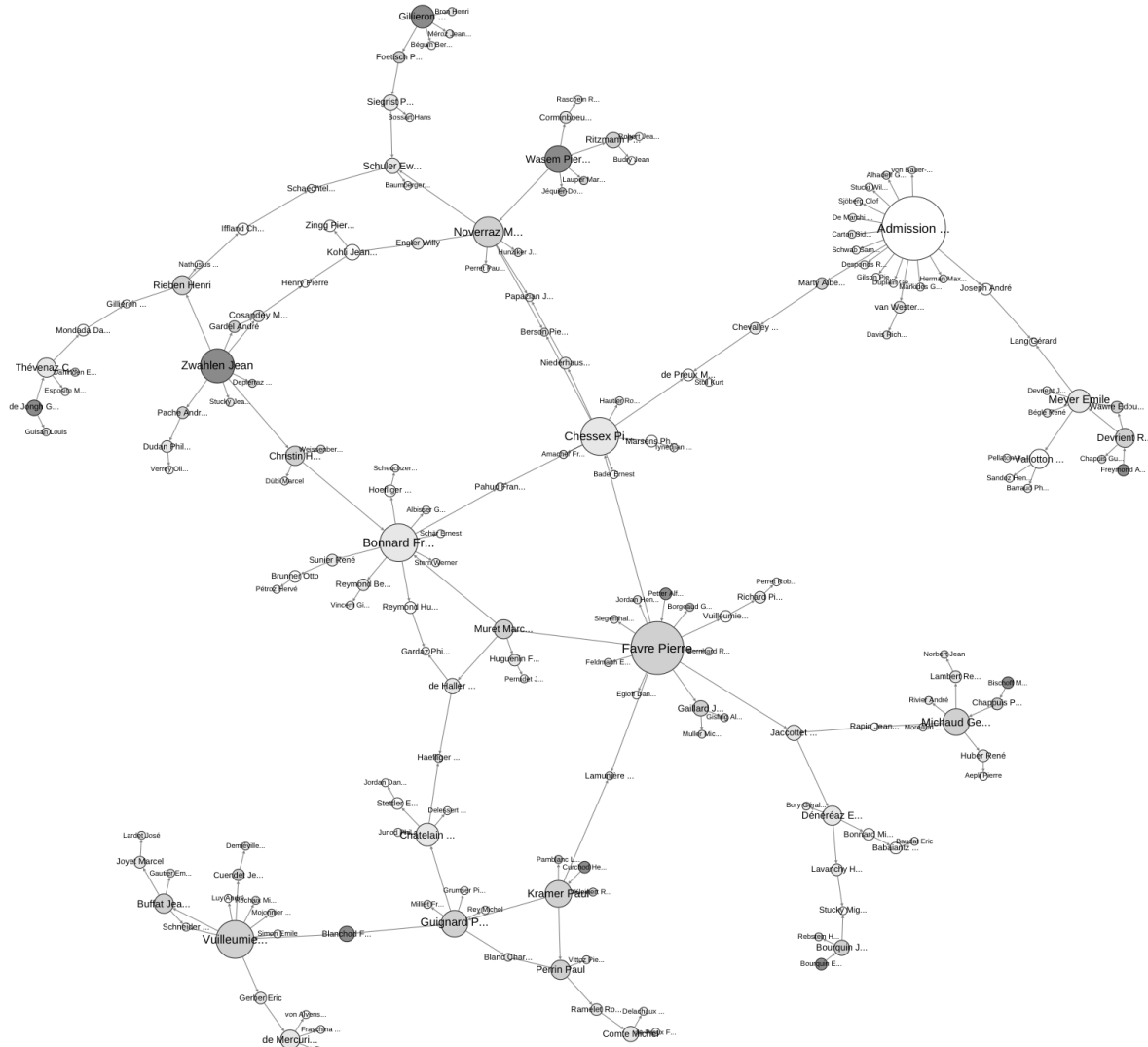


Figure 9 Visualisation des parrainages des membres admis entre 1945 et 1989²¹⁷

Explication :

Nœuds (= les cerceles) : Plus les nœuds sont grands, plus le rotarien a parrainé de personnes. Plus la couleur des nœuds est claire, plus le rotarien est entré tardivement au club. Le nœud blanc n'est pas un rotarien, il s'agit du nœud concentrant les membres entrés par admission spéciale (transfert), sans parrain officiel.

Liens (= les flèches) : Il s'agit de liens dirigés, partant du parrain vers le membre parrainé.

Remarques : Les membres entrés au club avant 1945 et n'ayant pas parrainé de nouveaux membres durant la période 1945-89 ne figurent pas sur ce schéma réalisé avec *Gephi*, logiciel d'analyse et de visualisation de réseaux. Les parrains de 10 rotariens entrés au club entre 1945 et 1957 ne sont pas certains à 100%, aucune mention officielle n'ayant été retrouvée aux archives. Nous les avons donc déduits d'après les sources existantes. Les membres concernés sont Marcel Lauper, Raymond Devrient, Guido Petitpierre, André Pache, Jacques Bourquin, Louis Jan, Robert Kleinert, Jean Gaillard, Jean-David Buffat, Edgar Depierraz.

2. Les relations entre les parrains et les nouveaux membres

Nous avons alors cherché à identifier par déduction la nature des 201 liens entre les parrains et les nouveaux membres du schéma. En effet, d'après le pasteur Bernard Reymond, « il est absolument indispensable que le parrain ainsi que ceux qui appuient le candidat le connaissent bien »²¹⁸. Ce propos laisse entendre la préexistence de liens entre les deux personnes. Le tableau ci-dessous montre tous les types de liens avec le parrain, certains étant de plusieurs natures.

Type de lien avec le parrain	N
Inconnu	60
Professionnel (même métier)	29
Professionnel (relations)	18
Professionnel (même entité)	12
Professionnel (successeur)	9
Amitié	7
Amitié (armée)	7
Amitié (formation)	6
Amitié avec son père	6
Amitié (loisir)	6
Amitié (société d'étudiants)	5
Associations	5
Professionnel (CdA)	5
Professionnel (même entité dans le passé)	5
Famille (père, parrain)	3
Amitié (politique)	3
Amitié + Professionnel (relations)	2
Amitié (formation) + Politique	1
Amitié (société d'étudiants et armée) + Professionnel (même entité dans le passé)	1
Amitié (société d'étudiants) + Association	1
Amitié + Association	1
Amitié + Professionnel (même métier)	1
Professionnel (CdA) + Association	1
Professionnel (même métier) + Associations (succession)	1
Professionnel (même métier) + Associations + Amitié (politique)	1
Professionnel (même métier) + Famille (cousin)	1
Professionnel (même métier) + Amitié (formation)	1
Professionnel (ancien assistant)	1
Professionnel (relations) + Amitié (politique)	1

Figure 10 Nature des 200 liens entre les parrains et les nouveaux membres entre 1945 et 1989²¹⁹

²¹⁸ AVL, P650, REYMOND Bernard, « Aux membres du club », Annexe du *BH* 14/11/1989, n° 21, p. 1.

²¹⁹ Remarques sur le tableau : Nous avons déduit les liens sur la base des informations récoltées dans notre base de données prosopographiques. Le lien « inconnu » ne veut donc pas dire que les personnes ne se connaissent pas,

Les rapports professionnels arrivent en tête avec 57,4% des liens connus²²⁰. Près d'un tiers de nouveaux membres exercent la même profession que leurs parrains. Parmi eux, 12 ont même fait partie de la même entité au moment de l'admission et 6 dans le passé. Il arrive dans 9 cas aussi que le parrain nomme au Rotary son propre successeur à la tête de son entité. Le reste des liens professionnels est composé de "duos" qui ont eu des relations entre leurs différents métiers ou qui siègent dans les mêmes conseils d'administration (CdA), comme ceux de l'Agence télégraphique suisse (ATS), de la BCV ou des CFF. L'exemple de René Charles Bernhard est intéressant : il est appelé au Rotary en 1981 par le vigneron Jean-François Massy, la même personne qui a parrainé son entrée à la direction de l'Office des vins vaudois (OVV) en 1979²²¹. 7% sont des liens associatifs, notamment la Société industrielle et commerciale de Lausanne (SICL) dont 5 « couples » ont fait partie de son comité.

Avec 29% des liens connus, les rapports d'amitié entre parrain et filleul sont aussi nombreux²²². À part pour 10 d'entre eux, nous avons retrouvé des traces de l'origine de leur amitié. 15 liens ont ainsi pu se créer durant leurs formations. Plusieurs doctorants en droit²²³ qui se sont connus à l'UNIL se sont cooptés par la suite au Rotary et des anciens copains de l'École supérieure de commerce de Lausanne (ESCL), « la grande école du Maupas qui a parachevé la formation de tant d'hommes d'élite »²²⁴ d'après Pierre Favre, s'y sont retrouvés. En outre, les sociétés d'étudiants ont aussi constitué des lieux d'amitié de futurs rotariens, avec 9 nouveaux membres parrainés par d'anciens camarades de Zofingue²²⁵. Par exemple, Michel Bonnard, Christophe Babaïantz et Éric Baudat ont fait partie de sa section vaudoise durant les années 1950, Babaïantz parrainant l'entrée de Baudat en 1957²²⁶. En 1981, les trois zofingiens se retrouvent réunis au RCL avec l'arrivée de Baudat, dont le parrain est une nouvelle fois Babaïantz, lui-même filleul de Bonnard qui appuie aussi cette candidature. Cette anecdote révèle selon nous l'importance

mais que nous n'avons pas trouvé de données. Lorsque le nouveau membre a un second parrain (dans 21 cas), nous avons rajouté un lien supplémentaire. Ne comportant pas de parrain officiel, les 15 admissions spéciales ne sont pas incluses dans ce tableau. Les liens comportant un signe « + » sont de plusieurs types.

²²⁰ Sur les 201 liens entre parrains et nouveaux membres, relevons que nous n'avons pas pu en déterminer 60.

²²¹ AVL, P650, BERNHARD René Charles, « Causerie de classification », *BH* 26/07/1982, n° 4, p. 2.

²²² Le taux pourrait être probablement plus élevé en incluant certaines relations professionnelles ou associatives qui ont pu faire naître des amitiés entre collègues ou autres. Faute de sources, nous avons choisi de ne pas en ajouter.

²²³ Pour donner un exemple : Jacques Chamorel, qui a fini son doctorat en droit à l'UNIL en 1925, parraine Jacques Secrétan (même diplôme en 1924) et Guido Petitpierre (même diplôme en 1928).

²²⁴ AVL, P650, Hommages, FAVRE Pierre, « Hommage à Henri Jordan 1916-1980 », p. 1.

²²⁵ Zofingue, de tradition patriotique et libérale, est par ailleurs la société d'étudiants qui a compté le plus grand nombre de futurs rotariens lausannois en son sein, avec 36 personnes. Elle est suivie par Belles-Lettres, avec 16, Helvetia, avec 8, Stella avec 5, Valdesia et la Self avec 2.

²²⁶ SPOTHELFER Jean-Marc, *Les Zofingiens, Livre d'or de la Section vaudoise*, Cabédita, Collection Archives vivantes, Morges, 1995, s. p..

qu'ont exercée les sociétés d'étudiants dans la création d'amitiés solides et durables durant une partie du XX^e siècle, prolongées ici avec le Rotary.

Des liens d'amitié se sont aussi créés dans d'autres lieux. L'armée, avec 8 couples d'amis de jeunesse connus durant le service militaire, à l'école d'officiers, lors de la mobilisation de 1939-45 ou en cours de répétition, fait figure de lieu de sociabilité entre hommes qui préexiste au Rotary. La politique est le dénominateur commun de 6 duos, qui se sont rencontrés dans des comités de partis ou des associations politiques comme le Cercle démocratique ou le Cercle libéral de Lausanne. Donald Vallotton et son filleul Henri Sandoz se sont ainsi liés d'amitié dans un groupe d'études politique du Parti libéral²²⁷, animé par Louis Guisan, lui aussi membre du RCL. Enfin, certains loisirs communs comme l'équitation, la chasse et la montagne ont suscité des amitiés entre futurs rotariens. 3 membres ont d'ailleurs connu leurs parrains dans la section des Diablerets du Club alpin suisse, et certains continuent alors de s'y retrouver dans le groupe dit des « Jeudistes »²²⁸, en contemporanéité avec le RCL.

Dans l'ensemble, ces liens dévoilent que, malgré la volonté du RCL de ne pas faire de copinage, le nouveau membre est souvent appelé au Rotary par un collègue ou un ami. Soulignons tout de même que, selon nos calculs, le parrain a en moyenne 10,8 années de plus que le candidat. Ce chiffre, plus bas durant les périodes II et III, de 8,4 et 7,4 respectivement, augmente à 15 dans la période IV. Nous interprétons ceci comme un signe que, dès les années 1970 environ, moins de rotariens lausannois cooptent des contemporains, voire des hommes de la même génération.

²²⁷ AVL, P650, VALLOTTON Donald, « Présentation d'Henri Stanton Sandoz », *BH* 24/04/1978, n° 41, p. 1.

²²⁸ L'amicale des « Jeudistes » est fondée en 1963 à Lausanne ; elle est composée d'hommes âgés de la section.

VI. Les apports du Rotary à un homme

En 1952, Georges Rigassi souligne dans une causerie « la grande satisfaction personnelle qu'[il] n'[a] cessé de trouver dans le Rotary »²²⁹. Mais quels sont les apports d'une telle appartenance ? En 1985, un journaliste de *L'Hebdo* écrit un article très critique sur les clubs-services, dans lequel il affirme que « le profit que chacun tire de ces appartenances est rarement avoué »²³⁰. Cette allégation nous laisse supposer que ce type d'information, plus tourné vers le côté psychologique de l'individu²³¹, n'est pas facilement décelable. Le recours à l'histoire orale, prévu dans un premier temps par la conduite d'entretiens avec les 39 membres entrés avant 1989 et encore présents au RCL en 2016²³², n'a finalement pas été utilisé. Pour donner des éléments de réponse à la question des avantages, nous avons cherché et analysé des documents écrits évoquant ce sujet en prenant en compte l'ensemble de la période, sans différenciation. Ce chapitre présente donc les principaux aspects qui en sont ressortis, tout en étant conscients que la multitude d'expériences humaines ne permet pas d'établir un modèle général valable pour la totalité des rotariens.

A. L'honneur d'être appelé au Rotary

Le premier élément qui ressort de notre analyse est celui de la fierté d'entrer au Rotary, de rejoindre cette société composée, selon Pierre Chessex, des « personnalités les plus éminentes et les plus représentatives de leurs professions dans la cité »²³³. Ce sentiment peut être procuré par le fait d'avoir été choisi par cooptation et jugé digne d'être l'unique représentant actif de son métier²³⁴. En effet, certaines personnes perçoivent l'appel du RCL comme une forme de reconnaissance des mérites et de la situation professionnelle acquise au cours des années. Des membres du club considèrent alors cette « étape merveilleuse dans la vie d'un homme »²³⁵ comme une forme de promotion sociale²³⁶. Dans un article du *Rotarien suisse*, Pierre Favre évoque cet aspect en expliquant comment des hommes envisagent leur entrée au Rotary :

²²⁹ AVL, P650, RIGASSI Georges, « Quelques réflexions sur le Rotary », Annexe du *BH* 11/07/1952, n° 2, p. 4.

²³⁰ DE SENARCLENS Hubert, « Clubs de prestige en Suisse romande, à l'assaut du succès », *L'Hebdo*, n° 18, 02/05/1985, p. 47.

²³¹ GUIROLAN Jérôme, *op. cit.*, p. 18.

²³² Avant de renoncer à ces entretiens pour des raisons de temps et de pertinence, nous avons tout de même recueilli les témoignages de François Bonnard et Martin Nathusius. Nous ne les utiliserons pas dans ce travail.

²³³ AVL, P650, CHESSEX Pierre, « Admissions », *BH* 22/10/1971, n° 17, p. 1.

²³⁴ DAHINDEN Edouard, « Lettre mensuelle », *Le Rotarien suisse*, août 1988, p. 2.

²³⁵ AVL, P650, BERSON Pierre, « Causerie de classification », *BH* 24/05/1972, n° 44, p. 2.

²³⁶ Nous rejoignons ici les constatations de Cousin et Chauvin, qui qualifient d'« aboutissement tardif » l'entrée aux RC milanais. Voir COUSIN Bruno ; CHAUVIN Sébastien, « La dimension symbolique du capital social : les grands cercles et Rotary clubs de Milan » in *Sociétés contemporaines*, n° 1, 2010, p. 121.

Avant d'être des nôtres, avant d'être admis au Rotary Club de sa ville ou de sa région, le futur rotarien considère cette accession comme l'honneur suprême. Une fois, agréé, il sera l'homme arrivé: la dernière réussite sociale est accomplie. Tout au plus faudra-t-il encore s'imposer comme président, voire être distingué un jour à la qualité de Gouverneur...²³⁷

Être admis dans le « club majestueux »²³⁸ du Lausanne-Palace, le plus ancien de la ville, peut donc être synonyme d'honneur et de prestige pour les nouveaux rotariens. Accrocher l'insigne de la roue dentée sur son vêtement est alors recommandé aux membres, comme l'illustre ce passage d'un discours de Jean Meier :

Vous le porterez avec fierté, car il est le signe de ralliement des hommes de bonne volonté, pour lesquels la tolérance, la compréhension, l'indulgence et l'amitié virile sont des valeurs impérissables. Aussi comptons-nous que vous le porterez toujours à la boutonnière.²³⁹

B. Amitiés et contacts

Rencontrer des amis et s'en faire de nouveaux est un second avantage relevé dans les sources²⁴⁰. Certes, l'effectif important du club fait que les interactions restent parfois de pure forme. Eric Baudat mentionne la difficulté de se « connaître vraiment au-delà de la simple camaraderie de club et des brefs échanges parfois trop superficiels pendant [les] lunches »²⁴¹. Durant les dîners, toutes les places à tables ne sont alors pas tirées au sort systématiquement, à l'image de la table numéro 2²⁴². Toutefois, de solides amitiés peuvent naître au sein du Rotary et de ses activités²⁴³ comme le démontre l'existence du groupe mentionné *supra* des « Espagnols », qui se réunit tous les mois de 1929 à 1960²⁴⁴, ou de celui des « Africains »²⁴⁵. De nombreux membres évoquent la création d'amitiés qui n'auraient pas été possibles sans le Rotary, à l'instar de Marcel Noverraz dans son hommage à Émile Niederhauser, directeur du Lausanne-Palace :

Il a fallu le miracle rotarien pour que celui qui vous parle, comme tant d'autres d'ailleurs, devienne l'ami de ce grand patron. Rien dans nos professions respectives si différentes, rien dans nos relations, rien dans l'exercice de quoi que ce soit touchant à nos existences ne pouvait nous rapprocher, si ce n'est, et je crois qu'on ne le soulignera jamais assez, le miracle du Rotary.²⁴⁶

²³⁷ Pour Favre, les nouveaux membres, après leur arrivée au Rotary, se rendront alors compte que le RC n'est finalement qu'un premier pas pour entreprendre de nouvelles initiatives personnelles. FAVRE Pierre, « Le Rotary en Suisse », *Le Rotarien suisse*, mai 1961, p. 276.

²³⁸ AVL, P650, BRANDT Charles-Louis, « Discours du Gouverneur », *BH* 26/11/1976, n° 26, p. 3.

²³⁹ AVL, P650, MEIER Jean, « Réception de quatre nouveaux membres », *op. cit.*, p. 5.

²⁴⁰ À noter que les relations personnelles (« se faire des amis »), avec 44% des réponses au questionnaire, sont les avantages principaux mentionnés par les membres du RCNE en 2009. Voir OTHENIN-GIRARD Laurence, *op. cit.*, pp. 64-65.

²⁴¹ AVL, P650, BAUDAT Eric, « Hommage à Jean-Robert Méroz », *BH* 08/11/1991, n° 18, p. 4.

²⁴² Créée avant le RIL 73, la table 2 des « inamovibles » a été réservée durant plus de dix années à un petit groupe de rotariens. AVL, P650, *BH* 09/01/1980, n° 25, p. 2.

²⁴³ Outre les préparations d'actions et de manifestations rotariennes, des soirées spéciales ou des sorties en famille sont organisées. Par exemple, des journées à l'alpage instituées par François Bonnard dans les années 1970.

²⁴⁴ DE JONGH Gaston, « Nécrologie de Louis Marti », *op. cit.*, p. 432.

²⁴⁵ Le groupe dit des « Africains » est constitué de quatre rotariens qui font des voyages à travers le monde.

²⁴⁶ NOVERRAZ Marcel, « Hommage à Émile Niederhauser », *Le Rotarien suisse*, mars 1978, p. 430.

La multiplicité des professions représentées au club enrichit le membre humainement et intellectuellement, par les discussions et les causeries. Celles-ci lui permettent de « sortir de [s]on isolement professionnel »²⁴⁷ et d'arpenter d'autres horizons.

Rejoindre le RCL donne aussi l'opportunité de nouer des contacts et de réseauter avec des personnalités lausannoises. Songeant à démissionner du club pour des raisons de surcharge professionnelle, un membre estime qu'« [il] y perdrai[t] personnellement beaucoup en contacts intéressants »²⁴⁸. De plus, le RCL peut aider certaines personnes, en particulier celles qui proviennent d'autres cantons ou de pays étrangers, à s'intégrer dans la société locale. En quittant le club en 1985 pour rejoindre un RC fraîchement créé à Bâle, Otto Brunner met en évidence « tout ce qu'il doit [au] club relativement à son intégration lausannoise et romande »²⁴⁹.

C. Les avantages professionnels et la question de l'entraide

Un autre avantage que peut trouver un homme dans le Rotary est celui de faire des affaires professionnelles avec d'autres membres. Le type de contacts créés au sein du club peut se révéler favorable à certains métiers. Se rendre aux lunchs du RC uniquement pour cette raison est toutefois mal vu par la majorité des rotariens du RCL, comme le montre cet extrait d'une causerie de Georges Rigassi qu'il a présentée quelques mois après au RCZ :

Ne faisons pas, à ce propos, de pharisaïsme. Il peut arriver qu'un Rotarien bénéficie, sans qu'il l'ait recherché, des relations qu'il entretient dans le club ou dans ses déplacements en Suisse ou à l'étranger et qu'il en tire un profit personnel pour lui ou pour son entreprise. [...] [Mais] les Rotariens qui adhèrent au mouvement dans un but égoïste, avec l'arrière-pensée d'en profiter pour leur intérêt matériel se sont fourvoyés chez nous.²⁵⁰

À plusieurs reprises, un rotarien en a aidé un autre dans une situation professionnelle difficile. Par exemple, en 1976, lorsque Euro-Advertising SA a des problèmes à la suite du premier choc pétrolier, « l'amitié rotarienne [...] tend la perche »²⁵¹ à son directeur Jean-Robert Méroz par Henry-Ferdinand Lavanchy²⁵² qui l'engage une année comme conseiller du personnel au sein

²⁴⁷ AVL, P650, NOVERRAZ Marcel, « Mes belles années (1959-1986) », *op. cit.*, p. 5.

²⁴⁸ Nous avons anonymisé les noms. AVL, P650, Correspondance 1971, Lettre au président du RCL, 18/01/1971.

²⁴⁹ AVL, P650, BH 10/06/1985, n° 48, p. 2.

²⁵⁰ AVL, P650, RIGASSI Georges, « Quelques réflexions sur le Rotary », *op. cit.*, p. 3.

²⁵¹ AVL, P650, BAUDAT Eric, « Hommage à Jean-Robert Méroz », Annexe de BH, 1992, p. 2.

²⁵² Dans son rôle de mécène, le fondateur d'Adia-Interim a aussi aidé d'autres rotariens. En 1980, dans un contexte de crise du secteur de la construction, Lavanchy répond à l'appel à l'aide d'André Félix et accepte d'investir dans son entreprise qui a été contrainte de licencier la moitié de son personnel. La société sauvée devient alors Félix Constructions SA. Dans un article paru dans *L'Hebdo* en 1986, le journaliste Max Mabillard évoquera ce type d'appui de Lavanchy de la sorte : « Ah, la belle entente rotarienne, que d'affaires se résolvent en son sein ! » MABILLARD Max, « Le second coup d'Henry Lavanchy », *L'Hebdo*, 15/05/1986, n° 29, p. 36, et BURNAND Pierre

de Sofiga SA. Ce type d'assistance reste toutefois une anomalie au RCL et n'est pas institutionnalisé comme tel. Les membres du club dénoncent d'ailleurs l'entraide mutuelle, pratiquée par la franc-maçonnerie (FM).

Des précisions doivent être données sur la perception de cette société secrète par le RCL. Comme le Rotary suisse²⁵³, le RCL a parfois été assimilé à la FM, certains Lausannois la confondant avec des loges de la ville, par exemple la Loge Alpina²⁵⁴. Pourtant, et depuis ses débuts²⁵⁵, le RCL a cherché à se distinguer catégoriquement de celle-ci, en interdisant, sauf exception²⁵⁶, le recrutement de membres appartenant à la FM:

Il ne fallait surtout pas être franc-maçon. [...] Rien, dans les règles rotariennes, ne jetait l'interdit sur la franc-maçonnerie, [...] d'excellents Rotariens appartenaient à telle ou telle loge... Cette particularité était, paraît-il, propre au club de Lausanne. Je n'insistais pas davantage afin de ne pas m'attirer l'ire de mon cher ami Pierre Favre [...] qui ne manquait pas, quand j'étais président et qu'un candidat allait être présenté au club de me souffler avec angoisse: « il n'est, au moins, pas franc-maçon ? », ce que je m'efforçais de garantir.²⁵⁷

L'entraide entre membres est ainsi déconseillée de façon vigoureuse par le RCL. Invité à une soirée de la Loge Alpina en 1959, le médecin Pierre Vuilleumier « met en garde sur le danger qu'il y aurait pour [les membres] de favoriser de préférence des Rotariens »²⁵⁸. Une citation de Pierre Favre tirée d'un article sur les principes rotariens publié lors du RIL 73 révèle la ligne de conduite adoptée par le RCL :

Le Rotary n'a que faire des innombrables citoyens en mal de club dont les affaires profiteraient de leur appartenance au Rotary. [...] À la différence des sociétés de secours mutuelles - maçonniques ou publicitaires - il affirme le refus de servir de tremplin ou d'amicale d'affaires. Le rotarien n'a aucune

Marc, « Hommage à André Félix », *BH* 01/12/2007, n° 10, p. 1, url. : <http://lausanne.rotary1990.ch/club/activities/bulletins.php>, consulté le 12/03/2016.

²⁵³ Après les critiques de la fin des années 1920 (voir ch. III), le 20 décembre 1950, un décret du Vatican condamne le Rotary, accusé d'avoir des rapports réguliers avec la FM et dont la morale ne serait qu'un « camouflage de la morale laïque maçonnique ». Le texte demande aux catholiques de ne pas rejoindre ce type d'association. Voir AVL, P650, N. s., « Le Saint-Office et le Rotary-Club », *L'Echo vaudois*, décembre 1950, p. 2., et C.R., « Du côté du Vatican », *Nouvelle Revue de Lausanne*, 23/01/1951, p. 1. De plus, en 1965, un mémoire du Comité de la jeunesse conservatrice du Valais demande que les hommes politiques et les fonctionnaires démissionnent des clubs-services, qui ne seraient que des « sociétés d'entraide ». Voir DUMONT Jean-Yves, « Jeunesses conservatrices et fonctions politiques. Le Rotary déconseillé en Valais », *Journal de Genève*, 22/12/1964, p. 2, et ZERMATTEN Maurice, « Paul VI et le Rotary », *Feuille d'Avis du Valais*, 26/04/1965, p. 13. En 2016 encore, des affiches de worldcorruption.info placardées à Fribourg assimilent le Rotary et les clubs-services à la FM.

²⁵⁴ AVL, P650, DAHINDEN Edouard, « Vivre le Rotary », *BH* 02/02/1988, n° 29, p. 2.

²⁵⁵ Alors que des RC comme Genève et Zurich admettent des francs-maçons dans le Rotary, le RCL envoie en 1927 une lettre à tous les clubs suisses, dont la traduction donnée au RI nous apprend que « Rotarians of Lausanne have always maintained that Rotary is and must be entirely distinct and separate from Free Masonry ». ARI EAO, Dossier du RCL I, Résumé d'une lettre du RCL de juin 1927 à tous les RC de Suisse, p. 1.

²⁵⁶ Entré au club en 1965, Jean Hunziker, membre d'une loge maçonnique en Belgique, a dû garantir par lettre d'avoir démissionné et rompu tout contact avec la FM. AVL, P650, PV de la séance du Comité élargi du RCL, 12/05/1965, p. 2.

²⁵⁷ AVL, P650, NOVERRAZ Marcel, « Mes belles années (1959-1986) », *op. cit.*, p. 2.

²⁵⁸ AVL, P650, VUILLEUMIER Pierre, « À propos d'une conférence d'orientation sur la franc-maçonnerie », *BH* 04/12/1959, n° 23, p. 2.

obligation de réserver ses achats et ses relations commerciales à d'autres rotariens. Le Rotary propose un service public et se refuse au service personnel. Que tout naturellement les relations d'affaires soient plus étroites et plus nombreuses entre rotariens, c'est là, en revanche, chose heureuse et qui prouve que le choix de chaque membre d'un club aura été bien fait.²⁵⁹

Mentionnons enfin que les membres peuvent retirer certains avantages matériels de leur appartenance au RI. L'insigne du Rotary « ouvre des portes dans le monde »²⁶⁰. Mais, tout comme l'*Annuaire* du Rotary, elle ne doit pas être utilisée à des fins commerciales²⁶¹.

D. Servir la communauté

Servir la communauté est la motivation la plus souvent mentionnée dans les sources par les membres. L'esprit de service est vu comme « une façon de vivre qui [leur] permet d'acquérir une meilleure connaissance d'[eux]-mêmes à travers le respect des autres et l'amitié »²⁶². En s'y conformant non seulement aux lunches, mais aussi dans la vie quotidienne, l'idéal de servir, le *Service above self* rotarien, « apporte la vraie satisfaction de vivre »²⁶³. De plus, le RI offre une forme d'éthique professionnelle dont les principes sont énoncés dans le dénommé « critère des quatre questions ». Adoptées en 1943²⁶⁴, les questions que tout rotarien devrait toujours se poser sont : Est-ce conforme à la vérité ? Est-ce loyal de part et d'autre ? Est-ce susceptible de stimuler la bonne volonté réciproque et de créer de meilleures relations amicales ? Cela profitera-t-il à chacun des intéressés ? Pour Favre et Gardel, « incarner le Rotary, c'est admettre sans réserve la formulation peut-être un peu naïve, un brin simpliste, des quatre questions qui résument tout le Rotary »²⁶⁵. Cet idéal rotarien apparaît dans la présentation suivante du club faite par Édouard Dahinden à un nouveau membre :

Le Rotary n'est [ni] un club de gastronomes, [ni] une amicale d'anciens copains, [ni] une société occulte qui voudrait changer la société. Le Rotary est un mouvement d'hommes qui exercent des responsabilités et qui ont décidé d'appliquer des règles de loyauté, de parfaite correction et de respect des partenaires et, en s'appuyant sur l'amitié, d'œuvrer en faveur des moins favorisés.²⁶⁶

Le Rotary, en tant que « morale sociale qui engage »²⁶⁷, demande donc un investissement préalable important du membre pour qu'il reçoive en retour des bénéfices humains. Jean Perret

²⁵⁹ FAVRE Pierre, « Principes rotariens, principes humains... », *Tribune de Lausanne*, 13/05/1973, p. 32.

²⁶⁰ AVL, P650, NOVERRAZ Marcel, « Rapport final du président en charge », *op. cit.*, p. 4.

²⁶¹ AVL, P650, RIL 73, BLANC Charles, *Qu'est-ce que le Rotary ?*, 1973, p. 2.

²⁶² AVL, P650, DAHINDEN Edouard, « Vivre le Rotary », *op. cit.*, p. 2.

²⁶³ AVL, P650, GILLIÉRON Charles, « Discours du président sortant », *BH* 30/05/1949, n° 46, p. 2.

²⁶⁴ Le critère des quatre questions est créé en 1932 par le rotarien Herbert J. Taylor, président du RI en 1954/55.

²⁶⁵ FAVRE Pierre; GARDEL André, « Le Rotary est un club international de service », *Le Rotarien suisse*, juillet 1976, p. 32.

²⁶⁶ AVL, P650, DAHINDEN Edouard, « Accueil d'un nouveau membre », *BH* 06/07/1981, n° 1, p. 3.

²⁶⁷ FAVRE Pierre, « Message du Gouverneur du 199^e district », *Le Rotarien suisse*, mai 1980, p. 530.

affirme ainsi que « l'engagement rotarien, s'il est bien compris, peut changer [son] horizon social, professionnel, culturel et peut-être spirituel »²⁶⁸.

Comme nous l'avons vu *supra* avec l'assiduité et les "animateurs" du club, les différences d'implication peuvent être importantes entre rotariens. D'un côté se trouvent ceux « dont l'activité se borne à assister sans grande assiduité aux déjeuners hebdomadaires [et qui] ne participent que de façon lointaine et passive à la vie du club »²⁶⁹. Pour Jean Gaillard, les rotariens qui ne contribuent à celle-ci « que le vendredi à midi, et encore, ne peuvent pas connaître, ne peuvent pas savoir ce qu'est le Rotary »²⁷⁰. De l'autre côté figurent les membres qui « entrent au Rotary comme d'autres en religion et participent énormément »²⁷¹, ne se servant pas du club comme d'une carte de visite. En jouant un rôle actif et en ne restant pas un « homme hebdomadaire »²⁷², le membre peut tirer avantage du Rotary comme un point de départ, et non un aboutissement, pour réaliser, à partir de contacts humains, des actions désintéressées pour le bien de la collectivité. En effet, le sentiment d'être utile²⁷³ à la société par cette forme d'engagement civique est un apport énoncé à maintes reprises.

E. Se réunir entre hommes

Jusqu'en 1989, l'appartenance aux RC suisses est exclusivement réservée aux hommes. Des rotariens lausannois sont motivés à l'idée de pouvoir se retrouver entre hommes au sein de ce lieu de sociabilité masculine, où « l'amitié virile »²⁷⁴, mentionnée précédemment, est développée. Durant son mandat de Gouverneur en 1979/80, Pierre Favre explique l'absence des femmes au Rotary en invoquant notamment cette forme d'amitié :

Si, jusqu'ici, nous n'avons pas accepté de femmes en qualité de membres à part entière, c'est qu'il y en avait très peu exerçant des activités de direction. Il faut aussi tenir compte de l'obligation d'assiduité aux rencontres hebdomadaires, souvent peu compatibles avec les activités de nos compagnes, et de certaines contraintes psychologiques: les Rotariens veulent cultiver l'amitié et non les "petites amitiés".²⁷⁵

²⁶⁸ AVL, P650, PERRET Jean, « Discours du nouveau président », *BH* 30/06/1969, n° 50, p. 5.

²⁶⁹ AVL, P650, RIGASSI Georges, « Quelques réflexions sur le Rotary », *op. cit.*, p. 3.

²⁷⁰ AVL, P650, GAILLARD Jean, *op. cit.*, p. 2.

²⁷¹ AVL, P650, STETTLER Edwin, « Discours du président sortant », Annexe du *BH* 24/06/1988, n° 49, p. 4.

²⁷² AVL, P650, GUERX Mario, « Discours du Gouverneur », *BH* 08/07/1969, n° 1, p. 5.

²⁷³ Pour Davidson *et alii*, être utile satisfait « l'impératif masculin du travail, de la routine et de la gestion utile du temps, en particulier pour les générations nées au cours des quatre premières décennies du XX^e siècle ». Voir DAVIDSON Kate ; DALY Tom ; ARBER Sara ; PERREN Kim, MAURY Hervé, « La masculinité dans un monde féminisé : le genre, l'âge et les organisations sociales » in *Cahiers du Genre*, n° 31, 2001, pp. 39-57.

²⁷⁴ AVL, P650, MEIER Jean, *op. cit.*, p. 5.

²⁷⁵ CHENAUX Jean-Philippe, *op. cit.*, p. 1.

Au cours de la période étudiée, la question de l'éventuelle admission des femmes n'est débattue que lorsque le RCL doit se prononcer sur des amendements du RI. Après une première évocation du sujet en 1964 révélant que les membres du club, unanimes, sont opposés à l'admission des femmes²⁷⁶, une brève discussion a lieu en 1970. Pierre Vuilleumier brise la glace en disant qu'il n'y verrait pas de problèmes, « dès l'instant où elles revêtent les qualités requises pour en faire partie »²⁷⁷. Appelé à voter par le RI en 1972 et 1977, le club se prononce néanmoins contre à une grande majorité²⁷⁸. Des membres, principalement issus des générations plus anciennes du RCL, s'opposent à l'entrée des femmes, à l'image de Marcel Noverraz qui affirme que celles-ci, « [avec] leurs propres distractions, n'ont guère à faire dans un Rotary-club, lequel n'est pas un Chœur mixte »²⁷⁹. Pour beaucoup de membres, la présence²⁸⁰ de femmes changerait et mettrait en péril « l'atmosphère de chaude camaraderie »²⁸¹ de ces clubs d'hommes. Les séances du vendredi offrent aussi « une occasion de détente »²⁸² entre hommes.

En 1988, une année après la décision de la Cour suprême des États-Unis mentionnée en introduction, le RCL doit se positionner sur l'éventuelle suppression du caractère exclusivement masculin du Rotary dans les statuts du RI²⁸³. L'écart se réduit, car, comme le remarque le pasteur Bernard Reymond en 1989, « s'il y a quelques années ils n'étaient que deux²⁸⁴, dont lui-même, à soutenir cette possibilité à Lausanne, [...] ils sont maintenant 29 »²⁸⁵, soit 33% des votants. Il faudra toutefois attendre encore treize ans avant l'entrée de femmes au RCL²⁸⁶.

²⁷⁶ AVL, P650, MURET Marc-Antoine, « Le Rotary pour elles ? », *BH* 27/04/1964, n° 41, p. 2.

²⁷⁷ Par ailleurs, Marc-Antoine Muret lui répondra que les clubs-services Soroptimist ou Zonta existent déjà pour les femmes. AVL, P650, *BH* 17/03/1970, n° 35, p. 2.

²⁷⁸ AVL, P650, BLANC Charles, « Rapport sur les projets d'amendements et résolutions présentés au Congrès de Houston », *BH* 07/03/1972, n° 34, p. 3, et AVL, P650, *BH* 18/04/1977, n° 39, p. 3.

²⁷⁹ NOVERRAZ Marcel, « De Tu à Toi », *Courrier des lecteurs, Le Rotarien suisse*, janvier 1988, p. 4.

²⁸⁰ Bien évidemment, des femmes, telles que les 14 conférencières de la période, peuvent être invitées aux lunches et les femmes des rotariens participent parfois à des journées spéciales. Le 20 octobre 1992, plusieurs conjointes de membres du RCL contribuent à la création d'un club InnerWheel à Lausanne.

²⁸¹ RIGASSI Georges, « L'idéal rotarien au service de la société », *Le Rotarien suisse*, juin 1955, p. 263.

²⁸² AVL, P650, *BH* 16/11/1971, n° 20, p. 3.

²⁸³ AVL, P650, *BH* 26/09/1988, n° 13, p. 2.

²⁸⁴ L'autre rotarien en question pourrait être Georges Fraschina, directeur du Lausanne-Palace de 1983 à 1988. Nous avons, en effet, retrouvé son avis sur le sujet dans la revue du RI, *The Rotarian*, disant que « the Rotary movement has such a role to play as an instrument of world peace and understanding that its very existence will be put in jeopardy if any person that fully qualifies is denied the right to join ». N. s., « Do Women Belong in Rotary ? », *The Rotarian*, juin 1987, p. 12.

²⁸⁵ AVL, P650, REYMOND Bernard, « Discours du nouveau président », *BH* 04/07/1989, n° 1, p. 3.

²⁸⁶ En 1992, la Commission d'admission du RCL déclare qu'elle serait prête à examiner une candidature d'une femme. Mais, lors du passage au vote en mars 1993, 33 membres sur 45 présents se déclarent en faveur d'un maintien d'un club d'hommes. Ce n'est donc qu'en 2001 que le club admettra les deux premières femmes au club, Julianne Cosandier et Éliane Rey. Voir AVL, P650, Rapport d'activité pour l'année rotarienne 1991/1992, p. 1, et AVL, P650, Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 16 mars 1993.

VII. Profil sociologique du rotarien lausannois

De 1945 à 1989, 264 hommes ont fait partie du RCL. L'objectif de ce chapitre est de dresser, à l'aide de la méthode prosopographique présentée en début de travail, le profil sociologique des membres du club, en cernant les normes, mais aussi les écarts. Dans cette optique, nous nous sommes concentré sur trois aspects²⁸⁷ : l'origine, la formation et la profession des rotariens. L'évolution au fil des sous-périodes sera abordée à l'intérieur de chacun de ces points.

A. Provenance géographique et origine sociale

Nous allons tout d'abord examiner la provenance géographique et l'origine sociale des rotariens. Pour le premier point, nous nous basons sur l'origine réelle des membres, et non familiale, qui est définissable par le lieu de naissance. Le lieu de résidence lors de l'affiliation au club ne nous intéresse pas ici, car, comme nous l'avons mentionné précédemment, le candidat doit avoir son domicile professionnel ou privé dans les limites territoriales du club, c'est-à-dire à Lausanne. Le lieu de naissance n'a, quant à lui, aucun poids dans les critères d'admission, même si le fait d'avoir vécu dans la ville augmente potentiellement les probabilités de relations antérieures avec des membres du club.

Échelle	I		II		III		IV		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Lausanne ²⁸⁸	20	29%	17	43%	32	43%	22	28%	91	34%
Vaud	22	32%	8	20%	17	23%	13	16%	60	23%
Suisse romande	11	16%	7	18%	9	12%	14	18%	41	16%
Suisse	11	16%	7	18%	8	11%	12	15%	38	14%
Autres pays	5	7%	1	3%	9	12%	11	14%	26	10%
Données manquantes	0	0%	0	0%	0	0%	8	10%	8	3%

Figure 11 Échelle du lieu de naissance des rotariens

Deux constatations peuvent être faites à partir du tableau ci-dessus. Premièrement, la prépondérance des Vaudois, et plus particulièrement des Lausannois, est à mettre en évidence. Un membre sur trois est né à Lausanne et 57% des membres dans le canton de Vaud²⁸⁹. La première génération de la période I est la seule dont les natifs de Lausanne ne sont pas majoritaires, 32% des membres provenant alors d'autres lieux du canton de Vaud. Selon nous,

²⁸⁷ Les données relatives à la vie associative et politique et à l'armée seront présentées dans le chapitre suivant.

²⁸⁸ Il s'agit de l'agglomération lausannoise.

²⁸⁹ Hormis Lausanne, 44 localités vaudoises sont représentées au club. Parmi elles, les villes de Vevey, Montreux et Yverdon ont vu naître le plus de rotariens.

le RCL a donc pu servir, à ses débuts surtout, de lieu d'intégration de Vaudois dans la capitale du canton, certains membres venant de déménager dans la ville lors de leur admission. Avec 43%, le taux de Lausannois est par ailleurs très élevé dans les périodes II et III, mais diminue de 15% dans la période IV, peut-être en raison de la création de nouveaux RC dans la ville. Deuxièmement, les données révèlent que le RCL n'est pas seulement un club réservé à des hommes originaires du canton de Vaud, mais compte des natifs de la Suisse entière et même d'autres pays. 16% des membres sont ainsi nés dans d'autres cantons²⁹⁰ de Suisse romande et 14% de cantons²⁹¹ de la Suisse alémanique et italienne. Les membres nés dans des pays étrangers²⁹² représentent 1 rotarien sur 10. Si 6 d'entre eux seulement sont entrés au club durant les périodes I et II, 20 ont été admis au cours des deux dernières périodes. Ce phénomène s'explique notamment par les procédures de transfert de rotariens, sur lesquelles nous reviendrons au chapitre IX. Il convient de préciser que la majorité de ces derniers sont des rotariens qui ont pris leur retraite à Lausanne et non des personnes actives dans le monde professionnel. Quant aux hommes nés à l'étranger et admis par la procédure normale, ils ont passé un nombre conséquent d'années à Lausanne et obtenu, pour la plupart en tout cas, la nationalité suisse avant d'entrer au club.

	I		II		III		IV		Total	
Total de membres avec données trouvées	44	64%	28	70%	41	55%	44	55%	157	59%
Même profession que le père	16	36%	5	18%	14	34%	13	30%	48	31%
Milieu social aisé	37	84%	24	86%	32	78%	40	91%	133	85%

Figure 12 Profession du père

L'origine sociale peut, quant à elle, être appréhendée par la profession du père. Bien que le pourcentage de données manquantes à ce sujet, dans la base de données, soit élevé (41% de l'échantillon total), les 157 membres disposant de l'information nous permettent de tracer des tendances. Comme l'indiquent les Figures 12 et 13, 31% de ces personnes ont la même profession que leur père. Ce chiffre révèle, selon nous, une faible mobilité sociale entre les deux générations. De nombreux rotariens ont ainsi repris le flambeau de l'entreprise familiale, à

²⁹⁰ Nous avons dénombré 13 Neuchâtelois, 11 Genevois, 7 Valaisans, 7 Fribourgeois et 3 Jurassiens membres du RCL durant la période étudiée.

²⁹¹ 35 membres du RCL sont nés dans des cantons suisses alémaniques : Berne (10), Zurich (7), Bâle (4), Bienne (3), Soleure (3), Argovie (2), Schaffhouse (2), Aarau (1), Grisons (1), Lucerne (1) et Glaris (1). 3 autres rotariens sont originaires du Tessin.

²⁹² Avec 7 membres, la France est le pays le plus représenté devant l'Italie (3), suivie de l'Égypte, l'Allemagne, l'Angleterre et la Grèce (2 chacun), la Russie, la Suède, les Pays-Bas, la Roumanie et Chypre (1).

l'image de Jean Zwahlen, entré dans l'entreprise du grand-père Louis Zwahlen et succédant en 1944 à son père Henri Zwahlen à la tête de Zwahlen & Mayr SA²⁹³. Parmi les professions les plus courantes du père, nous avons relevé 19 directeurs et entrepreneurs dans l'industrie, dont 6 dans le secteur de l'horlogerie, 12 chefs d'entreprises dans le commerce, 13 pasteurs et 10 enseignants d'école primaire, secondaire ou de commerce, suivis par des agriculteurs²⁹⁴, avocats, banquiers²⁹⁵, médecins, pharmaciens et professeurs d'université²⁹⁶. 85% des rotariens en question ont donc vécu dans un milieu social que nous considérons comme aisé. Ce taux grimpe même à 91% dans la période IV. Nous pouvons donc en conclure que les membres du RCL possèdent, pour la grande majorité, un capital social préexistant à leur formation et parcours professionnels.

Professions ²⁹⁷	N	%
Industriel (directeur, entrepreneur)	19	12%
Pasteur	13	8%
Commerçant (chef d'entreprise)	12	8%
Enseignant	10	6%
Agriculteur	8	5%
Avocat	6	4%
Banquier (directeur, employé)	5	3%
Médecin, chirurgien	4	3%
Pharmacien	4	3%
Professeur d'université	4	3%

Figure 13 Profession principale du père

B. Le capital éducatif : la formation

Nous nous sommes ensuite intéressé à la formation des rotariens lausannois. La Figure 14 donne le niveau d'instruction le plus élevé dans chacune des sous-périodes. Sur l'ensemble de la période étudiée, nous remarquons que 26% des membres du RCL ont fait un apprentissage²⁹⁸ ou une maturité commerciale, en particulier à l'ESCL qui a compté 19 futurs rotariens. En outre,

²⁹³ CORDEY Pierre, « La mort de M. Jean Zwahlen », *Feuille d'Avis de Lausanne*, 07/12/1964, p. 15.

²⁹⁴ Plusieurs rotariens dont le père est agriculteur ont défendu par la suite les intérêts de ce secteur dans des associations.

²⁹⁵ Tous les banquiers ne sont pas directeurs de banque, deux d'entre eux étant employés de banque, comme le père d'Arthur Randin. Ce dernier est d'ailleurs devenu directeur du siège de Lausanne de la SBS en 1921. AVL, P650, DEVRIENT Raymond, « Hommage à la mémoire d'Arthur Randin », Annexe du BH 08/08/1981, p. 1.

²⁹⁶ Voir l'annexe VII pour les chiffres de chaque profession.

²⁹⁷ Notons encore 7 pères dans l'artisanat: menuisier, charron, chapelier, serrurier et tonnelier.

²⁹⁸ Parmi les 34 membres qui sont au bénéfice d'une formation professionnelle de ce type, 8 ont fait un apprentissage bancaire.

18% des membres entrés au club avant 1945 se sont arrêtés à l'école secondaire ou au gymnase, fait qui ne se reproduira que de manière exceptionnelle durant les périodes successives. Si le fait d'obtenir un diplôme dans une université ou une école polytechnique fédérale n'est donc nettement pas indispensable pour devenir rotarien, 38% des membres n'en ayant pas, il n'en reste pas moins que les personnes avec une formation académique sont majoritaires au RCL, avec 58% de l'échantillon total. La proportion semble s'accroître au fil des périodes²⁹⁹, passant de 50% des membres entrés durant la période I à 67% des rotariens admis durant la période IV. Cette tendance signale donc une augmentation croissante de personnes bénéficiant d'un tel capital éducatif, qui devient de plus en plus nécessaire pour exercer des fonctions de direction.

Niveau d'instruction	I		II		III		IV		Total	
Secondaire	4	6%	1	3%	0	0%	0	0%	5	2%
Apprentissage	9	13%	1	3%	11	15%	13	16%	34	13%
École de commerce	10	14%	7	18%	13	17%	4	5%	34	13%
Gymnase	8	12%	0	0%	1	1%	1	1%	10	4%
Haute école (et école prof. sup.)	3	4%	1	3%	4	5%	8	10%	16	6%
EPF	15	22%	2	5%	7	9%	11	14%	35	13%
Université	19	28%	23	58%	33	44%	42	53%	117	44%
Données manquantes	1	1%	5	13%	6	8%	1	1%	13	5%

Figure 14 Niveau d'instruction le plus élevé des membres du RCL par sous-périodes

Parmi les 152 membres disposant d'une formation académique, 80 membres détiennent une licence et 68 ont obtenu un doctorat, dont 31 doctorants en droit. Comme le dévoile la Figure, 30% des membres qui ont obtenu un diplôme universitaire ont fait leurs études en droit, le pourcentage s'élevant même à 40% durant la période III. Les sciences techniques (22%) prennent la seconde place, avec notamment 12 ingénieurs civils. Dans la période I, 47% de ces rotariens ont une formation technique. Les autres domaines d'études sont la médecine (16%)³⁰⁰, les sciences économiques (16%) à la Faculté des Hautes études commerciales (HEC) de l'UNIL, les sciences humaines et sociales (12%) et les sciences naturelles (3,3%).

²⁹⁹ À noter que la période III a tout de même connu une diminution du pourcentage, avec 53% des membres titulaires d'une formation académique.

³⁰⁰ Nous avons inclus dans ce pourcentage les 4 membres qui ont fait une formation en pharmacie à l'UNIL. Le taux de ce domaine d'étude est particulièrement important durant la période II, avec 32% des membres au bénéfice d'une formation académique.

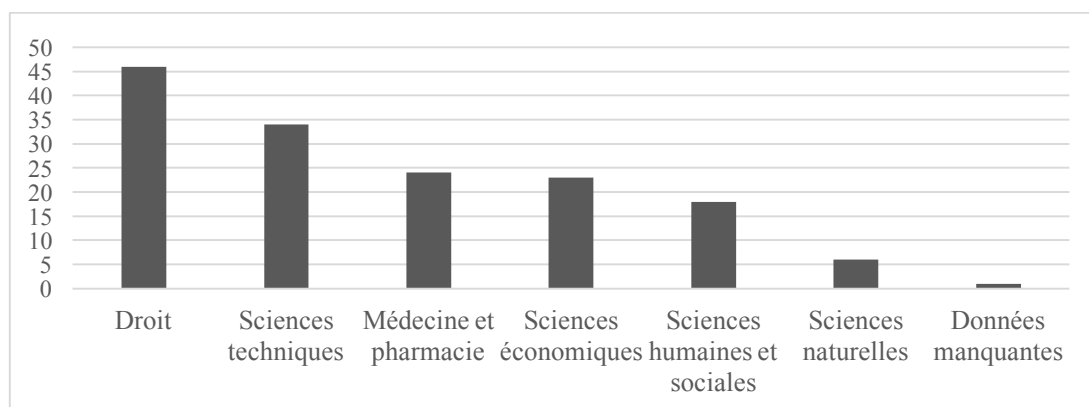


Figure 15 Domaine d'études universitaires des membres du RCL avec formation académique³⁰¹

Les deux établissements académiques les plus fréquentés sont, sans surprise, l'UNIL (37%) et l'EPFL (10%). Ils sont suivis par l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) (4,3%) et les universités de Genève (3,3%) et de Berne (2,2%). En outre, 15 rotariens, dont 11 dans un établissement lausannois, se sont vu décerner le titre de docteur *honoris causa*.

Établissement du diplôme principal	N	%
Université de Lausanne	86	37.1%
École polytechnique fédérale de Lausanne (ex-EPUL)	22	9.5%
École supérieure de commerce à Lausanne	19	8.2%
École polytechnique fédérale de Zurich	10	4.3%
Université de Genève	8	3.4%
Université de Berne	5	2.2%
École hôtelière de Lausanne	4	1.7%
Université de Fribourg	4	1.7%
Université de Zurich	4	1.7%
Collège scientifique de Lausanne	3	1.3%
École secondaire à Lausanne	3	1.3%
Technicum cantonal de Bienne (École d'ingénieurs ETS)	3	1.3%

Figure 16 Établissements du diplôme principal les plus fréquentés par les membres du RCL

C. Structure socioprofessionnelle des membres

Pour compléter le profil sociologique du rotarien lausannois, il convient de se pencher sur la structure socioprofessionnelle des membres. Nous avons cherché à définir la profession³⁰² principale et la position occupée lors de l'admission au club de chaque rotarien de l'échantillon.

³⁰¹ Classification inspirée de Marion Beetschen *et alii* (voir bibliographie).

³⁰² Précisons que 16 personnes, dont 14 durant les périodes III et IV, sont entrées au club en tant que retraités, pour la plupart des rotariens venus d'autres RC.

Ainsi, il est possible que, par la suite, un membre ait changé d'emploi ou ait assumé d'autres responsabilités au sein de son entité.

1. Les secteurs professionnels

Nous sommes évidemment conscient que la règle limitant le nombre de métiers par classification présuppose une grande variété de professions, tout comme la volonté de représenter une coupe transversale des activités de Lausanne. Malgré ceci, des tendances peuvent tout de même être dégagées à partir de ce tableau qui répertorie l'ensemble des métiers par secteurs professionnels.

Secteurs professionnels (métiers)	I		II		III		IV		Total	
Artistiques	2	3%	0	0%	2	3%	5	6%	9	3%
Caricaturiste, sculpteur	0	0%	0	0%	1	1%	1	1%	2	22%
Cinéaste, metteur en scène, photographe	2	3%	0	0%	0	0%	3	4%	5	56%
Musicien, organiste	0	0%	0	0%	1	1%	2	3%	3	33%
Associations et administration publique	3	4%	2	5%	2	3%	7	9%	14	5%
Directeur et secrétaire d'association	1	1%	2	5%	1	1%	7	9%	11	79%
Chef de service, de département, des écoles	2	3%	0	0%	1	1%	0	0%	3	21%
Commerce (services)	9	13%	6	15%	13	17%	10	13%	38	14%
Agent d'affaires, expert-comptable	1	1%	0	0%	3	4%	1	1%	5	13%
Assureur	1	1%	2	5%	1	1%	2	3%	6	16%
Banquier	2	3%	1	3%	3	4%	3	4%	9	24%
Hôtelier, spécialiste de l'hôtellerie, tenancier	2	3%	1	3%	3	4%	4	5%	10	26%
Publicitaire	2	3%	2	5%	2	3%	0	0%	6	16%
Autres (coiffeur, chef d'agence de voyages)	1	1%	0	0%	1	1%	0	0%	2	5%
Commerce (vente et administration)	12	17%	5	13%	10	13%	10	13%	37	14%
Commerçant	6	9%	4	10%	5	7%	3	4%	18	49%
Directeur de grand magasin	0	0%	0	0%	1	1%	2	3%	3	8%
Garagiste	1	1%	1	3%	1	1%	0	0%	3	8%
Importateur	2	3%	0	0%	2	3%	1	1%	5	14%
Autres (bijoutier, libraire, pâtissier, etc.)	3	4%	0	0%	1	1%	4	5%	8	22%
Églises (pasteur, prêtre)	0	0%	0	0%	2	3%	1	1%	3	1%
Divers (informaticien, thanatopracteur)	0	0%	0	0%	1	1%	1	1%	2	1%
Enseignement	7	10%	3	8%	7	9%	5	6%	22	8%
Directeur d'école hôtelière	0	0%	0	0%	2	3%	0	0%	2	9%
Enseignant d'école privée, professionnelle, secondaire	2	3%	1	3%	0	0%	2	3%	5	23%
Professeur d'université	5	7%	2	5%	5	7%	3	4%	15	68%
Horticulture, viticulture	1	1%	1	3%	2	3%	0	0%	4	2%

Industrie et artisanat	21	30%	6	15%	12	16%	8	10%	47	18%
Arts graphiques (graphiste, imprimeur, etc.)	3	4%	1	3%	1	1%	1	1%	6	13%
Industriel (alimentation)	1	1%	1	3%	2	3%	0	0%	4	9%
Industriel (métallurgie)	6	9%	1	3%	3	4%	1	1%	11	23%
Industriel (électrotechnique, horlogerie, etc.)	1	1%	1	3%	2	3%	2	3%	6	13%
Industriel (textile, cuir)	4	6%	0	0%	1	1%	0	0%	5	11%
Industriel et artisans (construction)	2	3%	1	3%	2	3%	3	4%	8	17%
Industriel et artisans (bois, papier)	4	6%	1	3%	1	1%	1	1%	7	15%
Juridique	2	3%	2	5%	7	9%	7	9%	18	7%
Avocat, notaire	2	3%	1	3%	3	4%	3	4%	9	50%
Juge (district, cantonal, fédéral)	0	0%	1	3%	4	5%	4	5%	9	50%
Médias (journaliste, directeur de journal)	1	1%	3	8%	2	3%	2	3%	8	3%
Retraité	2	3%	0	0%	5	7%	9	11%	16	6%
Santé	4	6%	8	20%	2	3%	8	10%	22	8%
Médecin spécialiste (chirurgien, ophtalmologue, psychiatre, radiologue, etc.)	2	3%	5	13%	0	0%	5	6%	13	59%
Médecin dentiste	1	1%	1	3%	1	1%	2	3%	5	23%
Pharmacien	0	0%	2	5%	1	1%	1	1%	4	18%
Sécurité	1	1%	1	3%	2	3%	4	5%	8	3%
Douanier	0	0%	1	3%	0	0%	0	0%	1	13%
Militaire de carrière	0	0%	0	0%	1	1%	1	1%	2	25%
Policier	1	1%	0	0%	1	1%	3	4%	5	63%
Techniques	1	1%	2	5%	5	7%	2	3%	10	4%
Architecte	1	1%	0	0%	2	3%	1	1%	4	40%
Ingénieur, technicien	0	0%	2	5%	3	4%	1	1%	6	60%
Transport (directeur d'arrondissement, chef de transport sur lac)	3	4%	1	3%	1	1%	1	1%	6	2%

Figure 17 Métiers à l'entrée au club et secteur professionnel des membres du RCL³⁰³

Nous en tirons trois enseignements. Première constatation, des secteurs prédominant, tels que celui de l'«industrie et artisanat», qui regroupe principalement des professions industrielles de différents domaines³⁰⁴. Il s'agit, en effet, de la catégorie professionnelle la plus représentée au club, avec 18% en moyenne. L'évolution de ce pourcentage montre qu'il subit une baisse importante entre les différentes sous-périodes. En effet, si 30% des rotariens admis durant la période I sont des industriels, 10% seulement des personnes entrées durant la période IV le sont encore, en lien probablement avec la chute du secteur secondaire à Lausanne, en particulier

³⁰³ Classification inspirée de l'Office fédéral de la statistique (Recensement fédéral de la population de 1990).

³⁰⁴ Nous y trouvons des professions des domaines de l'alimentation, des arts graphiques, du bois, de la construction, du cuir, de l'électrotechnique, de l'horlogerie, de la métallurgie, du papier et du textile. Nous avons inclus les quelques artisans du club dans cette catégorie.

dans les domaines de la manufacture et de la construction³⁰⁵. Cette différence de grande importance révèle, selon nous, une homogénéité socioprofessionnelle plus forte des premiers membres du RCL par rapport aux générations successives. Durant la période I, des domaines particuliers sont aussi anormalement représentés, à l'image de la métallurgie qui comporte 6 des 69 rotariens entrés au club avant 1945. Les métiers du "commerce", tant de la vente que des services, sont les deux autres secteurs qui disposent de pourcentages supérieurs à 10% sur toute la période, qui restent stables tout au long de celle-ci.

Deuxième constatation, des secteurs connaissent des diminutions ou des augmentations au fil des périodes (voir Figure 18). Hormis la diminution des professions liées à l'"industrie et l'artisanat", nous observons aussi une baisse des métiers du « transport » et un fléchissement des professions de l'"enseignement", qui passent de 10% à 5% entre les périodes extrêmes. Au contraire, les pourcentages augmentent dans certains secteurs, tels que les "associations et l'administration publique", la "sécurité", les professions "artistiques" et les métiers "juridiques". Si nous nous attardons sur ce dernier secteur, nous remarquons que, sur les 18 membres compris dans cette catégorie, soit 9 avocats ou notaires et 9 juges de différentes instances³⁰⁶, les 77% d'entre eux ont rejoint les rangs du RCL après 1960. Les juristes ont été bien moins nombreux durant les deux premières périodes. Des professions nouvelles apparaissent aussi dès les années 1960, avec les arrivées d'un thanatopracteur, Pierre Chessex, d'un informaticien, Jacques-Édouard Perrudet, et, singularité du club, de trois représentants des Églises, les pasteurs Pierre Vittoz et Bernard Reymond et l'abbé Gilbert Vincent.

Troisième et dernière constatation, quelques secteurs subissent des vagues d'arrivées au club, phénomène qui peut s'expliquer par le fait que lorsqu'une génération de membres arrive à la retraite, il devient nécessaire de pourvoir aux classifications libérées par ces MDA. C'est le cas notamment du secteur de la "santé", où une première volée de membres sont admis durant la période II, plus précisément au tournant des années 50, et une seconde durant la période IV, de la fin des années 70 à 1986. Ainsi, 9 des 11 médecins spécialistes³⁰⁷ du RCL ont été admis durant ces deux vagues. Les professions libérales sont ainsi, d'une manière générale bien représentées au club.

³⁰⁵ SARDET Frédéric, « Lausanne (commune) », *DHS*, 02/04/2009, url. : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2408.php>, consulté le 21/04/2016.

³⁰⁶ Il peut s'agir de juges de paix du district de Lausanne et de juges du Tribunal cantonal ou fédéral. Sur la période étudiée, cinq rotariens sont des juges fédéraux, exerçant leur fonction à Lausanne.

³⁰⁷ Aucun médecin généraliste n'a fait partie du club entre 1945 et 1989.

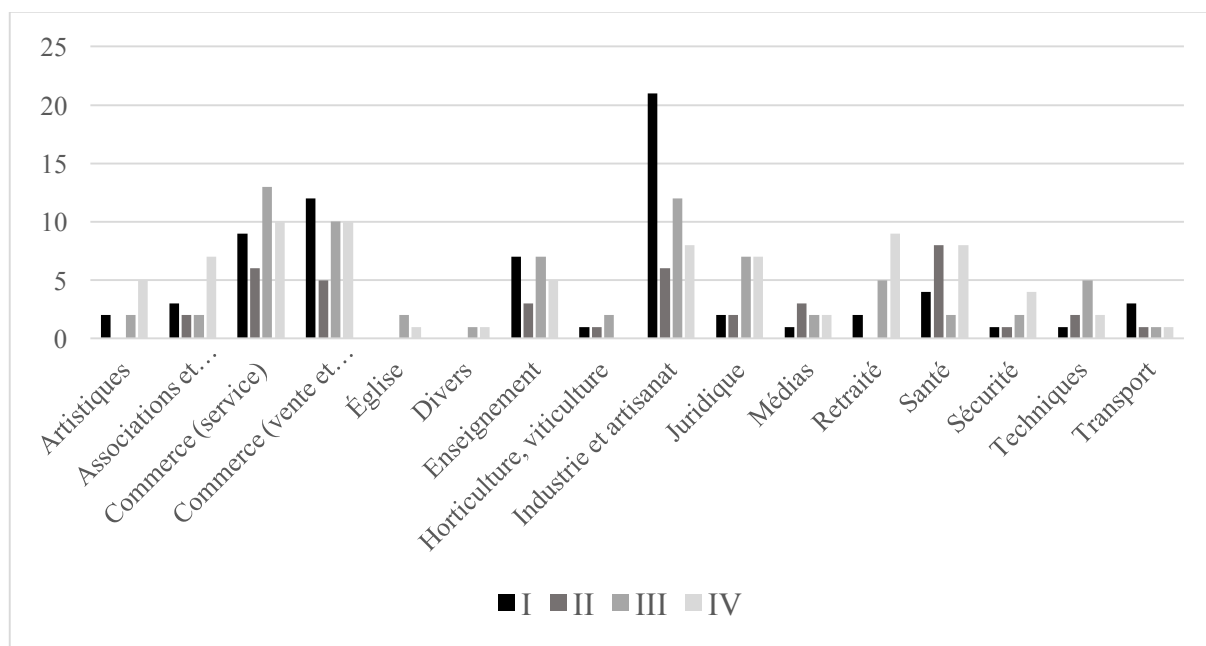


Figure 18 Secteurs professionnels des rotariens par sous-périodes

2. Les entités communes

Pour compléter ce panorama, nous avons aussi dressé une liste des entreprises et entités communes des professions des membres à leur entrée au club, dont les plus représentées se trouvent dans la Figure 19. L'UNIL, avec ses 11 rotariens professeurs³⁰⁸, figure en tête. En ajoutant les membres, souvent ingénieurs et médecins, privat-docents et chargés de cours, le RCL comptera 24 collaborateurs de l'université de la ville. Ce chiffre ne comprend pas les 8 collaborateurs de l'EPFL membres du RCL, dont les directeurs Alfred Stucky et Maurice Cosandey. De plus, certaines entités voient leurs directeurs se succéder au RCL, comme La Suisse Assurances et la succursale à Lausanne de la SBS. Plusieurs rotariens travaillent aussi à la *GdL* et à la *FAL*, en tant que directeur ou rédacteur en chef³⁰⁹. En outre, le RCL possède des représentants d'institutions culturelles de la ville, par exemple le Conservatoire de Lausanne, dont deux de ses directeurs³¹⁰, Carlo Hemmerling et Jean-Jacques Rapin, ont été rotariens.

³⁰⁸ À leur entrée au club, quatre d'entre eux sont professeurs extraordinaires et sept professeurs ordinaires de l'UNIL.

³⁰⁹ Les rédacteurs en chef sont au nombre de cinq, Georges Rigassi, Pierre Béguin et Philippe Barraud du côté de la *GdL*, Otto Treyvaud et Pierre Cordey de la *FAL*.

³¹⁰ Par ailleurs, André Luy, organiste titulaire de la Cathédrale de Lausanne, a été professeur de musique au Conservatoire.

Entités à l'entrée au club	N ³¹¹
Université de Lausanne	11
La Suisse, Société d'assurance sur la vie et contre les accidents	5
Société de Banque Suisse (Siège de Lausanne)	5
Tribunal fédéral	5
CFF (1er arrondissement)	4
EPFL (EPUL)	4
Feuille d'Avis de Lausanne et Imprimeries Réunies SA	4
Gazette de Lausanne	4
Police cantonale vaudoise	4
Banque Cantonale Vaudoise	3
Câbleries et tréfileries de Cossonay SA	3
Hôtel Lausanne-Palace	3
Publicitas SA (Siège de Lausanne)	3
Armée (1ère division mécanisée)	2
Association des intérêts de Lausanne (Office du tourisme)	2
Bonnard & Gardel, Ingénieurs Conseils, SA	2
C. F. Bally SA	2
CHUV	2
Comptoir suisse de Lausanne	2
Conservatoire de Lausanne	2
École hôtelière de Lausanne	2
Gaméo SA (Agence à Lausanne d'Omega)	2
Hôtel Beau-Rivage Palace	2
Hôtel Mirabeau	2
Innovation SA	2
Jules Rime SA	2
Société fiduciaire Lemano SA	2
Mayer & Soutter SA	2
Paul Perret & Cie SA	2
P. Grumser SA	2
Suchard Holding SA (devenu Interfood)	2
Tribunal de District de Lausanne	2
Zwahlen & Mayr SA	2

Figure 19 Entités communes des membres du RCL à leurs entrées au club

Le tableau démontre un point précédemment abordé sur le parrainage, à savoir le fait que des membres ont fait partie de la même entreprise, sans nécessairement y avoir travaillé en même

³¹¹ N = Nombre de membres qui ont fait partie de l'entité durant leur parcours professionnel.

temps, principe de classification oblige. De manière générale, la plupart des entreprises³¹² dont font partie les membres du RCL peuvent être qualifiées de petites et moyennes entreprises (PME). Elles se déploient le plus souvent sur le marché régional et national, même si quelques-unes d'entre elles sont implantées sur le marché international, par exemple Adia-International, Bobst SA et Bonnard & Gardel SA. Les entreprises des rotariens ont donc principalement un rayonnement à l'échelle lausannoise et vaudoise³¹³.

3. La position sociale à l'arrivée au club

Il convient finalement de nous interroger sur la position professionnelle des rotariens au moment de leur entrée au club. Deux précisions doivent être préalablement apportées. D'une part, les 264 membres de notre étude sont entrés au RCL à 46,5 ans en moyenne, 45 ans³¹⁴ si nous retirons les 36 rotariens arrivés par transferts³¹⁵. Il s'agit donc d'un âge où, dans une grande partie des métiers, la carrière professionnelle d'un homme est théoriquement à un stade très avancé. D'autre part, rappelons que le règlement intérieur du RCL demande qu'un nouveau membre admis au club doive « diriger ou faire partie de la direction d'une entreprise [...] [ou] exercer d'une façon distinguée »³¹⁶ une profession.

Ce prérequis se confirme en prenant les positions sociales des rotariens au sein des entités : 75% de l'échantillon sont des cadres d'entités du secteur privé ou public et 16% des indépendants³¹⁷ à leur arrivée au club. Au niveau des entreprises privées, nous dénombrons 2 présidents de CdA, 20 directeurs généraux, 29 administrateurs ou administrateurs délégués, 53 directeurs ou codirecteurs et 40 propriétaires ou copropriétaires, 4 directeurs adjoints et 7 sous-

³¹² Nous avons repéré au moins 68 sociétés anonymes (SA) parmi les entreprises de rotariens.

³¹³ L'échelle vaudoise peut être illustrée par le fait que nous avons dénombré 22 entreprises dirigées par des membres du RCL dans l'ouvrage d'Henri Rieben et son équipe, à savoir Adia-Interim SA, Baumgartner & Cie SA, Bobst SA, Câbleries et tréfileries de Cossonay SA, Cartonnerie et papeterie de Moudon SA, Comptoir suisse de Lausanne, Feuille d'Avis de Lausanne et Imprimeries réunies SA, Galenica SA, Golay-Buchel & Cie SA, Imprimerie La Concorde, Imprimerie Marsens SA, Jan SA, Les Fils d'Auguste Scheuchzer SA, Louis Brandt et Frère SA, Mayer & Soutter SA, Pamblanc Frères SA, Publicitas SA, Sauberlin et Pfeiffer SA, Schenk SA, Sogim SA, Téléphonie SA et les Usines métallurgiques de Vallorbe SA. 8 de celles-ci ont été répertoriées dans les arts graphiques. Voir RIEBEN Henri (sld), *Portraits de 250 entreprises vaudoises*, Lausanne, Éditions 24 heures, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1980.

³¹⁴ Le plus jeune des nouveaux rotariens est arrivé au club à 26 ans et le plus âgé à 62 ans. Il s'agit respectivement de Charles Dentan, directeur de Dentan Frères SA, entré en 1932, et de Hermann Stirlin, mentionné *supra*, entré en 1941.

³¹⁵ Les 36 membres arrivés d'autres RC ont 55,8 ans en moyenne. 14 d'entre eux ont d'ailleurs entre 62 et 74 ans, âge de Gérard Lang, ancien directeur général de la Winterthur-Assurances qui a passé 22 ans au RC Winterthur avant de rejoindre le RCL.

³¹⁶ AVL, P650, *Règlement intérieur du Rotary-Club de Lausanne*, op. cit., p. 3.

³¹⁷ Par exemple, les rotariens qui possèdent leur propre cabinet d'avocat, de médecin, etc.

directeurs³¹⁸. Dans le service public, signalons notamment les 5 chefs de service dans l'administration communale ou cantonale et les 2 chefs de clinique adjoints du Centre hospitalier universitaire vaudois. Ces quelques exemples démontrent que les membres du RCL exercent bel et bien des fonctions de responsabilité dans leur profession au moment de leur entrée. Le Rotary ne peut alors pas être envisagé comme un tremplin dans la vie professionnelle et ne constituerait pas un véhicule d'émancipation. L'étude des positions sociales semble encore indiquer que certains membres entrés au Rotary, spécifiquement durant la sous-période, ne sont pas toujours les *tops managers* ou les patrons des entreprises ou entités. Les rotariens occupent parfois des positions subalternes au sein des entités. Nous l'interprétons comme un nouveau signe d'une ouverture relative du RCL à un plus vaste choix de candidats.

³¹⁸ Nous avons préféré laisser comme tels les noms des positions sociales trouvées dans nos sources. Il n'est toutefois pas impossible qu'un directeur puisse être, par exemple, directeur général, ou qu'un directeur général soit aussi l'administrateur délégué d'une telle entreprise.

VIII. Influence et réseau des membres

En 1967, André Gardel prononce un discours dans lequel il met en exergue le rôle potentiel du Rotary au niveau international :

De par la procédure d'admission, les membres du Rotary ont tous le privilège d'occuper des situations plus ou moins dirigeantes dans leurs cités. Comment dès lors n'être pas frappé par l'ampleur des possibilités d'action détenues par un si grand nombre d'hommes responsables, adhérant ensemble à une telle morale ? Incontestablement, le Rotary représente de ce fait une puissance latente considérable.³¹⁹

Dans ce chapitre, nous allons nous questionner sur l'influence du RCL et de ses membres dans la société, aspect délicat du fait de son caractère difficilement mesurable. En approfondissant les liens entre le RCL et la politique et en réfléchissant à propos des réseaux des rotariens, notamment au niveau associatif, nous espérons donner quelques éléments de réponses. Nous nous demanderons finalement si les membres du RCL peuvent être définis comme des élites et s'ils s'estiment en être eux-mêmes.

A. La politique et le Rotary lausannois

Dans un message mensuel, le Gouverneur Bernard Glasson écrit que le « mot de politique dérange [au Rotary, car] il véhicule beaucoup de malentendus et peut être mal interprété »³²⁰. Ce fait est en particulier dû à la neutralité que doivent appliquer les RC du monde entier. Le RI l'a instituée en 1921 pour œuvrer à la réalisation de son but de paix, qui sous-entend de bonnes relations internationales entre les pays. La neutralité rotarienne apparaît de cette façon dans les premiers statuts du RCL :

Art. 2 : [...] Le Rotary-Club de Lausanne n'a aucune affinité ni analogie avec des sociétés secrètes, des sectes religieuses ou des partis politiques. En conséquence, tout en laissant à ses membres leur complète liberté d'opinion, le Club observe une stricte neutralité politique et confessionnelle^{321 322}.

Si le RCL se réclame donc d'une nature apolitique, les membres ont chacun leurs propres affinités politiques, le rotarien étant libre d'adhérer « au parti politique de son choix »³²³. Après avoir repéré, à l'aide des élus, les appartenances et les mandats des rotariens lausannois, nous allons examiner la présence de la politique dans la vie hebdomadaire du club et aborder l'influence du RCL et de ses membres dans cette sphère.

³¹⁹ AVL, P650, GARDEL André, « Allocution du nouveau président du RCL », *BH* 10/07/1967, n° 1, p. 3.

³²⁰ GLASSON Bernard, « Message du Gouverneur du 199^e District », *Le Rotarien suisse*, août 1983, p. 34.

³²¹ La neutralité religieuse s'illustre par la présence de membres de confession catholique dans ce club d'une ville protestante. Nous en avons dénombré 21 parmi les 101 rotariens pour lesquels nous disposons d'une telle donnée, le reste étant des protestants.

³²² AVL, P650, *Statuts du Rotary-Club de Lausanne*, Imprimeries Réunies, Lausanne, 1927, p. 1.

³²³ RIGASSI Georges, « L'idéal rotarien au service de la société », *op. cit.*, p. 262.

1. Des élus libéraux et radicaux

Dans le but d'identifier les tendances politiques des membres du RCL, nous avons cherché à connaître l'affiliation politique de l'ensemble des rotariens de l'échantillon. Cette tentative s'est révélée infructueuse en raison de la nature de nos sources et du caractère personnel de cette donnée. Nous nous sommes alors focalisé sur les 60 membres de la période qui ont exercé un mandat politique.

Affiliation politique	I		II		III		IV		Total ³²⁴
Parti libéral	10	48%	2	29%	8	42%	8	62%	28 47%
Parti radical-démocratique	7	33%	3	43%	7	37%	1	8%	18 30%
Données manquantes	4	19%	2	29%	4	21%	4	31%	14 23%

Figure 20 Affiliation politique des 60 élus repérés

Les résultats de nos recherches, placés dans le tableau ci-dessus, révèlent que 61% des élus sont affiliés au Parti libéral³²⁵ (PL) et 39% au Parti radical-démocratique (PRD). Ces pourcentages restent sensiblement identiques si nous ajoutons les 24 rotariens non élus³²⁶ pour lesquels nous disposons d'une telle information. Il est bien évidemment possible que certains membres aient eu une appartenance politique autre³²⁷ que le binôme repéré. Les rotariens issus de milieux libéraux prédominent donc au RCL durant la période étudiée, comme l'illustre de manière explicite cet extrait d'une causerie de Marcel Noverraz :

À l'époque, un candidat se devait d'être libéral, si possible cavalier, officier, de préférence d'artillerie ou mieux, pour être sûr d'être admis, de cavalerie. Les radicaux étaient tolérés avec mesure, parce qu'enfin c'étaient des "cousins" et que le Rotary qui s'abstenait de toute politique n'était pas le représentant d'un parti. Être libéral et si possible libéral militant était un atout majeur.³²⁸

³²⁴ Total sans les données manquantes : 61% PL ; 39% PRD. Parmi les données manquantes se trouvent des conseillers communaux d'autres communes que celle de Lausanne, Morges par exemple.

³²⁵ Entre 1961 et 1977, le parti a pris le nom d'Union libérale-démocratique pour se développer en dehors des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Bâle-Ville. BOUQUET Jean-Jacques, « Parti libéral », *DHS*, 23/12/2010, url. : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17386.php>, consulté le 04/04/2016.

³²⁶ Parmi ces rotariens, 15 se sont déclarés affiliés au PL, 7 au PRD et 1 s'est déclaré adhérent d'aucun parti. Il s'agit d'un membre qui a par ailleurs participé avec la Ligue vaudoise aux élections communales de 1961, une année avant de rejoindre les rangs du club.

³²⁷ Selon Ben Messaoud, la composition politique des élites suisses de 1980 (de l'Obelis), qui ont exercé un mandat politique et font partie du Rotary, est la suivante : 28 du PRD, 10 de l'Union démocratique du Centre (UDC), 7 du PL et 5 du Parti démocrate-chrétien (PDC). Ces chiffres, différents du RCL, nous laissent penser que des membres lausannois ont pu être affiliés à d'autres partis. Un parallèle peut aussi être fait avec le RCNE : les réponses des 45 membres au questionnaire d'Othenin-Girard révèlent que, si le PL domine avec 71% des sondés et est suivi par le PRD avec 17%, 5% sont affiliés à l'UDC, 5% au Parti socialiste (PS) et 2% aux Verts. S'agissant de rotariens encore actifs en 2009, nous imaginons que des élus appartenant à d'autres partis que le PL et le PRD ont pu être admis au RCL après notre période. Données tirées de BEN MESSAOU, *Le Rotary-Club : un lieu de sociabilité pour les élites suisses ?*, Travail de séminaire réalisé sous la direction de MACH André, UNIL, s. d., p. 20 et OTHENIN-GIRARD Laurence, *op. cit.*, p. 61.

³²⁸ AVL, P650, NOVERRAZ Marcel, « Mes belles années (1959-1986) », *op. cit.*, p. 2.

Cette citation révèle qu'« à l'époque », c'est-à-dire en 1959, année d'admission de l'ingénieur électricien, des critères, tels que le grade militaire³²⁹ et l'appartenance politique, ont pu s'avérer décisifs dans le processus d'admission. Bien que les fiches de candidatures complétées par le parrain n'aient jamais disposé d'une case³³⁰ "affiliation politique", l'appartenance libérale et radicale semble avoir pu constituer un critère décisif d'entrée des candidats jusqu'aux années 1960. Par la suite, l'affiliation paraît avoir perdu en importance, notre analyse des PV de la Commission d'admission n'ayant repéré aucun poids de tels critères dans les années 1970. Le RCL a donc pu avoir une dimension politique plus visible par le passé. Ce n'est alors peut-être pas un hasard si le pourcentage d'élus, avec 16%, durant la période IV est le plus bas³³¹.

Nombre de personnes	44	8	4	4
Nombre de mandats cumulés	1	2	3	4

Figure 21 Cumul des 88 mandats

Mandats politiques	I		II		III		IV		Total	
Conseil communal	16	76%	5	71%	18	95%	12	92%	51	85%
Municipalité	4	19%	1	14%	2	11%	0	0%	7	12%
Syndic	2	10%	1	14%	1	5%	0	0%	4	7%
Grand Conseil	8	38%	3	43%	4	21%	3	23%	18	30%
Conseil d'État	2	10%	0	0%	1	5%	0	0%	3	5%
Conseil national	1	5%	0	0%	2	11%	0	0%	3	5%
Conseil des États	0	0%	0	0%	1	5%	1	8%	2	3%

Figure 22 Nature des 88 mandats politiques des 60 élus du RCL sur la période 1945-89

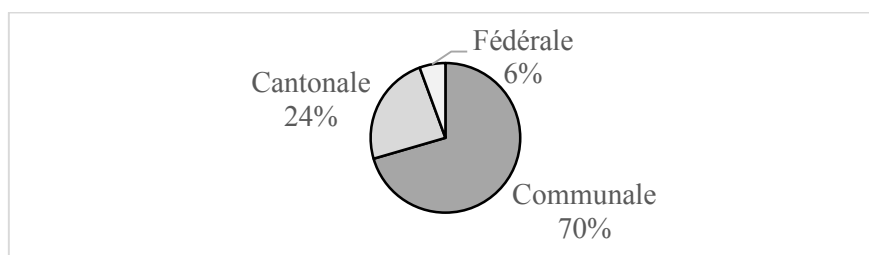


Figure 23 Échelle des mandats

Au total, les 60 élus du club ont exercé 88 mandats de types différents, 16 rotariens en ayant cumulé plusieurs³³². Comme le montrent les tableaux ci-dessus, les mandats politiques à

³²⁹ Nous nous attarderons sur ce point dans la dernière partie de ce chapitre.

³³⁰ Les fiches de candidature comportent néanmoins une case "activité politique".

³³¹ À noter que ce taux est de 30% pour les individus de la période I, de 18% pour la II et de 25% pour la III.

³³² 4 rotariens ont exercé 4 mandats de types différents, à savoir Arthur Freymond, Louis Guisan, Georges Jaccottet et Jean-François Massy.

l'échelle communale, lausannoise principalement, constituent le 70%³³³ de l'ensemble, avec 51 conseillers communaux, 7 conseillers municipaux et 4 syndics. L'échelle cantonale représente 24% des mandats, avec 18 députés au Grand Conseil et 3 conseillers d'État, et l'échelle fédérale³³⁴ 6%, avec 3 conseillers nationaux et 2 conseillers aux États. 23% des membres du RCL, soit presque 1 personne sur 4, ont ainsi joué des rôles de politique active d'importance variable, souvent en contemporanéité à leur appartenance au club. 17 rotariens, dont 6 non élus, ont aussi eu des fonctions dirigeantes au sein des partis libéraux et radicaux lausannois, vaudois et suisses³³⁵. Plusieurs membres ont enfin pu participer indirectement à certaines décisions politiques en siégeant dans des commissions, de type extraparlamentaire pour 56% d'entre elles, et dans des offices cantonaux et fédéraux.

Fonctions dirigeantes dans les partis	N
Partis suisses	4
Partis vaudois	6
Partis lausannois	9

Figure 24 Fonctions dirigeantes de 17 rotariens dans des partis politiques

2. La politique dans les séances hebdomadaires

Jusque dans les années 1960³³⁶, discuter de politique au sein des RC est interdit par le RI, comme en témoigne ce constat de Francis Amacher :

Peut-on parler de politique au Rotary ? La notion qui l'excluait s'est assouplie. Les Rotariens doivent rester ouverts à tout échange d'opinions exprimées franchement et librement, car la politique, telle que nous l'entendons, n'est ni propagande ni opinions collectives.³³⁷

Le règlement officiel n'a toutefois pas empêché les membres du RCL de parler de questions politiques durant les séances hebdomadaires, de manière informelle ou officielle. Le club invite

³³³ Cette proportion se retrouve probablement au niveau du district suisse. En 1954, par exemple, le Gouverneur Piaget raconte que « [les] clubs comptent quelques conseillers aux États, conseillers nationaux, des conseillers d'État et députés aux grands conseils, d'autres enfin - et c'est le plus grand nombre - appartiennent aux autorités communales, exécutives ou législatives ». PIAGET Gerald E., « Les Rotary-Clubs, réservoirs d'hommes disponibles pour servir la communauté », *Le Rotarien suisse*, décembre 1954, p. 655.

³³⁴ Nous n'avons pas pris en compte Marcel Pilet-Golaz, ancien conseiller fédéral (1929-1944) et membre d'honneur du RCL depuis 1933. Le politicien radical assiste à sept reprises aux lunches du club entre 1945 et 1950 et y présente quatre causeries.

³³⁵ Au niveau suisse, mentionnons les présidents du PL Jacques Chamorel (1956-1960) et Louis Guisan (1972-1976), le président du PRD, Emmanuel Gaillard (1932-1937).

³³⁶ Nous n'avons pas trouvé la date exacte du changement de règlement, qui devait exister depuis la création du RCL. En effet, en 1930 déjà, Albert Perrier s'oppose de façon vigoureuse à cette règle du RI. Cette information se confirme dans la contribution de McCarthy sur l'Angleterre de l'entre-deux-guerres, où les partis politiques sont un sujet interdit lors des lunches des RC. Voir AVL, P650, PV de la séance hebdomadaire du RCL, 02/07/1930, p. 2, et McCarthy Helen, « Parties, Voluntary Associations and Democratic Politics in Interwar Britain » in *The Historical Journal*, n° 4, décembre 2007, p. 897.

³³⁷ AVL, P650, AMACHER Francis, « Politique et Rotary », *BH* 18/08/1969, n° 7, p. 2.

parfois des personnalités impliquées dans la sphère politique, notamment les 17 politiciens³³⁸ évoqués au chapitre IV, qui ont présenté une conférence, en général sur des questions de politique internationale en lien avec la Suisse, mais aussi sur leurs propres expériences. René Payot, membre du RC Yverdon, a par exemple livré ses impressions³³⁹ de rotarien président du Grand Conseil vaudois.

Des débats sont aussi organisés au sein du club. Les premiers sont institués en 1956 par la Commission des programmes de Pierre Favre qui projette alors de favoriser les échanges à la suite des conférences³⁴⁰. Étant donné que, après avoir dîné et écouté un orateur, le temps à disposition est souvent très limité, les débats semblent peu nourris. L'idée est reprise en 1966 sous la présidence de Pierre Chessex, qui souhaite « qu'au sein du club lui-même la possibilité [...] soit offerte plus souvent, par de libres discussions, de former [son] opinion sur les affaires du pays »³⁴¹. Celui-ci appuie son propos sur la Conférence du 179^e district à Soleure, où 4 rotariens, dont Georges Duplain, futur membre du RCL, ont débattu et analysé la question de la révision de la Constitution fédérale, pour finalement se prononcer en sa faveur. Gaston de Jongh y perçoit un modèle à adopter au sein du RCL :

Il s'agit là d'un événement d'une importance considérable et quelque peu novateur en ce sens que le Rotary, qui se veut neutre au point de vue politique, ne craint pas d'affirmer sa position sur une question fondamentale pour lui permettre de mieux remplir sa mission « de solidarité, de disponibilité, témoignant de notre volonté de collaborer [avec les] organisations internationales dans les domaines culturels, humanitaires, scientifiques et techniques ». Puisse le Rotary-Club de Lausanne s'inspirer de cet exemple et poursuivre son action pour le bien du pays.³⁴²

Malgré le fait que, d'après ses statuts, « le club ne doit exprimer aucune opinion sur une question de controverse publique »³⁴³, nous avons cherché à savoir si les rotariens donnent des mots d'ordre politique au cours des lunches. Pour ce faire, nous nous sommes intéressé aux contenus des causeries dont les thématiques sont les votations. Elles sont au nombre de 22 sur la période, dont 15 à l'échelle fédérale. 73% de ces causeries sont animées par des membres du RCL et non des intervenants engagés dans telle ou telle campagne politique. Le but est

³³⁸ Parmi ces 17 hommes politiques, notons que 7 proviennent d'autres cantons de la Suisse et occupent alors le mandat de conseillers fédéraux et conseillers nationaux. Durant son mandat de syndic de la ville de Lausanne (1957-1963), le futur conseiller fédéral Georges-André Chevallaz donne trois conférences au RCL. Précisons que le club a compté dans ses rangs deux anciens syndics radicaux de la ville de Lausanne, Arthur Freymond (1922-1924) et Emmanuel Gaillard (1931-1937).

³³⁹ Le pharmacien d'Yverdon raconte notamment que « celui qui revêt cette charge – il se trouve que ce fut souvent un Rotarien – doit exercer son esprit de service ». AVL, P650, PAYOT René, « Impressions d'un rotarien président du Grand Conseil », *BH* 26/11/1984, n° 21, p. 2.

³⁴⁰ AVL, P650, FAVRE Pierre, Rapport d'activité de la Commission des programmes, 30/06/1957, p. 1.

³⁴¹ AVL, P650, CHESSEX Pierre, « Allocution du nouveau président », *BH* 05/07/1966, n° 1, p. 2.

³⁴² AVL, P650, DE JONGH Gaston, « Historique à l'occasion du 40^e anniversaire », *op. cit.*, p. 22.

³⁴³ AVL, P650, *Statuts du Rotary-Club de Lausanne*, Lausanne, 1992, p. 13.

principalement d'expliquer les enjeux d'une telle votation aux autres rotariens, et parfois de donner son avis sur la question. Nos recherches dans les *BH* révèlent en effet que 13 conférences se sont terminées par une recommandation de vote de l'orateur, à savoir un cas en moyenne toutes les 3,5 années³⁴⁴. Lors de la votation fédérale du 18 mai 1947 concernant la demande d'initiative socialiste sur la réforme économique et les droits du travailleur, le futur Conseiller national Jacques Chamorel termine sa causerie en déclarant que « tout citoyen conscient doit voter NON »³⁴⁵. Néanmoins, ce cas d'un unique mot d'ordre est le seul qui n'ait pas été suivi par un échange de points de vue. En effet, par la suite, ce type d'intervention est toujours suivi de prises de position différentes de rotariens sur la votation en question. Deux exemples représentatifs peuvent être donnés. Lors de la votation fédérale du 28 février 1965 qui concerne deux arrêtés liés à la lutte contre le renchérissement, l'exposé de Louis Jan se termine par « votez 2 fois NON »³⁴⁶, mais est suivi par une discussion qui amène deux membres à recommander un vote positif. Et, en 1978, lorsque Louis Guisan, ancien Conseiller d'État et aux États, s'oppose fortement au projet de Constitution fédérale, le juge fédéral Jean-Pierre Châtelain demande « l'organisation d'une conférence avec un partisan pour un jugement plus équitable »³⁴⁷. Même si l'affiliation politique des rotariens est relativement homogène³⁴⁸, ces deux cas montrent donc que le RCL préconise la confrontation d'idées, comme l'expriment André Gardel et Pierre Favre :

Le Rotary, qui est une sélection, n'impose pas de doctrine ou de dogme à ses membres, il est pour le débat loyal. Deux rotariens peuvent avoir, sur des questions essentielles, des avis et des positions totalement divergents sans cesser pour autant d'être d'excellents membres du Rotary.³⁴⁹

3. Quelle influence politique ?

Par sa nature et ses activités, le RCL en tant que tel n'a pas d'influence en politique et ne cherche pas à en avoir. Malgré l'appartenance essentiellement libérale et radicale de ses membres, le club ne soutient aucun parti³⁵⁰ et n'intervient pas directement dans les œuvres de

³⁴⁴ Les années en question sont : 1947, 1952 (deux fois), 1956, 1961, 1964, 1965, 1967, 1969, 1974, 1978, 1980 et 1984.

³⁴⁵ À noter que le projet, né d'une initiative socialiste, sera rejeté en Suisse à 68,8% (70,4 % dans le canton de Vaud). AVL, P650, CHAMOREL Jacques, « La votation fédérale des 17-18 mai 1947 », *BH* 16/05/1947, n° 44, p. 1.

³⁴⁶ AVL, P650, JAN Louis, « La lutte contre la surchauffe et la votation fédérale des 27/28 février 1965 », *BH* 16/02/1965, n° 31, p. 2.

³⁴⁷ AVL, P650, GUIBAN Louis, « Le projet de Constitution fédérale », *BH* 16/05/1978, n° 44, p. 2.

³⁴⁸ La similarité des affinités politiques des membres nous fait induire que les quelques recommandations de vote doivent avoir un faible impact.

³⁴⁹ FAVRE Pierre; GARDEL André, *op. cit.*, p. 32.

³⁵⁰ Selon l'article XI des statuts du RCL, « le club ne peut patronner ou recommander aucun candidat aux élections publiques et ne doit pas, au cours des réunions, discuter des mérites ou des défauts de tels candidats ». AVL, P650, *Statuts du Rotary-Club de Lausanne*, Lausanne, 1992, p. 13.

politique locale. Durant la période étudiée, nous avons repéré une unique trace d'une aide apportée par le RCL à une initiative de nature politique, liée à un référendum communal. Dans une lettre, des représentants de l'ADIL remercient en juillet 1972 le RCL « pour son appui spontané et concret [...] accordé au Comité d'action Lausanne-Demain tout au long de la campagne »³⁵¹ pour la construction d'un hôtel et d'un centre commercial à Ouchy³⁵². Nous n'avons pas trouvé la nature de ce soutien, mais nous imaginons qu'elle n'est pas de grande importance. L'admission de représentants des autorités au club peut lui servir à nouer des liens avec elles³⁵³, mais sans but politique en arrière-fond. Parrain de Georges Jaccottet, Conseiller municipal responsable des écoles de la ville de Lausanne, Pierre Favre révèle ainsi que le RCL a cherché à l'admettre « dans l'intention d'être informé des problèmes intéressant la Commune de Lausanne »³⁵⁴. Si le champ d'action politique du RCL est nul, les personnalités rassemblées durant les séances hebdomadaires, en particulier les 60 élus, peuvent avoir une influence importante dans cette sphère, principalement à l'échelon lausannois. Édouard Wawre affirme que « plusieurs des membres font partie des autorités locales et s'efforcent, comme rotariens, d'adopter les principes du RI dans les questions d'intérêt public »³⁵⁵. Des liens d'amitié créés ou préservés au Rotary peuvent aussi servir, de manière indépendante au RCL, dans le domaine politique et parfois se transformer en réseaux de soutiens politiques³⁵⁶.

B. Les réseaux des membres

Après avoir réfléchi aux liens entre le RCL et la politique, nous allons nous interroger sur l'influence des rotariens dans d'autres milieux. La vie associative et la participation à des entités autres que celles de leurs professions nous paraissent à même de donner quelques pistes. La Figure 25 présente les pourcentages des différentes catégories élaborées pour les 572 organisations, non exhaustives, dont 212 rotariens ont fait partie³⁵⁷.

³⁵¹ AVL, P650, Correspondance 1972, Lettre de Jaccard P. H. et Perret J., Office du Tourisme de Lausanne, à Meyer J., président du RCL, 17/07/1972.

³⁵² Une conférence de Roger Nordmann, collaborateur de Radio-Lausanne, intitulée « Réflexions sur une votation communale : l'Hôtel d'Ouchy » a par ailleurs eu lieu au RCL en juin 1972.

³⁵³ Nous imaginons aussi que le fait de disposer de rotariens dans ce type de position peut être utile lors d'organisation d'événements rotariens ou d'actions diverses.

³⁵⁴ AVL, P650, PV de la séance du Comité élargi du RCL, 08/07/1960, p. 2.

³⁵⁵ ARI EAO, Dossier du RCL II, WAWRE Edouard, Rapport du club sur son activité à l'occasion de la visite du Gouverneur, 11/11/1954, p. 1.

³⁵⁶ N. s., « Rotary et politique: Regards croisés de deux Rotariennes », *Rotary*, avril 2014, p. 14.

³⁵⁷ À noter que sur ces 212 personnes, 28 membres ont appartenu à eux seuls à 287 organisations différentes.

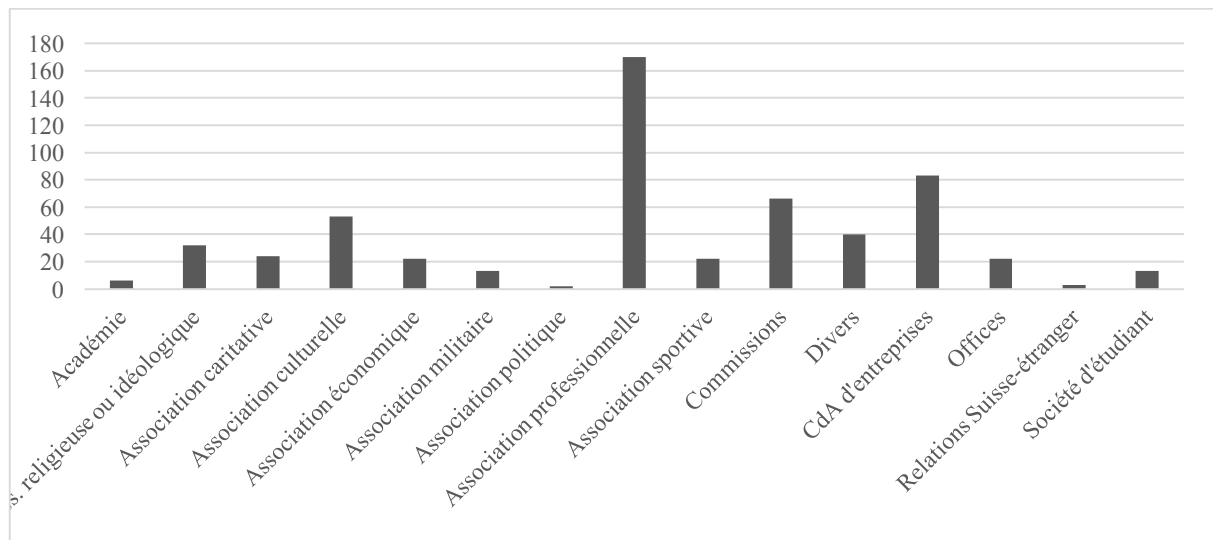


Figure 25 Nombre d'organisations³⁵⁸ des 212 membres du RCL par catégories³⁵⁹

À l'aide d'une base de données relationnelle, nous avons de plus cherché à repérer celles qui ont compté plus d'un membre du RCL en leur sein. Ces organisations "communes" sont au nombre de 102, soit 18 % du total, et sont listées ci-dessous.

Organisation	N
Société d'étudiants de Zofingue	35
Société d'étudiants de Belles-Lettres	16
Société industrielle et commerciale de Lausanne	15
Comptoir Suisse	14
Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie	12
Rowing-Club	9
Club Alpin Suisse	8
Exposition nationale 1964	8
Société d'étudiants Helvétia	8
Club équestre lausannois	7
Gazette de Lausanne	7
Nouvelle Société Helvétique	7
Association des Intérêts de Lausanne	6
Banque Cantonale Vaudoise	6
Club d'Efficienc de la Suisse romande	6
École Hôtelière Cour/Lausanne	6
Jeune Chambre économique	6
Association des industries vaudoises	5
Banque Nationale Suisse	5

Société vaudoise des ingénieurs et architectes	5
Société d'étudiants de Stella	5
Table ronde de Lausanne	5
Agence télégraphique suisse	4
Clinique La Source	4
Conservatoire de Lausanne	4
Confrérie du Guillon	4
Ordre des avocats vaudois	4
Société suisse des hôteliers	4
Société vaudoise de médecine	4
Office suisse d'expansion commerciale [...]	4
Amis de l'Orchestre de la Suisse romande	3
Association d'organisation scientifique du travail	3
Association suisse des éditeurs de journaux	3
Association suisse des électriciens	3
Centre dramatique romand	3
Cercle démocratique de Lausanne	3
Cercle libéral de Lausanne	3
Chambre vaudoise des métiers	3
Choeur d'hommes de Lausanne	3

³⁵⁸ Au total, 572 organisations. Les données manquent pour 52 personnes.

³⁵⁹ Classification des entités inspirée par l'Obelis (Voir bibliographie).



Comité vaudois de l'Alliance culturelle romande	3
Commission arbitrale fédérale en matière [...]	3
Conseil de santé de l'État de Vaud	3
Délégation internationale du Simplon	3
École supérieure de commerce de Lausanne	3
Fédération vaudoise des entrepreneurs	3
Jeune Chambre Économique Suisse	3
La Suisse Assurances	3
Lausanne-Hockey-Club	3
Le Foyer, institution suisse pour aveugles [...]	3
Société académique vaudoise	3
Société de Banque Suisse	3
Société suisse des ingénieurs et architectes	3
Société suisse des officiers	3
Société suisse pour l'industrie horlogère	3
UBS	3
Union romande de journaux	3
Union suisse du commerce et de l'industrie	3
Abbaye de l'Arc	2
Adia-International	2
Association de l'Orchestre de chambre de [...]	2
Association de la presse suisse	2
Association de la presse vaudoise	2
Association des commerçants lausannois	2
Association des horticulteurs de Lausanne [...]	2
Association lausannoise des fleuristes	2
Association suisse des assurances	2
Association vaudoise pour la navigation du [...]	2
Bobst SA	2
Bonnard et Gardel SA	2
Commission de prospective (EPFL)	2
Commission fédérale des fabriques	2
Confrérie des pirates d'Ouchy	2
Conseil de la défense nationale	2
Fédération romande des maîtres relieurs	2
Fête des Vignerons (Comité)	2
Fondation pour l'art lyrique, musical et [...]	2
Fonds cantonal des Arts et des Lettres	2
Fonds national suisse	2
Groupements patronaux vaudois	2
Jeune Chambre Internationale	2

Libertas-Suisse	2
Ligue vaudoise	2
Milices vaudoises	2
Scoutisme suisse	2
Société cantonale des chanteurs vaudois	2
Société d'artillerie de Lausanne	2
Société d'étudiants de Valdésia	2
Société des Amis du Foyer Universitaire [...]	2
Société des Hôteliers de Lausanne et environs	2
Société suisse de reliure	2
Société suisse des bijoutiers et orfèvres	2
Société suisse des constructeurs de machines	2
Société suisse des juristes	2
Société vaudoise de pharmacie	2
Société vaudoise des officiers	2
Touring Club suisse	2
Tramways lausannois	2
Union centrale des associations patronales suisses	2
Union des garagistes suisses	2
Usines Métallurgiques de Vallorbe SA	2

Figure 26 Les 102 entités communes des membres

À partir de ces données, quelques observations peuvent être faites. Nous remarquons que les associations professionnelles sont les plus représentées³⁶⁰, avec 30% des entités. De nombreux membres du RCL ont dirigé une association liée à leur métier³⁶¹. En outre, ils participent à des CdA (15%) d'autres entités que la leur. Une vingtaine d'entre elles³⁶² appartiennent à d'autres rotariens du club, fait qui illustre l'imbrication de certains membres du RCL dans le secteur professionnel. Nous y trouvons encore des membres de CdA d'entités nationales comme l'ATS et la Banque nationale suisse (BNS). Les rotariens lausannois sont aussi proches des associations patronales. 15 rotariens ont fait partie de la SICL, 12 de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)³⁶³ et 2 des Groupements Patronaux Vaudois (GPV). Ces chiffres nous montrent l'implantation importante des membres dans les réseaux industriels et commerciaux. Il n'est alors pas étonnant de retrouver 14 membres dans l'administration et l'organisation du Comptoir suisse à Lausanne et 8 lors de l'Exposition nationale de 1964. Ces exemples révèlent, une fois de plus, les interconnexions existantes hors du club entre certains rotariens.

Un bon nombre de rotariens ont aussi contribué activement à la vie d'associations culturelles (9%). L'accent mis sur les causeries liées à la culture, indiqué au chapitre IV, n'est dès lors pas étonnant. Le RCL, sans y adhérer lui-même³⁶⁴, recommande quelques fois à des membres de s'affilier individuellement à de telles organisations, comme à l'Alliance culturelle romande³⁶⁵. Notons enfin l'existence d'autres lieux de sociabilité, à travers les associations sportives à l'instar du Rowing-Club, dont 9 rotariens admis au club entre 1926 et 1929 ont fait partie, et du Club équestre lausannois. Pour certains membres, d'autres lieux de rencontres ont aussi préexisté au Rotary. Outre la sociabilité étudiante, abordée au chapitre VI, des rotariens admis durant les périodes III et IV ont été membres de clubs-services destinés aux hommes de moins

³⁶⁰ Nous ne reviendrons pas sur les commissions (12%) et les offices (4%), évoqués dans la partie précédente.

³⁶¹ Par exemple, la Société vaudoise des ingénieurs et architectes, la Société suisse des hôteliers et la Société vaudoise de médecine.

³⁶² Parmi elles, citons les CdA qui ont abrité plus d'un rotarien : la SBS, Adia-International, Bobst SA, Bonnard & Gardel SA et les Usines métallurgiques de Vallorbe SA.

³⁶³ L'Association des industries vaudoises, comprenant 5 rotariens, a fusionné avec la CVCI en 1966.

³⁶⁴ D'après les bilans du RCL, les seules entités dont le club a été membre à part entière sont l'ADIL et la Société académique vaudoise, et ce seulement entre 1945 et 1956. Les programmes des conférences organisées par cette dernière sont alors donnés régulièrement dans le *BH*.

³⁶⁵ AVL, P650, PV de la séance du Comité élargi du RCL, 17/11/1965, p. 1.

de 40 ans : 5 rotariens ont ainsi fait partie de la Table ronde³⁶⁶ de Lausanne, créée en 1951 et 6 de la Jeune chambre économique de Lausanne, fondée en 1958.

L'ensemble de ces entités est majoritairement situé à l'échelle suisse (27%) et lausannoise (24%), suivies par l'échelle vaudoise (19%), internationale (12%) et romande (5%). La prépondérance d'organisations fédérales pourrait alors indiquer une certaine influence de divers rotariens au niveau suisse, à l'image des trois rotariens membres de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, nommée aussi le Vorort. Néanmoins, la grande majorité des membres lausannois semble avoir plus de « pouvoir » aux niveaux cantonal et régional. Dans un rapport destiné au Gouverneur en 1947, Henri Borle, professeur ordinaire à l'UNIL, note que l'action d'intérêt public du RCL se réalise à l'échelon lausannois, « par [l']intervention directe de ses membres dans des associations ou des organisations de la cité, quand une question importante se présente »³⁶⁷. Dans un autre rapport de 1965, Roger-Louis Ramelet, président des GPV, souligne que « deux des principales associations professionnelles du canton de Vaud sont animées par deux Rotariens en qualité de président et la troisième par un Rotarien également en qualité de secrétaire, [et] qu'en outre, dans les organisations professionnelles de métier, les Rotariens lausannois jouent un rôle déterminant »³⁶⁸. Cette citation confirme les données statistiques que nous avons relevées sur ce type d'association et montre que les membres du RCL, par leur réseau, disposent chacun d'une zone d'influence dans leur sphère professionnelle. Mais le RCL, qui ne défend pas d'intérêts spécifiques, ne constitue pas un groupe d'intérêt³⁶⁹.

C. Des élites lausannoises

Pour terminer cette partie liée à l'influence des rotariens, nous nous sommes demandé si les membres du RCL peuvent être appréhendés comme des élites et s'ils se considèrent comme tels. Nous utilisons la définition du concept d'élite de Bühlmann *et alii*, à savoir des « groupes

³⁶⁶ Pour Jacques Chamorel, alors président, la Table Ronde est « une étape avant le Rotary ». AVL, P650, CHAMOREL Jacques, « Table Ronde », BH 05/10/1951, n° 14, p. 1.

³⁶⁷ ARI EAO, Dossier du RCL II, BORLE Henri, Rapport du RCL au Gouverneur sur l'administration et l'activité du club, 23/10/1947, p. 1.

³⁶⁸ Précisons que Roger-Louis Ramelet évoque « [l]es rapports étroits qui existent régulièrement entre les membres rotariens en question » pour justifier le fait que le RCL ne créera pas officiellement de commission d'action professionnelle. ARI EAO, Dossier du RCL II, RAMELET Roger-Louis, Rapport de la Commission d'action professionnelle, 11/10/1965, p. 1.

³⁶⁹ Le préférant aux termes de groupe de pression ou de lobby, André Mach définit un groupe d'intérêt comme « une organisation collective formalisée d'une partie de la société en vue de défendre les intérêts de ses membres et promouvoir la cause du groupe dans la sphère publique ». Le RCL ne peut ainsi être qualifié comme tel. Voir MACH André, *Groupes d'intérêt et pouvoir politique*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2015, pp. 11-12.

sociaux qui, en raison de leur position ou de leurs ressources, sont en mesure d'influencer l'évolution de la société en participant aux décisions importantes de celle-ci »³⁷⁰. Trois indicateurs, dont deux ont déjà été approfondis dans les parties précédentes, nous permettent d'aborder la position et les ressources des individus.

La position professionnelle, tout d'abord, est un prérequis nécessaire à une appartenance aux élites. Comme nous l'avons vu précédemment, tous les rotariens occupent des positions dirigeantes ou à responsabilité dans leur profession et satisfont donc ce critère. Le second indicateur est la formation académique qui « apparaît au cours du 20^e siècle de plus en plus comme un atout pour accéder aux plus hautes sphères »³⁷¹. Le droit, cursus universitaire le plus suivi par les futurs membres universitaires, est notamment considéré comme une « discipline de pouvoir »³⁷². Nous remarquons aussi que le taux des individus de notre échantillon qui ont effectué une formation universitaire est inférieur de 14% à la moyenne des élites suisses, de 72% environ³⁷³. Ce pourcentage reste toutefois élevé, surtout si nous prenons en compte certains facteurs évoqués au chapitre VII, par exemple le fait que beaucoup de rotariens aient pu reprendre l'entreprise familiale.

La situation à l'armée³⁷⁴ est le troisième indicateur choisi. L'armée de milice a constitué durant le XX^e siècle un lieu de rencontre des élites suisses, qui sont respectivement 43,2% et 45,9% en 1957 et 1980 à être officiers³⁷⁵. Le tableau ci-dessous montre que, sur les 167 rotariens qui ont fait le service militaire, 106 ont obtenu un grade d'officiers, soit 65%, avec le taux le plus bas dans la dernière sous-période. Sur la totalité de l'échantillon, cette proportion équivaut à 40% et n'est donc que de peu inférieure à celle de la moyenne des élites suisses. 50 membres du RCL ont obtenu le grade d'officiers supérieurs (major, lieutenant-colonel et colonel), 2

³⁷⁰ BÜHLMANN Felix, *op. cit.*, p. 4.

³⁷¹ *Id.*, p. 6.

³⁷² Avec les sciences économiques et les sciences de la vie. Voir la présentation de l'échantillon de la base de données des élites suisses au XX^e siècle sur le site web de l'Obelis, url. : <http://www2.unil.ch/elitessuisses/index.php?page=accueil>, consulté le 10/10/2015.

³⁷³ 1935 = 70,4% ; 1957 = 68,9% ; 1980 = 80,5%. Ces pourcentages prennent en compte les élites suisses des sphères économiques, politiques, administratives et académiques sélectionnées par l'Obelis selon le critère de la position de pouvoir occupée dans ces différentes sphères. Celles-ci, ainsi que les dates précises utilisées dans la Base de données des élites suisses, nous empêchent d'établir une comparaison plus avancée, mais le résultat reste intéressant à souligner. BÜHLMANN Felix, *op. cit.*, p. 6.

³⁷⁴ Demandée dans les fiches de candidature, la situation à l'armée a pu constituer un atout pour l'admission de nouveaux rotariens, comme nous l'avons vu au début de ce chapitre.

³⁷⁵ À noter que seuls 2% de la population masculine en Suisse possèdent un grade d'officiers en 1980. *Id.*, p. 7.

d'officiers généraux³⁷⁶ et 13 ont fait partie de l'état-major général³⁷⁷. Ces hauts pourcentages vont dans le sens de la moyenne nationale des élites.

Grades	I		II		III		IV		Total	
Soldats	9	21%	6	25%	10	19%	14	32%	39	24%
Sous-officiers	5	12%	1	4%	4	7%	3	7%	13	8%
Sous-officiers supérieurs	2	5%	1	4%	2	4%	2	5%	7	4%
Officiers	26	60%	16	67%	38	70%	26	59%	106	65%
Données manquantes	1	2%	1	4%	0	0%	0	0%	2	1%

Figure 27 Grades des 167 membres du RCL qui ont fait le service militaire

Les mandats politiques et les différentes organisations dont font partie les rotariens ont quant à eux révélé l'influence potentielle que les membres peuvent avoir dans la société, principalement au niveau lausannois. Pour reprendre une phrase de Franz Schultheis, professeur de sociologie à l'Université de Saint-Gall, le Rotary peut faire figure de « Machtfaktor [...] indem er die lokale Elite versammelt, vermag er Stadtpolitik und städtische Wirtschaft zu beeinflussen »³⁷⁸. Quant à l'échelle suisse, seule une minorité de rotariens du club possède des fonctions ou appartient à des entités permettant d'influer sur les décisions du pays. Nous relevons tout de même que, sur les 264 rotariens de notre échantillon, 48³⁷⁹ ont leurs biographies dans le *DHS* et 80 font partie de la Base de données des élites suisses de l'Obelis, soit 30,3%. Le pourcentage est nettement plus bas pour les membres arrivés au club durant la période IV (22,5%) que pour les rotariens admis durant les périodes I (30,4%), II (37,5%) et III (34,7%).

Durant la période étudiée, nous pouvons donc conclure que les rotariens lausannois peuvent, dans leur ensemble, être considérés comme des élites, en tout cas au niveau local. Le RCL est alors bel et bien un lieu de sociabilité des élites de la ville, ou du moins d'une partie d'entre elles³⁸⁰. Toutefois, en raison de l'ouverture relativement plus aisée du club aux nouveaux

³⁷⁶ Il s'agit du divisionnaire Eugène-Pierre Dénéréaz, et du commandant de corps Edwin Stettler. Tous deux ont fait une carrière professionnelle de militaire.

³⁷⁷ Dans sa thèse consacrée aux officiers de l'état-major général de 1945 à 1966, Guisolan mentionne d'ailleurs que 23,27% d'entre eux ont été rotariens. GUIROLAN Jérôme, *op. cit.*, p. 257.

³⁷⁸ N. s., « Rotary Club: Wo die Geschäfte blühen », *Tages-Anzeiger*, 04/02/2009, url. : <http://www.tagesanzeiger.ch/zuerich/stadt/Rotary-Club-Wo-die-Geschaefte-bluehen/story/22602097/print.html>, consulté le 02/04/2016.

³⁷⁹ Parmi ces 48 personnalités, 19 sont entrées durant la période I. 30 d'entre elles ont aussi une fiche dans la Base de données des élites suisses de l'Obelis.

³⁸⁰ L'absence de représentants d'autres partis politiques que le PL et le PRD nous fait notamment induire cette réflexion. Les pourcentages de participation aux élections au Conseil national en 1975 à Lausanne peuvent donner une idée des autres forces politiques en jeu durant la période: avec 31% pour le PS (autant que le PRD (19,9%) et le PL (11,2%) réunis) et 16,3% pour le Parti suisse du travail, les forces de gauche lausannoises sont majoritaires et ne disposent d'aucun représentant au RCL. Le PDC est quant à lui à 6,5%. Statistiques tirées de l'Office fédéral de la statistique, url. : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/17/02/blank/data/03.html>, consulté le 27/03/2016.

membres et de la concurrence d'autres RC³⁸¹, la période IV laisse induire que le RCL constituera de moins en moins l'un des seuls lieux de rencontre du « gratin lausannois »³⁸². Le témoignage de Marcel Noverraz en 1986 au sujet de son arrivée au club révèle le caractère plus élitare et prestigieux du RCL des premières décennies du club:

J'y suis entré en février 1959, il y a 27 ans, j'en avais 47. Mon parrain, Pierre Wasem m'avait pressenti en octobre 1959 [...] À sa demande, la foudre tombant à mes pieds, ou le ciel s'ouvrant sur ma tête, ne m'auraient pas davantage surpris. J'en fus abasourdi. Je connaissais certes le Rotary. Mon oncle Paul Perret, un des premiers membres du Club, propriétaire de la Fonderie bien connue et duquel les deux fils sont aussi Rotariens, parlait du Rotary de Lausanne alors que nous étions encore très jeunes, comme d'une chose absolument hors de portée de quelqu'un qui ne marquait pas son époque par une réputation d'homme d'affaire, de lettre, de culture, à la tête de l'économie locale, du professorat, ou des professions libérales. De grands noms revenaient souvent dans ses conversations: Henri Bobst, Henri Randin, Ernest Juillard, Jean Zwahlen, Jules Rime, Gaston de Jongh, Jacques Béranger, Charles Dentan et je ne cite volontairement que les disparus et j'en passe. Tous, étoiles de première grandeur à un moment où notre club comptait 50 à 60 membres. Tout cela, pour moi, baignait dans un halo lointain réservé aux élites dont j'étais loin de faire partie. [...] C'est dire l'effort que je dus faire, les premiers temps, pour assister, écouter, répondre à ces illustres personnages. Il y avait bien, ce qui me rassurait un peu, quelques membres représentant des métiers du bâtiment, mon vieil ami Paul Ritzmann, Edgar Depierraz et quelques autres aux professions moins éclatantes que les grands universitaires qui dominaient ou alors les chefs d'entreprises aux noms flamboyants!³⁸³

Cette longue citation laisse entendre qu'au cours des décennies, il est devenu plus aisé d'entrer au RCL, initialement réservé aux plus grandes personnalités lausannoises. Les 69 rotariens de 1945 seraient alors plus représentatifs de l'élite de la ville que les 143 membres de 1989.

Quant aux membres eux-mêmes, nos recherches dans les *BH* révèlent qu'ils se perçoivent souvent comme des élites, mais ne s'envisagent pas comme « le nombril du monde »³⁸⁴. Noverraz dit par exemple que « le Rotary se sentirait couvert de ridicule s'il avait la prétention de réunir l'élite et la représenter »³⁸⁵. Les membres qui se conforment à l'idéal rotarien devraient alors chercher à propager l'esprit de service à l'intérieur de la société³⁸⁶. Selon Pierre Favre, « le Rotary ne doit pas être une certaine forme de bonne société, mais une société bonne dont l'influence doit rayonner sur toute la communauté »³⁸⁷, les rotariens étant « des élites du service

³⁸¹ Ajoutons aussi le fait que des personnalités exerçant des fonctions importantes refusent de rejoindre le RCL en raison des obligations rotariennes, notamment la présence « obligatoire » aux séances hebdomadaires du vendredi. Voir FAVRE Pierre, « Message du Gouverneur du 199^e District », *Le Rotarien suisse*, mai 1980, p. 530, et KLEINER Hanspeter, « De nouveaux clubs, de nouveaux membres! », *Rotary*, mars 2013, p. 3.

³⁸² Pour reprendre l'expression du rotarien Henri Rieben qui évoque dans un encadré de *L'Hebdo* certains membres du RCL des périodes I et II. Voir RIEBEN Henri, « Des loges aux clubs », *L'Hebdo*, n° 18, 02/05/1985, p. 47.

³⁸³ AVL, P650, NOVERRAZ Marcel, « Mes belles années (1959-1986) », *op. cit.*, p. 1.

³⁸⁴ AVL, P650, VUILLEUMIER Pierre, « Allocution prononcée lors de la réception du Professeur Marcel Bridel de l'Université de Lausanne », Annexe du *BH* 09/11/1956, p. 2.

³⁸⁵ AVL, P650, NOVERRAZ Marcel, « Allocution du président pour le 40^e anniversaire du Rotary-Club de Lausanne », *BH* 06/05/1966 n° 44, p. 9.

³⁸⁶ Cette idée est notamment mise en exergue par différents gouverneurs du district, dont Ambrosetti qui, en visite au RCL en 1947, souhaite que « l'idéal rotarien pénètre non seulement les rotariens, mais toute la population ». AVL, P650, AMBROSETTI Walter, « Discours du Gouverneur », *BH* 18/10/1947, n° 16, p. 2.

³⁸⁷ AVL, P650, *BH* 03/08/1965, n° 5, p. 3.

public »³⁸⁸. Jean-Pierre Stucky affirme sur la même ligne que le Rotary doit constituer une « élite agissante [qui] pa[i]e de sa personne, de son cœur et de son temps »³⁸⁹, notamment au travers des actions menées par le club. Les membres de la période se représentent donc comme des élites dotées d'une conscience sociale.

³⁸⁸ CHENAUX Jean-Philippe, *op. cit.*, p. 1.

³⁸⁹ AVL, P650, STUCKY Jean-Pierre, « Réception de nouveaux membres », *BH* 16/02/1971, n° 31, p. 2.

IX. Le réseau rotarien : une toile suisse et mondiale

Durant la Guerre froide, le Rotary se diffuse dans toute la Suisse et aux quatre coins du monde³⁹⁰. Les membres du RCL possèdent donc potentiellement un réseau rotarien à portée nationale, voire globale, un « transnational network »³⁹¹ selon Brendan Goff. Afin de saisir les différents aspects de ce réseau, deux types de relations vont être analysés dans ce chapitre : les rencontres spontanées, qui concernent les visites de rotariens d'un club à l'autre, et les rencontres organisées, qui se rapportent aux rendez-vous entre clubs et aux manifestations rotariennes, au niveau suisse et international. Pour chacune d'entre elles, nous tenterons d'évaluer les liens qui peuvent être créés entre rotariens lausannois et membres d'autres clubs.

A. Les visiteurs, un exemple de circulation rotarienne

Le RI encourage tous les rotariens à prendre part aux lunchs d'autres RC lorsqu'ils sont dans une autre ville. Georges Rigassi met en exergue l'importance de ces visites en vue de la réalisation du but de paix du Rotary :

Grâce à sa très vaste organisation, le Rotary peut [...] devenir une force utile pour le développement de la compréhension mutuelle et des liens d'amitié entre différentes nations. C'est pourquoi, lorsque nous voyageons, nous ne devons jamais négliger de prendre part aux réunions hebdomadaires des villes où nous séjournons et c'est pourquoi, aussi, nous devons réserver un accueil particulièrement amical aux visiteurs étrangers que nous avons le plaisir de recevoir. C'est en effet surtout par le contact d'homme à homme que se construira peu à peu ce rapprochement entre les peuples que nous ne devons pas désespérer de voir se produire.³⁹²

Ce principe de l'idéal du Rotary se pratique-t-il véritablement ? Pour y répondre, nous allons nous intéresser aux visites effectuées par les membres du RCL et aux visiteurs du club.

1. Les membres lausannois en visite

Comme l'extrait de la causerie de Rigassi l'a mis en lumière, le RCL encourage ses membres en voyage dans un autre lieu suisse ou à l'étranger, pour affaires ou pour loisirs, à assister aux séances d'un RC de la ville en question. Lors d'une présentation du Rotary aux nouveaux membres, Paul Kramer encourage ces haltes en relevant que « des amitiés nouvelles se créeront en visitant d'autres clubs tant en Suisse qu'à l'étranger et [que] c'est un grand privilège [...] d'être reçu sans autre formalité que celle de la présentation du petit carton blanc disant que le porteur fait partie de tel ou tel club »³⁹³.

³⁹⁰ Voir Ch. III.

³⁹¹ GOFF Brendan, *op. cit.*, p. 8.

³⁹² AVL, P650, RIGASSI Georges, « Quelques réflexions sur le Rotary », *op. cit.*, p. 3.

³⁹³ AVL, P650, KRAMER Paul, « Discours d'accueil aux nouveaux membres », *BH* 29/01/1954, n° 29, p. 2.

Les rotariens lausannois recourent-ils à ce « petit carton blanc », hors de Lausanne ? Nous avons dénombré, à partir des 2295 *BH* parus durant les 45 années rotariennes étudiées, 17'014 visites de membres du RCL dans un autre club, soit une moyenne de 7,4 rotariens par séance déclarés “en visite”. Le graphique ci-dessous indique toutefois qu’il a fallu attendre l’année 1959/60 pour que le nombre de membres en visite augmente sensiblement, avec des accélérations nettes en 1966/67, 1977/78 et 1983/84, avant de diminuer à la fin des années 1980. Ces quatre années rotariennes sont à mettre en parallèle avec la création de clubs voisins, respectivement le RC Morges (RCM), le RLO, le RCP et le RCLL. Les rotariens peuvent en effet compenser leurs absences aux lunchs du vendredi dans d’autres clubs et certains d’entre eux prennent alors l’habitude de se rendre régulièrement dans un autre club lausannois³⁹⁴. Ce phénomène suggère que la majorité des RC visités par les membres sont des clubs géographiquement proches³⁹⁵.

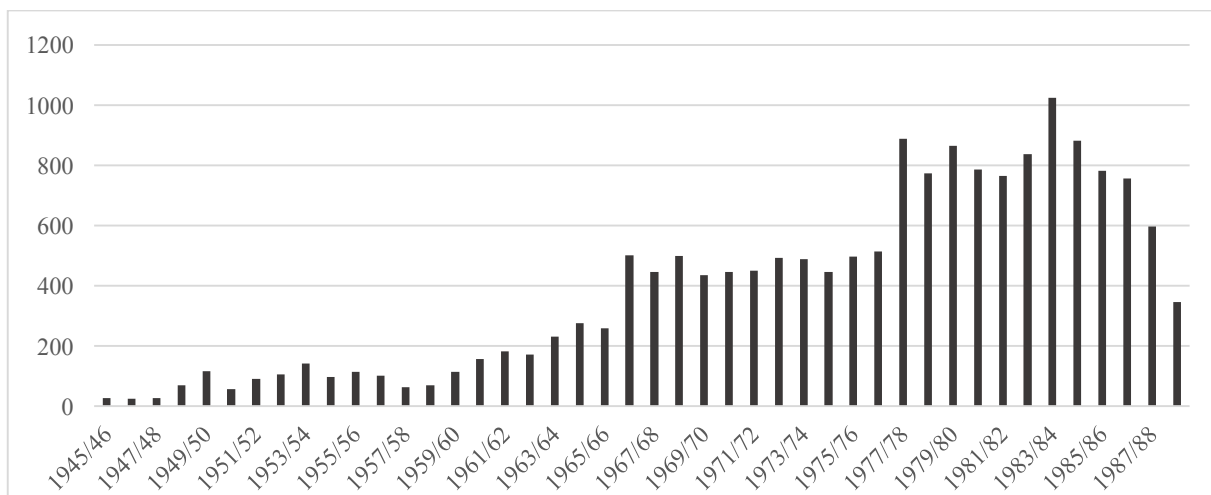


Figure 28 Nombre de visites des membres du RCL par année rotarienne

2. Les hôtes du Rotary-Club de Lausanne

Le RCL est un club habitué aux visites hebdomadaires. Edouard Wawre explique cet état de fait par « la situation géographique et touristique »³⁹⁶ de Lausanne. Sans prendre en compte les femmes et les enfants des rotariens³⁹⁷ lors de journées spéciales et les rotariens participant à des rencontres organisées que nous allons évoquer dans la partie suivante, nous avons ainsi

³⁹⁴ AVL, P650, BONNARD Michel, « Fête de Charte du Rotary-Club Lausanne-Léman », Annexe du *BH* 18/06/1984, n° 50, p. 2.

³⁹⁵ Cette hypothèse pourrait être vérifiée en répertoriant tous les RC que les membres ont visités. Nous n’avons pas effectué cette démarche, car il nous a paru plus judicieux de nous concentrer sur les visites au RCL lui-même. Des visites dans des clubs d’autres pays nous paraissent aussi fréquentes.

³⁹⁶ AVL, P650, WAWRE Edouard, « Discours d’accueil aux nouveaux membres », *BH* 25/03/1955, n° 40, p. 3.

³⁹⁷ Les fiches de candidatures nous ont montré que la grande majorité des rotariens entrés au RCL dans les périodes III et IV sont mariés et ont des enfants.

comptabilisé 16'132 visites de rotariens ou d'invités, soit une moyenne de 7 visiteurs par séance, similaire à celle des membres du RCL en visite. Ce chiffre est conséquent, d'autant plus que nous estimons le nombre de visiteurs entre 1926 et 1945 à environ 1500³⁹⁸. Ces visites se répartissent en général sur l'ensemble de l'année, alors qu'il nous semblait, initialement, que la période estivale les favoriserait. Il arrive néanmoins que des manifestations amènent un plus grand nombre de visiteurs, à l'image du lunch tenu chaque année en septembre au Palais de Beaulieu à l'occasion du Comptoir suisse. Parmi ces visites, nous avons aussi tenu compte des invités³⁹⁹ aux séances du vendredi, qui sont au nombre de 2582 sur la période, soit 16% des visites. Outre les conférenciers non membres du club évoqués au chapitre IV, des collègues professionnels, des amis ou encore des fils de rotariens y sont invités⁴⁰⁰.

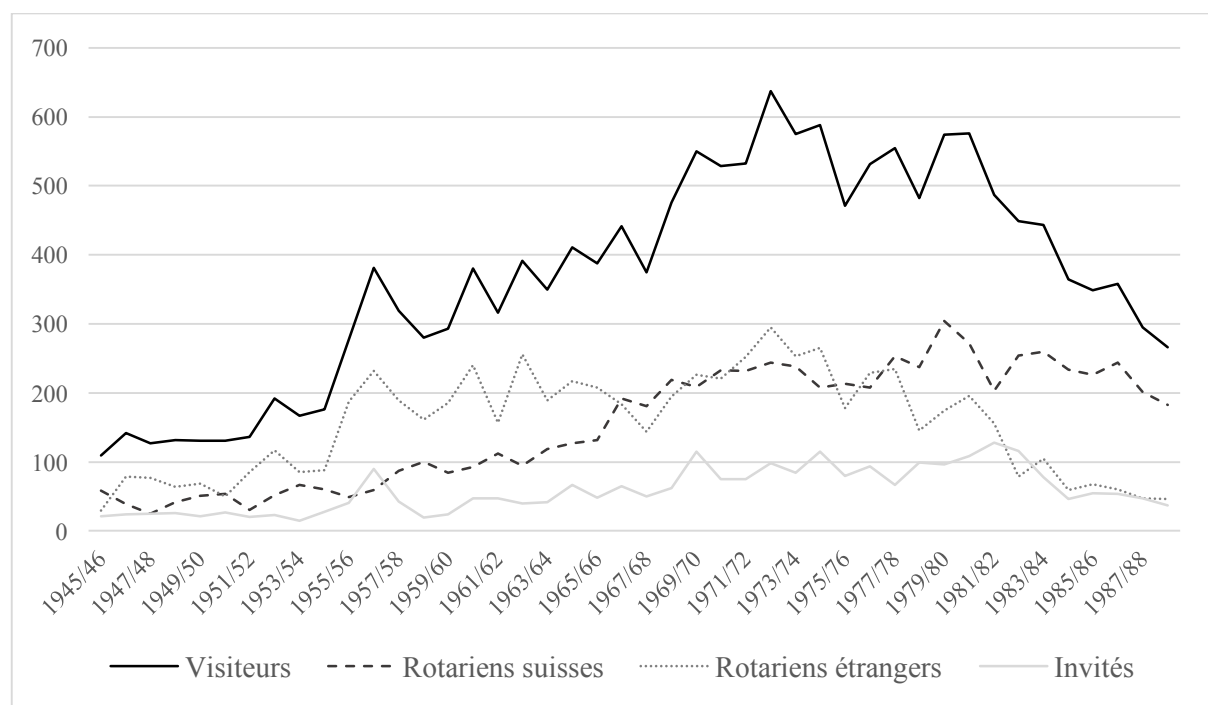


Figure 29 Nombre d'hôtes au RCL par année rotarienne

Le graphique ci-dessus propose la courbe du nombre de visiteurs par année rotarienne. Nous remarquons, après un début relativement bas, une augmentation exponentielle des hôtes de

³⁹⁸ Nous obtenons ce chiffre par la soustraction du nombre de signatures dans le premier *Livre d'or* du RCL (1926-1952), estimées à environ 2600, au nombre de visiteurs comptabilisés dans les *BH* entre 1945 et 1952, de 1100. AVL, P650, *Livre d'or des hôtes du Rotary-Club de Lausanne*, 1926-1952.

³⁹⁹ Le RCL encourage ses rotariens à inviter des personnes aux lunches, comme le révèle cette citation : « Le Comité engage de façon pressante nos membres à inviter quelques fois au cours de chaque année l'un de leurs amis ou connaissances à nos lunches. Il y a là, en effet, une excellente manière de faire connaître plus largement le Rotary, dans la réalité de son sens et de ses buts ». AVL, P650, *BH* 07/08 1967, n° 5, p. 2.

⁴⁰⁰ De nombreux membres du RCL ont invité leur fils, parfois futur rotarien, aux lunches. Entre 1948 et 1950, Adrien Brandt a par exemple invité à six reprises ses trois fils.

1952 à, environ, 1973 et une diminution progressive durant les années 1980, tendance qu'il faudrait pouvoir confirmer sur le long terme. En séparant les visites de rotariens suisses de celles de rotariens de pays étrangers, respectivement 6784 et 6778, deux tendances distinctes apparaissent. D'un côté, le taux de visiteurs helvètes reste relativement bas jusqu'à une montée forte au début des années 1960 liée à la création des autres RC régionaux et à l'augmentation du nombre de clubs dans les districts suisses en général. De l'autre, le nombre de visiteurs étrangers augmente dans les années 1950, dans un contexte de seconde vague d'expansion du RI, et se stabilise à des niveaux élevés jusqu'en 1973, avant de connaître un déclin progressif dans les années 1970-1980, décroissance peut-être causée par la crise des clubs-services aux États-Unis⁴⁰¹.

Pour connaître la provenance des visiteurs et la fréquence de leur visite, nous avons approfondi la recherche à propos de trois tranches de cinq années, à savoir 1945-50, 1964-69 et 1984-89. Pour chacune d'entre elles, nous avons relevé le club d'appartenance et le nombre de visites effectuées par chaque visiteur. Les tableaux ci-dessous proposent les principaux résultats de ces investigations.

Rotary-Clubs	N	Pays	N	Visiteurs multiples	N	A	RC (ou pays)
Yverdon	56	Angleterre	75	Bourquin Louis	33	5	Yverdon
Montreux-Vevey	48	France	67	Padoa Félix	28	4	Égypte
Neuchâtel	19	Égypte	44	Mercanton Louis	13	5	Montreux-Vevey
Genève	15	États-Unis	39	Benedict Gaston	11	2	États-Unis
Berne	10	Belgique	17	Wawre Eric	9	4	Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds	7	Écosse	6	Wildash F. George	8	5	Angleterre
Interlaken	6	Italie	6	Balande Gaston	6	2	France
Sion	6	Luxembourg	6	Dufer Ernest	5	3	France
Zurich	6	Pays-Bas	6	Trosselli Marius	5	3	Genève
Soleure	5	Australie	5	Borel Édouard	4	3	Neuchâtel

Figure 30 Tranche 1945-1950⁴⁰²

Rotary-Clubs	N	Pays	N	Visiteurs multiples	N	A	RC (ou pays)
Montreux-Vevey	249	États-Unis	172	Christin Édouard	112	5	Montreux-Vevey
Lausanne-Ouest	152	Grèce	103	Amaury Lionel	86	5	Montreux-Vevey
Morges	88	France	96	Alhadeff Giacomo	66	4	Grèce
Porrentruy-Del[...]	47	Angleterre	71	Thommen Paul L.	47	2	Pérou

⁴⁰¹ CHARLES Jeffrey A., *op. cit.*, p. 140.

⁴⁰² Nombre de visites totales : 641, de visiteurs uniques : 378, de visites multiples : 263 (pour 69 visiteurs) et de visiteurs : 447. 204 visites de rotariens suisses (51% Vaud, 24% Suisse romande, 25% reste de la Suisse) de 24 clubs différents. 319 visites de rotariens étrangers de 32 pays différents.

Schwytz	38	RFA	59	Chatelain Jean-Pierre	43	3	Porrentruy-Del[...]
La Chaux-de-Fonds	25	Pérou	50	Gracy Jean	40	2	Maroc
Olten	24	Maroc	49	Reichlin Paul	38	5	Schwytz
Payerne	21	Pays-Bas	38	Davis R. Langdon	35	3	Angleterre
Genève-Sud	19	Suède	33	Perret Louis	26	5	Morges
Yverdon	17	Belgique	30	Haefliger Arthur	23	2	Olten

Figure 31 Tranche 1964-69⁴⁰³

Rotary-Clubs	N	Pays	N	Visiteurs multiples	N	A	RC (ou pays)
Lausanne-Ouest	241	États-Unis	85	Grundlehner Alain	70	5	Morges
Pully	192	France	31	Geneux Charles	37	5	Lausanne-Ouest
Morges	156	RFA	23	Thévoz François	34	5	Pully
Lausanne-Léman	155	Turquie	23	Schuler Philippe	26	5	Pully
Lavaux	44	Suède	14	Rochat M.	26	4	Lausanne-Ouest
Nyon-La-Côte	29	Belgique	11	Lang G.	25	2	Winterthour
Winterthour	29	Autriche	10	Tobler A.	23	4	Lausanne-Ouest
Montreux-Vevey	22	Italie	9	Vermeille François	21	5	Lausanne-Léman
Nyon	20	Angleterre	7	Haab Werner	19	5	Lausanne-Ouest
Genève-Sud	16	Pays-Bas	7	Viret Jacques	18	4	Lausanne-Léman

Figure 32 Tranche 1984-89⁴⁰⁴

a. La provenance des visiteurs

Si les membres de RC du canton de Vaud constituent la majorité des visiteurs suisses⁴⁰⁵ avec 65,3% sur les trois segments, nous repérons aussi des rotariens d'autres cantons romands (16,7%) et de Suisse allemande ou italienne (18%). Le nombre de clubs des districts suisses représentés parmi les hôtes est respectivement de 24, 47 et 64. Ces chiffres montrent que le RCL reçoit des visiteurs de nombreux endroits du pays. Cependant, plus nous nous approchons de 1989, plus les représentants de clubs vaudois sont nombreux, étant donné que le nombre de membres d'autres clubs de la région lausannoise augmente aussi. En effet, alors que le taux de visiteurs vaudois est, entre 1945 et 1950, de 51% et que les rotariens proviennent surtout du RC Yverdon et du RC Montreux-Vevey, ce taux est de 82% entre 1984 et 1989 et ce sont des membres de RC de l'agglomération lausannoise qui visitent le plus souvent le club.

⁴⁰³ Nombre de visites totales: 2091, de visiteurs uniques : 911, de visites multiples : 1180 (pour 157 visiteurs) et de visiteurs : 1068. 851 visites de rotariens suisses (63% Vaud, 19% Suisse romande, 18% reste de la Suisse) de 47 clubs différents). 948 rotariens étrangers de 57 pays différents.

⁴⁰⁴ Nombre de visites totales: 2696, de visiteurs uniques : 1632, de visites multiples : 1064 (pour 178 visiteurs) et de visiteurs : 1810. 1082 visites de rotariens suisses (82% Vaud, 7% Suisse romande, 11% reste de la Suisse) de 64 clubs différents. 282 rotariens étrangers de 38 pays différents.

⁴⁰⁵ Précisons que nous avons placé les gouverneurs du district, qui rendent visite au moins une fois par année au club, dans leur RC d'appartenance.

En ce qui concerne les rotariens venus de l'étranger, nous avons remarqué qu'ils proviennent d'un grand nombre de pays différents, respectivement de 32, 57 et 38 pays dans chaque tranche. Ces visiteurs ne viennent pas seulement de pays⁴⁰⁶ situés à proximité de la Suisse, mais aussi de pays de tous les continents, 56% en moyenne n'étant pas des pays européens. Le RCL reçoit alors souvent de la part de ces visiteurs des fanions⁴⁰⁷ de leur RC en signe d'amitié. Avec 296 visites sur les trois segments, les États-Unis sont le pays d'où proviennent la majorité des hôtes étrangers. La plupart sont des visiteurs d'un jour venant pour des affaires, à l'occasion d'un congrès⁴⁰⁸ ou en vacances à Lausanne. Des rotariens américains ont participé de manière plus régulière aux séances du RCL, à l'image de Gaston Benedict du RC Arcadia qui a assisté à 11 lunches du club ou de Jean-Pierre Savary du RC New York, représentant de sociétés horlogères aux États-Unis, qui a rendu de fréquentes visites au RCL entre 1964 et 1986⁴⁰⁹. Comme ce dernier, plusieurs Vaudois devenus rotariens à l'étranger profitent de leur séjour à Lausanne pour dîner avec les membres du RCL.

b. La fréquence des visites

Des visiteurs viennent donc à fréquence régulière aux lunches du RCL. Sur les trois tranches prises en compte, 11,8% des hôtes ont assisté à plus d'une séance hebdomadaire, pour une moyenne de 5,8 lunches au cours de 2,2 années rotariennes différentes. Les tableaux de l'annexe révèlent que plusieurs membres peuvent être considérés comme des « habitués »⁴¹⁰ du RCL sans pour autant en faire partie. Gouverneur du district en 1941/42, Edouard Christin⁴¹¹ est la personne qui revient le plus souvent au RCL, avec 112 apparitions entre 1964 et 1969. Nous trouvons aussi des personnes en affaires à Lausanne, par exemple Félix Padoa, du RC Alexandrie, des anciens membres, comme Louis Bourquin, du RC Yverdon, ou Arthur Freymond, retiré du Rotary, un grand nombre de rotariens des clubs de la région lausannoise et des personnes qui vivent désormais à Lausanne en étant encore affiliées à leur ancien club. Parmi ces dernières, Giacomo Alhadeff, Davis R. Langdon et les juges fédéraux Jean-Pierre

⁴⁰⁶ L'Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la Grèce, la France, l'Italie et les Pays-Bas figurent ainsi parmi les pays qui comptent le plus de visiteurs étrangers du RCL.

⁴⁰⁷ Le fonds P650 possède 1865 fanions différents : 42,7% du continent américain, 30,3% d'Europe, 16,5% d'Asie, 6,5% d'Océanie et 3,3% d'Afrique. Ces statistiques confirment les données récoltées sur les visiteurs étrangers.

⁴⁰⁸ Quelques exemples peuvent être donnés : 27 visiteurs américains ont participé au lunch du RCL en 1955 dans le cadre du 25^e congrès annuel de l'American Society of Travel Agents, 17 au Congrès international du barreau de 1966 et 23 à la Réunion évangélique de Beaulieu en 1974.

⁴⁰⁹ AVL, P650, BH 02/06/1987, n° 45, p. 1.

⁴¹⁰ AVL, P650, BH 07/06/1947, n° 47, p. 1.

⁴¹¹ Le médecin Edouard Christin est par ailleurs le père du dentiste Henri Christin, membre du RCL.

Châtelain et Arthur Haefliger ont tous été admis par transfert au RCL entre 1966 et 1972 après avoir fait figure de visiteurs assidus les années précédentes. Ce phénomène se reproduira entre 1979 et 1981 à la suite d'une démarche de Frédéric Huguenin qui souhaite que le RCL admette par procédure simplifiée les visiteurs « qui ont fait leurs présences à Lausanne avec régularité et fidélité depuis un certain temps »⁴¹².

Le grand nombre d'hôtes sur la période étudiée au RCL, tant suisses qu'étrangers, confirme que les visites ne sont pas seulement un idéal théorique. Par ce flux d'individus, une circulation⁴¹³ rotarienne se crée et permet au RCL de devenir, dans une certaine mesure, un espace de rencontre national voire transnational entre rotariens de différents RC. Des liens se nouent-ils pour autant entre visiteurs et membres ? Deux cas de figure peuvent être évoqués. Premièrement, les hôtes "éphémères", qui constituent tout de même le 88,8% des visiteurs, auraient tendance à être esseulés durant les dîners. En 1969, une question d'une enquête de Jean Perret⁴¹⁴ demande aux membres le domaine dans lequel ils devraient être plus actifs et l'une des réponses données est : « être plus près [...] des visiteurs »⁴¹⁵. La procédure classique veut que l'accueil des visiteurs rotariens soit géré par la Commission de réception, les rotariens en visite étant alors présentés à un membre du club « qui parle leur langue⁴¹⁶ et qui possède une classification analogue »⁴¹⁷. Les archives ne disent pas si le RCL reçoit ses hôtes de cette manière. Deuxièmement, les visites à fréquence régulière ont pu créer des liens de nature professionnelle, voire affective, avec les membres du RCL. Si ce n'était pas le cas, comment expliquer le retour, année après année, de rotariens suisses et d'autres pays, l'assiduité de membres d'autres clubs vaudois qui rivalise avec celles de certains rotariens lausannois ou les cas de transferts ?

⁴¹² AVL, P650, PV de la séance de la Commission d'admission, 21/11/1978, p. 2.

⁴¹³ Sur le concept de circulation, voir par exemple SAUNIER Pierre-Yves, « Circulations, connexions et espaces transnationaux » in *Genèses*, n° 57, 2004, pp. 110-126, et GARDON Sébastien ; PASSALACQUA Arnaud ; SCHIPPER Frank, « Pour une histoire des circulations sur la circulation » in *Métropoles*, n° 6, 2009, pp. 1-17.

⁴¹⁴ En automne 1969, Jean Perret, alors président, a envoyé un formulaire aux 102 membres du RCL sur une série de questions liées à la vie du club. 85 membres ont répondu à cette enquête. AVL, P650, PERRET Jean, Résultats de l'enquête du RCL, 29/12/1969, p. 1.

⁴¹⁵ *Id.*, p. 6.

⁴¹⁶ Cette même enquête révèle que 77,6% des membres de 1969 parlent l'allemand, 44,7% l'anglais, 14,1% l'italien, 4,7% l'espagnol et 2,4% l'arabe. *Id.*, p. 1.

⁴¹⁷ AVL, P650, ERNST Albert, Rapport du Gouverneur à l'occasion de l'Assemblée du district à Schwytz, 09/07/1949, p. 6.

B. Les rencontres rotariennes organisées

Outre les visites, les membres du RCL ont la possibilité d'entrer en contact avec d'autres rotariens à l'occasion d'événements organisés : à l'échelle suisse, les rencontres avec d'autres clubs et les manifestations annuelles du district ; à l'échelle internationale, les conventions du RI et les journées des clubs contacts du RCL.

1. À l'échelle suisse

a. Les séances entre clubs suisses

En 1941, le rapport du Gouverneur et visiteur régulier Edouard Christin est sans équivoque : le grand point faible du RCL est le « peu de contacts avec d'autres clubs suisses »⁴¹⁸. Hormis des liens tissés avec des clubs parrainés comme celui de Sion⁴¹⁹ en 1948, le RCL semble en effet rester plus ou moins isolé jusqu'à la fin des années 1950 quand, sous la présidence de Pierre Favre, des relations officielles sont nouées avec le RCGE⁴²⁰. Dans le but d'améliorer les contacts entre les deux lieux⁴²¹, deux « Forums intervilles » sont organisés à Lausanne⁴²² et à Nyon. Des rencontres communes se prolongent jusqu'en 1967, la flamme ne réussissant pas à se maintenir au-delà. Dans son discours présidentiel, Pierre Chessex souligne toute l'importance que peuvent représenter les rencontres entre clubs romands⁴²³ :

Nous nous devons de faire l'effort de vivre à l'heure du pays, de la région et non plus du canton, voire de la commune. Des contacts plus nombreux et réguliers que jusqu'ici avec les clubs de Suisse romande nous permettraient à coup sûr d'élargir notre horizon sur les problèmes économiques, sociaux, politiques qui nous préoccupent. Ils nous apporteraient des relations précieuses, susceptibles de conduire progressivement à plus de cohésion entre confédérés romands.⁴²⁴

Hormis l'exemple genevois, cet idéal romand est peu mis en pratique, la grande majorité des séances communes annuelles se déroulant avec les seuls clubs de la région lausannoise. Cet état

⁴¹⁸ ARI EAO, Dossier du RCL II, CHRISTIN Édouard, Rapport du Gouverneur sur le RCL, 22/09/1941, p. 1.

⁴¹⁹ Après la création du RC Sion, Léon Monay, alors rédacteur du *BH*, note « les relations sympathiques qui se sont nouées », en espérant qu'elles « se développeront et s'affirmeront par de fréquents contacts ». Une rencontre interclubs aura lieu en 1950. AVL, P650, *BH* 10/01/1949, n° 27, p. 1.

⁴²⁰ AVL, P650, FAVRE Pierre, « À propos des relations Lausanne/Genève », *BH* 24/04/1959, n° 40, p. 2.

⁴²¹ AVL, P650, *BH* 07/02/1959, n° 31, p. 1.

⁴²² Animé par Pierre Favre, le forum du 8 mai 1959 à Lausanne permet aux rotariens Émile Dupont, président du Conseil d'État genevois, et Olivier Reverdin, alors Conseiller national et rédacteur en chef du *Journal de Genève*, de débattre au sujet des relations entre les deux villes avec le Conseiller d'État lausannois Louis Guisan, qui entrera au RCL sept ans plus tard. Pour Léon Monay, « le Rotary est le berceau rêvé d'une pareille entente ». Voir MONAY Léon, « Un intéressant effort rotarien : Pour une meilleure coordination Lausanne-Genève », *Le Rotarien suisse*, juillet 1959, p. 386.

⁴²³ Signalons qu'une délégation de membres lausannois ont aussi participé à une rencontre officielle avec le RC Berne, organisée sur l'initiative du futur rotarien lausannois Georges Duplain, directeur de l'ATS (1968-79) alors membre du club bernois. AVL, P650, DUPLAIN Georges, « Rencontre Berne-Lausanne à Berne », *Wochenbericht RC Bern*, 11/02/1969, n° 44, p. 1.

⁴²⁴ AVL, P650, CHESSEX Pierre, « Allocution du nouveau président », *op. cit.*, p. 1.

de fait semble aussi refléter le désir des membres du RCL. À la question du sondage de Jean Perret, évoqué *supra*, « êtes-vous partisan de réunions de temps à autre avec les clubs suivants ? », Montreux-Vevey, Genève et Fribourg ont seulement récolté respectivement 8, 3 et 1 oui, alors que Lausanne-Ouest et Morges en ont compté 78 et 76⁴²⁵. Lors des rencontres avec le RCLO, le brassage des membres ne semble toutefois pas se faire automatiquement, comme l'illustre cet extrait d'un compte rendu de Jacques Scheuchzer au sujet d'une croisière, à laquelle ont pris part les deux clubs :

Au restaurant, hélas, on peut constater une fois de plus que les membres de chaque club ont tendance à se retrouver autour d'une même table, au lieu de profiter de l'occasion de créer de nouveaux contacts avec d'autres Rotariens.⁴²⁶

Des rencontres avec les Lions de la ville sont aussi organisées. Si nous ne prenons pas en compte la participation officielle de Gaston de Jongh au premier anniversaire du LCL en 1950⁴²⁷, les deux premières séances communes⁴²⁸ avec le LCL ont lieu en 1960. Pierre Favre justifie ce type de rencontre entre clubs-services⁴²⁹ en proclamant que « Rotariens et Lions ont le devoir de mieux se connaître pour œuvrer plus efficacement ensemble »⁴³⁰.

b. Les conférences de district

Pour compléter ce point sur les rencontres organisées au niveau suisse, nous allons encore nous intéresser aux manifestations rotariennes. Pour ce faire, nous nous sommes intéressé à la participation des membres du RCL aux conférences de district, « lieu de rencontre privilégié de tous les Rotariens d'un district »⁴³¹ selon le Gouverneur Jacot. En 1953, Gaston de Jongh révèle que le district « reproche un peu au club de Lausanne de ne pas participer aux nombreuses fêtes rotariennes »⁴³². Ce n'est bien sûr pas le cas de l'ensemble des membres, mais d'une grande majorité d'entre eux, comme le révèle Paul-René Dufour, fervent partisan des conférences de district, à la suite de celle de Zurich de 1954 :

⁴²⁵ Le RC Evian-Thonon, voisin français, a récolté 65 oui et 15 non. AVL, P650, PERRET Jean, Résultats de l'enquête du RCL, *op. cit.*, p. 6.

⁴²⁶ AVL, P650, SCHEUCHZER Jacques, « Dîner avec Lausanne-Ouest », *BH* 27/07/1981, n° 4, p. 2.

⁴²⁷ AVL, P650, DE JONGH Gaston, « Lions Clubs », *BH* 07/07/1950, n° 1, p. 1.

⁴²⁸ Entre 1960 et 1972, nous avons dénombré 9 séances communes entre les deux clubs-services lausannois. Le Kiwanis-Club de Lausanne les rejoindra en 1974.

⁴²⁹ À noter que, sur l'initiative des Soroptimist de Lausanne, une réunion avec un représentant de chaque club-service de la région lausannoise a eu lieu le 20 octobre 1983. Elle débouche sur l'idée d'une action commune entre les différents clubs, initiative refusée par le RCL qui préfère privilégier ses propres actions. AVL, P650, Correspondance 1984, Lettre de Michel Bonnard aux membres du Comité, 14/03/1984.

⁴³⁰ AVL, P650, *BH* 24/06/1960, n° 49, p. 1.

⁴³¹ JACOT Claude, « Message du Gouverneur du 199^e district », *Le Rotarien suisse*, avril 1987, p. 6.

⁴³² DE JONGH Gaston, « Was ist besser, was ist schlechter geworden ? », *op. cit.*, p. 540.

Notre délégation n'était pas à l'importance de notre Club et nous ne saurions mieux faire que de redire ce qui a été dit à maintes reprises: faire en sorte de répondre à l'invitation du club organisateur et marquer ainsi l'intérêt que l'on doit réserver aux choses du district suisse. C'est pour les nouveaux membres, et pour leurs aînés aussi, l'unique occasion de l'année de rencontrer des amis et collègues de toutes les parties du pays.⁴³³

Le secrétaire du RCL met ainsi en avant, comme avantage de cette manifestation, la création de contacts avec des rotariens d'autres contrées de la Suisse. Durant les années 1970, les membres du RCL seraient plus nombreux à y assister, Jean-François Massy soulignant dans un rapport de 1977 la « participation très satisfaisante aux réunions du district, mais quasi nulle au congrès international »⁴³⁴. Il n'en reste qu'un grand nombre de rotariens de la période ne participent certainement jamais à une telle rencontre, sauf lorsque celle-ci se déroule à Lausanne, comme c'est le cas sur la période en 1946, 1955, 1964 et 1987.

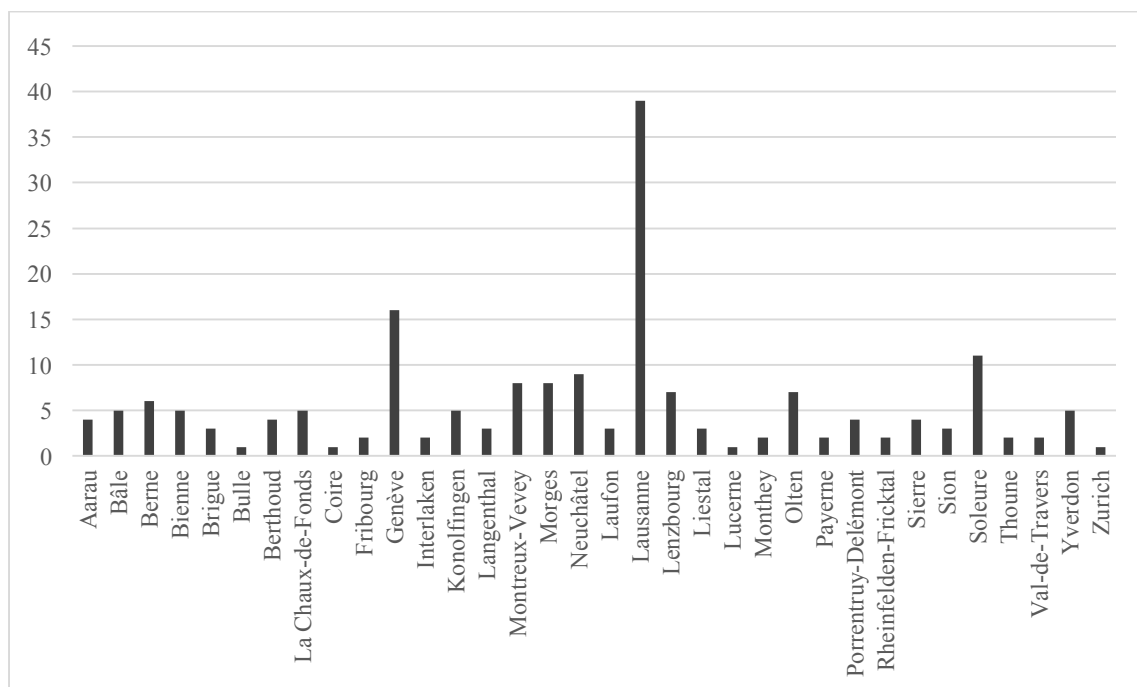


Figure 33 Répartition par club des 185 Rotariens présents à la Conférence du 179e district de 1964 à Lausanne⁴³⁵

Un exemple concret peut être donné avec les nombres de rotariens de chaque club présents à la Conférence du 179^e district de 1964, représentés sur le graphique ci-dessus. 39 membres du RCL ont ainsi participé à cette manifestation qui a eu lieu à Lausanne. Ce total est bien supérieur à celui des délégations des autres RC du district avec 4,4 rotariens en moyenne, Genève et

⁴³³ AVL, P650, DUFOUR Paul-René, « La 27^e Conférence de district à Zurich », *BH* 19/03/1954, n° 36, p. 2.

⁴³⁴ Les rapports de 1979, 1980 et 1985 tirent le même constat. ARI EAO, Dossier du RCL II, MASSY Jean-François, Résumé des projets et objectifs du club, 17/09/1977, p. 1.

⁴³⁵ Source: AVL, P650, Liste de présence arrêtée au 29 avril 1964, Conférence du 179^e district des Rotary Clubs de Suisse, Lausanne, le 1^{er}, 2 et 3 mai 1964.

Soleure dépassant le chiffre de 10. Les clubs y sont ainsi tous représentés, mais seulement par un petit comité qui comprend notamment le président et le secrétaire, alors que tous les membres ont la possibilité d'y assister. Les conférences de district sont donc un lieu de rencontre d'une poignée de membres par clubs, et non de l'ensemble des rotariens.

2. À l'échelle internationale

a. Les conventions du Rotary International

La participation des membres lausannois aux manifestations du RI, comme celle de la plupart des clubs suisses, est faible. Les clubs ont la possibilité de se faire représenter aux conventions internationales du RI par un gouverneur au lieu d'y envoyer un délégué. Rares sont donc les rotariens du club à avoir assisté à un tel congrès, d'autant plus que 66%⁴³⁶ des conventions se déroulent en Amérique du Nord entre 1945 et 1989. Quand elle a lieu dans un pays frontalier, seuls quelques membres s'y rendent, à l'exemple des quatre⁴³⁷ Lausannois qui ont pris part à celle de Paris en 1953.

Le RCL a néanmoins eu la possibilité d'œuvrer à l'élaboration de la convention du RI en 1973. Après que le club est choisi par le RI comme organisateur en 1969⁴³⁸, non sans réticence de certains membres du club⁴³⁹, un travail de grande ampleur mobilise la plupart des rotariens lausannois⁴⁴⁰ dans l'une des dix commissions spéciales dirigées par le Comité exécutif d'Eugène Dénéréaz. La manifestation se déroule du 13 au 17 mai 1973 sur le thème "Un regard

⁴³⁶ Sur 45 conventions, 30 ont été organisées en Amérique du Nord (27 aux États-Unis et 3 au Canada), 7 en Europe de l'Ouest (2 en France, 2 en Suisse, 1 en Allemagne, 1 en Italie et 1 en Angleterre), 4 en Amérique latine (2 au Mexique et 2 au Brésil), 3 en Asie de l'Est (2 au Japon et 1 en Corée) et 1 en Australie.

⁴³⁷ Paul Kramer, Louis Pamblanc, Adrien Brandt et Ernest Brandt ont assisté à cette convention, la première en Europe de l'Ouest depuis celle de Nice en 1937. AVL, P650, BH 27/03/1953, n° 75, p. 1.

⁴³⁸ L'idée d'organiser un tel événement à Lausanne date de 1946, mais a été abandonnée en raison de l'affluence jugée trop importante pour une ville suisse. Elle réapparaît en 1962 dans une discussion au sein du Comité élargi du club et, après des études d'une commission spéciale, le club accepte en août 1967 de présenter sa candidature. En mai 1968, Vienne est choisi par le RI, mais se désiste l'année suivante en raison d'une insuffisance de capacité hôtelière, faisant du RCL le club organisateur du congrès. Voir AVL, P650, BH 19/10/1946, n° 16, p. 1 ; BH 09/07/1948, n° 2, p. 1 ; PV de la séance du Comité élargi du RCL, 04/09/1962, p. 2 ; BH 21/08/1967, n° 8, p. 1 ; BH 20/05/1968, n° 45, p. 1 ; et BH 28/10/1969, n° 17, p. 2.

⁴³⁹ La question financière et la charge lourde de travail sont les principales raisons du mécontentement d'une partie des membres. AVL, P650, DÉNÉREAZ Eugène, « 10^e anniversaire du RIL », BH 11/07/1983, n° 2, p. 3.

⁴⁴⁰ Et d'autres rotariens romands et bernois. *Ibid.*

nouveau sur la paix mondiale⁴⁴¹. Selon les chiffres officiels⁴⁴², le RIL 73 a amené 17'187 rotariens, soit 7056 personnes de plus qu'à l'occasion de la Convention du RI à Lucerne en 1957⁴⁴³. Le graphique ci-dessous présente la répartition géographique des congressistes, qui proviennent de 103 pays du monde entier. Les États-Unis, avec 5739 congressistes, arrivent en tête, suivis par les 4104 Japonais⁴⁴⁴ et les 1786 Français. La participation des 713 Suisses semble faible⁴⁴⁵, dans la mesure où la grande majorité d'entre eux proviennent de clubs du bassin lémanique⁴⁴⁶. Ceci confirme une fois de plus que de nombreux rotariens helvétiques ne se sentent pas concernés par la participation à ce type de manifestation du RI.

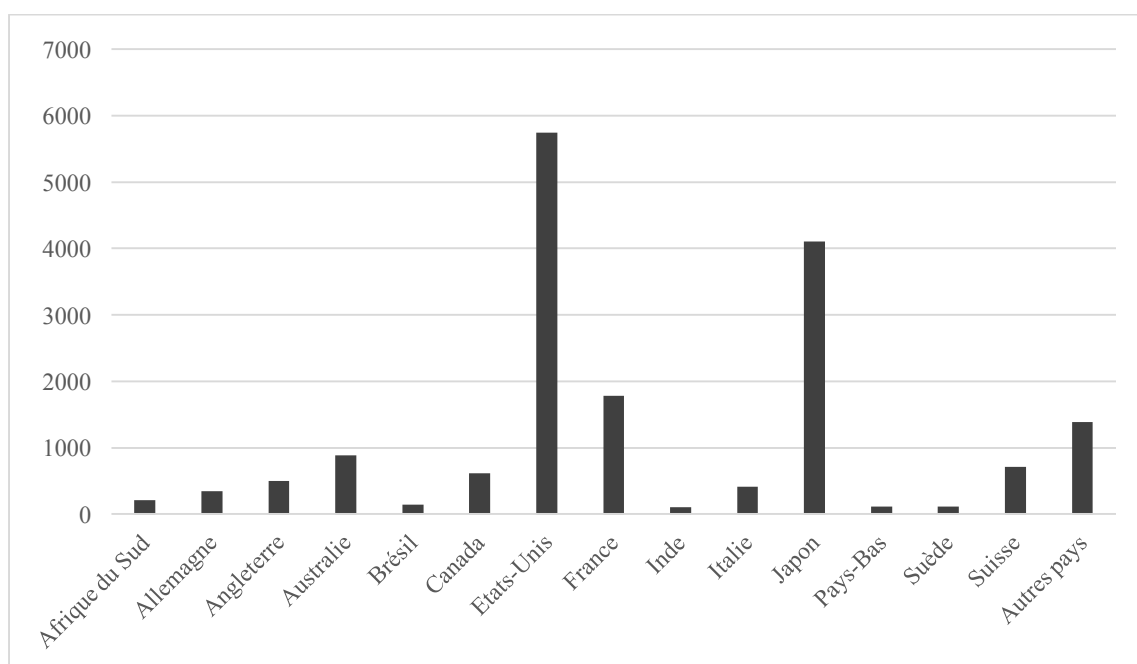


Figure 34 Répartition géographique des 17'187 participants au RIL 73⁴⁴⁷

⁴⁴¹ Il s'agit de la thématique choisie par le président du RI pour les exposés du congrès. Initialement, le RCL a songé au thème de "l'Europe à créer", avec Denis de Rougemont comme orateur principal potentiel. Des spectacles intitulés "Couleurs de la Suisse" sont aussi présentés durant la convention, dans le but de faire découvrir le patrimoine folklorique du pays aux rotariens provenant de pays étrangers. Voir AVL, P60, GARDEL André, « RIL 73 : Services généraux et décorations », *BH* 10/05/1971, n° 42, p. 2, et AVL, P650, RIL 73, GARDEL André, Programmes et thèmes du Congrès, 1973, p. 1.

⁴⁴² Selon les calculs des membres du RCL, le nombre de rotariens devait être plus proche des 18'000 personnes. AVL, P650, DÉNÉRÉAZ Eugène, *op. cit.*, p. 3.

⁴⁴³ DUPLAIN Georges, « Le congrès du Rotary à Lucerne, l'amitié internationale en action », *Journal de Genève*, 28/05/1957, p. 2.

⁴⁴⁴ Pour René-Henry Lambert, la participation massive des rotariens japonais a « surpris tout le monde ». Mais ce ne sont pas les premières visites de membres de ce pays à Lausanne : quatre rotariens ont, par exemple, été les hôtes du RCL entre 1964 et 1969 et un groupe a assisté à la séance hebdomadaire du 20 mai 1963 du RCL. Voir LAMBERT René-Henry, « Quelques données chiffrées sur le congrès de Lausanne », *Le Rotarien suisse*, septembre 1973, p. 104.

⁴⁴⁵ Le Gouverneur Gérard de Senarclens qualifie d'ailleurs la participation suisse au RIL 73 de « plus que modeste ». DE SENARCLENS Gérard, « Message du Gouverneur du 179^e district », *Le Rotarien suisse*, septembre 1974, p. 98.

⁴⁴⁶ LAMBERT René-Henry, *op. cit.*, septembre 1973, p. 104.

⁴⁴⁷ Sources : N. s., « La participation à la Convention », *Le Rotarien suisse*, juin 1973, p. 7, et 1973 *Proceedings, Sixty-Fourth Annual Convention of Rotary International*, Lausanne, 13-17 mai 1973, p. 19.

Pour ce qui est des rotariens lausannois, le RIL 73 ne semble, dans l'ensemble, pas avoir véritablement constitué pour eux un lieu de rencontre transnational, les membres étant trop occupés par l'organisation. Mais l'intense travail préalable dans les commissions, en offrant aux membres des possibilités de contacts plus nombreuses que dans la vie habituelle du club, a contribué à la cohésion interne du club. Selon René-Henry Lambert, ingénieur civil, le RIL 73 a ainsi « permis de resserrer des liens d'amitié ou d'en nouer de nouveaux à l'intérieur d[u] club et dans les clubs voisins »⁴⁴⁸.

b. Le système des clubs contacts

Les rapports du RCL avec des clubs de pays étrangers doivent encore être abordés. Certains échanges se limitent à de la correspondance avec différents clubs: le RC Woolwich⁴⁴⁹ et le RC Nancy dans les années 1940-1950, les RC américains d'Ambler et de Lincoln et le RC Taipei⁴⁵⁰ dans les années 1960. Mais les membres du RCL ont aussi la possibilité de rencontrer annuellement des rotariens étrangers par le système des clubs contacts. En 1953, le RCL accepte la proposition du RC Lyon et entame un jumelage collectif avec le club français, le RC Stuttgart et le RC Torino, groupe quadripartite qui sera complété en 1957 par l'entrée du RC Graz. L'idée vient de l'ancien résistant Félix Rollet, président du RC Lyon 1951/52, pour qui « le Rotary devait être le premier à travailler à une meilleure compréhension entre peuples d'Europe qui venaient à peine de déposer les armes »⁴⁵¹. La création de ce jumelage s'inscrit donc dans le contexte de réunification européenne⁴⁵² de l'après-guerre et est liée à l'action internationale du RI. De la même manière que les actions de grande ampleur évoquées au chapitre IV, le RCL est appelé à partager son expérience des clubs contacts aux RC du pays dans *Le Rotarien suisse*⁴⁵³.

⁴⁴⁸ AVL, P650, LAMBERT René-Henry, « Résultats chiffrés du RIL 73 », *BH* 23/07/1973, n° 3, p. 5.

⁴⁴⁹ En 1949, 6 membres de ce club londonien devaient être accueillis avec leurs femmes chez des rotariens lausannois, visite annulée par la suite. Le RCL est en relation avec le RC Woolwich depuis 1929. AVL, P650, *BH* 09/05/1949, n° 45, p. 1.

⁴⁵⁰ Dans le cadre d'un jumelage des clubs du 179^e district suisse avec ceux du 345^e district situé sur l'île de Taïwan, le Rotary étant interdit en République populaire de Chine, des échanges ont eu lieu avec ce club. Problème, les rotariens de Taipei ne correspondent qu'en langue chinoise (en *min*), non connue des membres du RCL. AVL, P650, *BH* 24/11/1964, n° 21, p.2, et SADICK D., « Relations avec le 345^e district », *Le Rotarien suisse*, juillet 1964, p. 5.

⁴⁵¹ AVL, P650, Correspondance 1966, VUILLEUMIER Pierre, *op. cit.*, p. 3.

⁴⁵² Une réunion qui a rassemblé des rotariens de France, d'Italie et de Suisse s'est d'ailleurs tenue à Lausanne en septembre 1948. Le thème choisi par l'organisateur Samuel Cuendet était « Le rôle de l'esprit latin et l'avenir spirituel et économique de l'Europe ». AVL, P650, *BH* 31/08/1948, n° 9, p. 1.

⁴⁵³ Voir VUILLEUMIER Pierre, « De l'intérêt des clubs contact pour le développement de l'esprit rotarien », *Le Rotarien suisse*, avril 1967, pp. 448-449.



Les journées de rencontre annuelles des clubs contacts mêlent dîners, visites et exposés. Deux thématiques se dégagent des séances de discussion, abandonnées en 1965. L'Europe, avec les problèmes liés à la construction européenne, intéresse les rotariens⁴⁵⁴. La Communauté économique européenne est, par exemple, le sujet choisi de la réunion de 1958 à Lausanne, à laquelle Henri Rieben, devenu membre du RCL quelques mois plus tard, présente un exposé. La jeunesse, notamment la question de sa formation, est une autre thématique prise en compte. Lors de la rencontre à Turin de 1958, le club italien propose la création d'un groupe de jeunes à l'enseignement du Rotary. Le RCL, par le biais de Jean Zwahlen, s'y oppose de cette manière :

[Nous mettons] en garde les amis des clubs contacts contre les dangers d'une telle institution qu'il sera difficile d'empêcher de se considérer comme une antichambre du Rotary et de créer une manière de droit dynastique pour les enfants et protégés de rotariens. Nous pensons qu'il ne faut pas que des jeunes gens puissent se considérer dès le temps des études ou de la formation professionnelle comme des "apprentis rotariens". Cela fausse au départ la sélection au mérite sur laquelle se fondent nos clubs.⁴⁵⁵

Cette opinion contraste par ailleurs avec la volonté, non réalisée, de créer un club Interact en « suivant l'expérience engagée »⁴⁵⁶ par Jean-Claude Gauthier du RC Fribourg en 1966⁴⁵⁷, et celle, aboutie, de former un Rotaract en 1991⁴⁵⁸.

En 1965, constatant que « les liens tendent à se distendre avec certains des clubs contacts »⁴⁵⁹, le RC Torino et le RC Graz probablement⁴⁶⁰, le RCL instaure un débat sur le maintien ou non de ce système. Si les séances de travail sont décriées, les dîners au sein des familles rotariennes sont appréciés par les membres⁴⁶¹. Le principe est alors conservé. Des discussions auront lieu à nouveau en 1978 lorsque quatre membres seulement seront inscrits à l'évènement⁴⁶². Selon

⁴⁵⁴ Dans l'étude des thématiques des causeries (voir ch. IV), nous avons montré que les sujets liés à l'Europe sont en bon nombre. Pour le Gouverneur Alfred Vogelsang, en visite au RCL, « il ne s'agit [néanmoins] pas de faire des clubs du district une association pro-européenne militante, mais [...] le Rotary peut et doit être une "tribune libre" ». AVL, P650, VOGELSANG Alfred, « Discours du Gouverneur », BH 16/11/1971, p. 1.

⁴⁵⁵ AVL, P650, FAVRE Pierre, « Compte-rendu de la réunion des clubs contacts à Turin les 6, 7 et 8 mai 1960 », Annexe du BH 27/05/1960, n° 47, p. 1.

⁴⁵⁶ AVL, P650, CHESSEX Pierre, « Allocution du nouveau président », *op. cit.*, p. 2.

⁴⁵⁷ Le club Interact de Fribourg a été créé le 6 mai 1966 et réunit 25 élèves du Collège Saint-Michel. Voir GAUTHIER Jean-Claude, « Le premier club Interact est en voie de formation à Fribourg », *Le Rotarien suisse*, avril 1966, pp. 448-449.

⁴⁵⁸ Un rapport du club nous apprend qu'un embryon de Rotaract, dont Édouard Dahinden s'est fait le promoteur à l'échelle du district durant son mandat de Gouverneur, a été mis sur pied à Lausanne en 1988. Il réunira en 1991 trente hommes et femmes âgés de 18 à 29 ans : des étudiants en HEC, en droit et à l'EPFL et des personnes déjà actives dans la vie professionnelle. ARI EAO, Dossier du RCL II, REYMOND Bernard, Résumé des projets et objectifs du club, 26/09/1989, p. 1, et AVL, P650, N. s., « Présentation du Rotaract de Lausanne », BH 15/05/1992, n° 44, p. 1.

⁴⁵⁹ AVL, P650, PV de la séance du Comité élargi du RCL, 17/11/1965, p. 2.

⁴⁶⁰ Ces deux clubs ont quitté par la suite le groupe des clubs contacts. AVL, P650, PERRET Jean, « Les clubs contacts », BH 28/11/1966, n° 22, p. 1, et AVL, P650, RICHARD Pierre, « Les clubs contacts », BH 19/12/1977, n° 25, p. 4.

⁴⁶¹ AVL, P650, KRAMER Paul, « Discussion au sujet des clubs contacts », BH 18/04/1966, n° 41, p. 2.

⁴⁶² AVL, P650, PERRIN Paul, « Sur la réunion des clubs contacts », BH 29/09/1978, n° 13, p. 2.

nos calculs, la moyenne des participants du RCL aux réunions des clubs contacts dans les pays frontaliers est tout de même plus élevée, de 15 membres environ. Ces données sont confirmées par Jacques Papazian, alors directeur de l'ADIL, qui précise que ce sont généralement les mêmes personnes qui y participent⁴⁶³ :

Force est de constater que ces déplacements n'attirent chaque année qu'un nombre limité de nos membres et c'est en général toujours le même "noyau" d'anciens qui participe à ces rencontres. Pourtant, ces réunions sont riches d'expériences. Des amitiés nouvelles s'établissent et d'anciennes se consolident. La valeur de ces rencontres entre rotariens de clubs contacts et leurs épouses est réelle. J'en veux pour preuve les liens étroits d'amitié qui se sont tissés entre ceux de nos membres qui régulièrement sont du voyage et des rotariens de Lyon et Stuttgart.⁴⁶⁴

Cette citation dévoile aussi l'intérêt de ce type de rencontres, propices, par leur caractère personnel, à l'éclosion d'amitiés durables⁴⁶⁵ entre les membres des différents clubs et ne se limitant donc pas à des contacts symboliques. Mais, comme l'affirme l'architecte-paysagiste José Lardet, « pour en tirer profit, il faut [y] participer régulièrement »⁴⁶⁶. Si l'ensemble des membres du RCL ne prend pas part à toutes les rencontres organisées par le club, celles-ci permettent néanmoins la création entre rotariens de liens théoriquement plus forts que ceux des visiteurs, au caractère plus aléatoire.

⁴⁶³ C'est notamment le cas de l'imprimeur Paul Perrin qui, jusqu'à son décès en 1985, n'a manqué qu'une seule réunion des clubs contacts, celle de 1983 à Stuttgart. VUILLEUMIER Pierre, « En hommage à Paul Perrin », Annexe du *BH* 13/05/1985, n° 44, p. 1.

⁴⁶⁴ AVL, P650, PAPAIZIAN Jacques Charles, « Lettre aux membres du RCL », Annexe du *BH* 24/05/1982, n°44, p. 1.

⁴⁶⁵ Nous avons par exemple repéré 12 visites de 5 membres lyonnais entre 1984 et 1989, en dehors des réunions de clubs contacts. Parmi eux figure Pierre Mounier-Kuhn, vice-président du RC Lyon en 1952/53 et venu pour la première fois au lunch du RCL le 15 mai 1953 pour mettre en place ce principe de jumelage.

⁴⁶⁶ AVL, P650, BERSON Pierre ; LARDET José ; RICHARD Pierre, « L'action Rotary », *BH* 01/03/1976, n° 33, p. 5.

X. Le rapport à l'Amérique et au Rotary International

Lors d'une discussion en 1960 au sujet de l'image du RCL, Gaston de Jongh explique une certaine réticence⁴⁶⁷ du public en raison de l'origine américaine du Rotary⁴⁶⁸. Durant la période de la Guerre froide, le mouvement rotarien est souvent perçu à l'extérieur comme une organisation américanisée⁴⁶⁹. Pour autant, le RCL peut-il être perçu comme tel ? Par l'analyse des représentations des États-Unis et du communisme soviétique livrées par les membres du RCL, des éléments de réponses seront donnés dans ce dernier chapitre. Nous terminerons cette partie en nous interrogeant sur la perception de l'organisation mère du Rotary par le club lausannois.

A. Le Rotary-Club de Lausanne et les États-Unis

Au préalable, nous nous sommes intéressé aux liens que les membres du RCL ont pu avoir avec les États-Unis au cours de leur vie. Pour ce faire, nous avons comptabilisé, à l'aide de notre base de données prosopographiques, les rotariens qui ont passé au minimum un mois dans ce pays. Le nombre total s'élève à 52 individus, soit près d'un membre sur cinq, pourcentage que nous estimons élevé. Parmi ces rotariens, 28 membres, tous entrés au RCL après 1945, y ont effectué un séjour d'études⁴⁷⁰ dans le cadre de leur formation. Les personnes restantes ont soit travaillé en Amérique auprès d'une banque, d'un hôtel ou d'une université pendant une certaine période, soit effectué un voyage dans le cadre professionnel, à l'image de Gustave-Louis Chapuis qui a visité une soixantaine d'entreprises américaines en deux mois. Ces données révèlent selon nous une affinité potentielle de rotariens pour ce pays.

Nous avons alors effectué une analyse qualitative des 41 causeries et conférences qui traitent des États-Unis sur la période. Les contenus les plus précieux sont les comptes rendus de voyages, au nombre de 18, qui livrent les impressions et réflexions de rotariens sur leur séjour. Les 10 présentations de boursiers américains au sujet de leur pays sont aussi intéressantes à

⁴⁶⁷ Ce n'est bien sûr pas le cas de tous les Lausannois, la plupart ne connaissant même pas le Rotary. En 1975, Jean Meier constate d'ailleurs que le RCL n'est pas suffisamment connu à Lausanne. AVL, P650, MEIER Jean, « Discours du nouveau président », *BH* 28/06/1971, n° 49, p. 2.

⁴⁶⁸ AVL, P650, PV de la séance du Comité élargi du RCL, 08/07/1960, p. 1.

⁴⁶⁹ Le Rotary, selon certains gouverneurs, est aussi identifié de l'extérieur comme un lieu de rendez-vous de la « haute finance internationale » ou une « société de capitalistes qui ne pensent qu'à banqueter ». CORNU Jacques, « Propos du Gouverneur », *Le Rotarien suisse*, mai 1961, p. 277, et GLASSON Bernard, « Message du Gouverneur du 199^e District », *Le Rotarien suisse*, novembre 1983, p. 2.

⁴⁷⁰ À noter que 115 personnes de l'échantillon ont fait un séjour d'études dans un pays étranger, pour la grande majorité en France, en Allemagne et en Angleterre.

prendre en compte, même si nous sommes conscients du fait que leur discours fait d'office⁴⁷¹ la promotion des États-Unis et pourrait biaiser notre étude. Il convient encore de préciser que cette analyse se focalise, par nécessité, sur la période 1945-1969, toutes les interventions liées à l'Amérique ayant été tenues à ce moment-là, la grande majorité datant même d'avant 1960. Cette soudaine absence peut s'expliquer par la quasi-disparition des rapports de voyages et pourrait constituer un signe d'un désintérêt ou d'une indifférence des membres à l'égard des États-Unis.

1. Une Amérique fascinante

Le premier point qu'il s'agit d'évoquer est la fascination des membres pour le décor américain, présenté comme idyllique. Jacques Secrétan compare par exemple la « beauté [et] l'attrait prestigieux »⁴⁷² de New York à la Rome de l'Empire et au Paris de Louis XIV. Au cours d'un voyage en 1951 de 33 journalistes aux États-Unis, Georges Rigassi s'émerveille de San Francisco, « l'une des plus belles villes du monde »⁴⁷³ selon lui, et « rentre enchanté de ce beau voyage »⁴⁷⁴. Les grandes usines, les parcs nationaux et les réseaux de transport, notamment les autoroutes et les avions, sont aussi mentionnés à plusieurs reprises⁴⁷⁵. De plus, la participation à des lunchs de RC américains impressionne les membres du RCL, de par la taille des clubs, dépassant parfois 500 membres, et les rituels de chants au début de chaque séance⁴⁷⁶. La vie rotarienne est décrite comme plus intense et sérieuse⁴⁷⁷ qu'en Suisse⁴⁷⁸. Par le biais des rapports de voyages, les membres recommandent ainsi de visiter⁴⁷⁹ cet « autre monde qui vaut la peine d'être vu »⁴⁸⁰.

⁴⁷¹ L'exemple du séjour d'une année aux États-Unis de Robert Dubath, boursier suisse de la Fondation Rotary, est en ce sens révélateur. Le district suisse a en effet demandé à ce fils de rotarien de faire une conférence qui vante les mérites de la Suisse et de sa neutralité dans les 36 RC américains qu'il a visités. Nous supposons donc que les boursiers venus d'Amérique peuvent aussi avoir ce type de directives. Pour la petite histoire, Dubath sera rotarien en 1980 et sera l'un des deux Suisses à remplir deux mandats de Gouverneur du district (1990/91 et 1993/94). AVL, P650, DUBATH Robert, « Mon séjour aux États-Unis », *BH* 03/12/1954, n° 24, p. 2.

⁴⁷² AVL, P650, SECRÉTAN Jacques, « Les relations internationales », *BH* 04/02/1950, n° 32, p. 2.

⁴⁷³ AVL, P650, RIGASSI Georges, « Voyage aux États-Unis », *BH* 25/05/1951, n° 47, p. 2.

⁴⁷⁴ *Ibid.*

⁴⁷⁵ Par exemple dans AVL, P650, JOYET Marcel ; BLANC Charles-Louis, « Impressions de voyage en Californie », *BH* 24/10/1966, n° 17, p. 2, et MARGUERAT André, « Impressions d'un voyage aux États-Unis », *BH* 21/01/1969, n° 28, p. 2.

⁴⁷⁶ AVL, P650, *BH* 18/06/1979, n° 49, p. 2.

⁴⁷⁷ Les rotariens américains qui portent un insigne indiquant le nombre d'années passées avec 100% d'assiduité sont néanmoins décrits de façon ironique.

⁴⁷⁸ AVL, P650, CUENDET Samuel, « L'Amérique et le Rotary », *BH* 06/09/1948, n° 10, p. 2.

⁴⁷⁹ Par exemple, Hermann Stirlin termine l'une de ses causeries de cette façon : « Je recommande à chacun de visiter les États-Unis les yeux grand ouverts; il en rapportera quelque chose qui lui sera utile, même précieux, pour toute sa vie ». AVL, P650, STIRLIN Hermann, « Caractère et mentalité américaine », Annexe au *BH* 30/10/1959, n° 18, p. 2.

⁴⁸⁰ AVL, P650, WAEFLER Fred, « Ce qui m'a le plus frappé aux États-Unis », *BH* 13/05/1960, n° 45, p. 1.

2. L'image positive de l'Américain

Les intervenants livrent aussi une image très positive des Américains. Tout un lot de qualités⁴⁸¹ leur sont attribuées. Le sens de l'accueil des habitants est mis en avant dans un grand nombre de causeries, comme celle de Jean-David Buffat qui raconte que « la cordialité de l'Américain est grande, ainsi que son hospitalité »⁴⁸². Ce type de discours est aussi observable auprès de Suisses vivant aux États-Unis. Par exemple, Robert Martinet, membre du RC Parkersburg et ingénieur auprès de l'entreprise DuPont depuis alors quatre années, déclare que les habitants du lieu sont « d'une gentillesse extrême »⁴⁸³. Cet aspect se conjugue avec celui de la « générosité »⁴⁸⁴ des Américains, terme que nous avons relevé dans quatre textes. L'idée d'une bonté intrinsèque de cette population est notamment reprise dans un exposé⁴⁸⁵ d'Hermann Stirlin consacré à l'hégémonie américaine, qu'il caractérise de douce:

Nous [c'est-à-dire : Les Européens] avons de la chance que ce pays et cette race dont nous dépendons, soient d'une nature et d'un caractère tels que possèdent les Américains, car c'est une race fondamentalement bienveillante et paisible, ce qui est énorme. En plus, c'est un peuple qui n'a aucun désir de conquête et pour lequel la guerre comme telle est un cauchemar.⁴⁸⁶

L'ancien administrateur délégué de C. F. Bally SA va aussi à contre-courant de certaines représentations usuelles, comme l'image de l'Américain pragmatique et matérialiste. À la suite d'une conférence d'André Coret, délégué général du Centre des Jeunes patrons français, qui présente négativement le pays, Stirlin affirme en effet que « l'Amérique n'est pas si matérialiste qu'on veut bien le croire »⁴⁸⁷. Pour lui, les Européens le seraient davantage⁴⁸⁸. Par ses sept causeries consacrées aux États-Unis, Stirlin cherche à montrer, selon le rédacteur du *BH* Léon Monay, « une nation bien différente de celle des clichés habituels »⁴⁸⁹.

⁴⁸¹ La « grandeur », la « responsabilité » et l'« intelligence » sont aussi des termes utilisés fréquemment pour qualifier les Américains.

⁴⁸² AVL, P650, BUFFAT Jean-David, « Impressions des USA », *BH* 03/02/1964, n° 30, p. 2.

⁴⁸³ AVL, P650, MARTINET Robert, « Impressions d'un Suisse établi depuis 4 ans à Parkersburg », *BH* 13/10/1964, n° 15, p. 2.

⁴⁸⁴ AVL, P650, PERROUX François, « Les économies dirigeantes », *BH* 15/03/1948, n° 36, p. 2.

⁴⁸⁵ Chaque membre du RCL a reçu la reproduction intégrale de cette conférence, qui est par ailleurs parue en août 1954 dans *Le Rotarien suisse*.

⁴⁸⁶ AVL, P650, STIRLIN Hermann, « L'hégémonie américaine dans le monde », Annexe du *BH* 22/04/1954, n° 39, p. 1.

⁴⁸⁷ AVL, P650, CORET André, « Le rôle économique et social du chef d'entreprise, expériences françaises », *BH* 16/12/1946, n° 24, p. 3.

⁴⁸⁸ AVL, P650, STIRLIN Hermann, « Impressions d'Amérique (I) », *BH* 10/01/1949, n° 27, p. 3.

⁴⁸⁹ AVL, P650, STIRLIN Hermann, « Impressions d'Amérique (II) », *BH* 17/01/1949, n° 28, p. 3.

3. Méthodes et modèles économiques

Étant donné qu'au moins 19,8% des membres possèdent une expérience états-unienne, nous avons encore cherché à savoir si des intervenants font la promotion de méthodes économiques américaines dans le cadre de l'action professionnelle du RI. Nos investigations n'ont guère porté de fruits. Certes, nous avons repéré des allusions à des techniques d'entreprises liées par exemple aux ressources humaines et au marketing, comme l'exposé de Marc Lamunière sur les *Public Relations*⁴⁹⁰, mais les quelques méthodes évoquées sont d'emblée envisagées comme étant inapplicables en Suisse. Louis Jan préconise ainsi « une grande prudence »⁴⁹¹ concernant la vente à crédit, alors nommée « vente à tempérament », et Stirlin est d'avis que le dénommé Plan Scanlon « se heurterait [en Suisse] à de grandes difficultés »⁴⁹². Notons encore qu'au cours d'une causerie sur la standardisation, Stirlin considère le remplacement d'hommes par des machines comme « un véritable progrès de la civilisation »⁴⁹³, mais pointe le risque de perte du travail créatif. Pour lutter contre ce phénomène, la solution serait selon lui de « populariser l'art, le théâtre, la musique [et de] freiner la propagande commerciale qui attire les masses vers les attractions sportives et de pur amusement ». Cette remarque montre que certains aspects de l'*American way of life* ne sont pas forcément considérés comme des exemples à suivre.

Nous précisons que nous avons aussi recherché, sans succès, des causeries liées au modèle économique américain. Le seul indice que nous avons repéré provient d'une entrevue de Pierre Favre accordée à la *GdL* en 1980. Alors Gouverneur, il déclare que « le Rotary est fondamentalement favorable à la libre entreprise et à l'économie libérale, dont il entend cependant corriger les défauts »⁴⁹⁴.

4. Des rotariens américanistes ?

Les résultats de cette analyse nous présentent donc des intervenants du RCL qui parlent de façon positive de l'Amérique de l'après-guerre. Hormis la dénonciation de la culture de masse mentionnée *supra*, il faudra attendre 1968 pour trouver certaines perspectives plus critiques vis-à-vis des États-Unis. Revenant d'un voyage en Amérique du Nord, Henri Rieben met en

⁴⁹⁰ AVL, P650, LAMUNIÈRE Marc, « Les « Public Relations » », *BH* 04/12/1953, n° 23, p. 2.

⁴⁹¹ AVL, P650, JAN Louis, *op. cit.*, p. 1.

⁴⁹² STIRLIN Hermann, « Le Plan Scanlon, une révolution dans les relations entre patrons et ouvriers aux États-Unis », *Le Rotarien suisse*, décembre 1950, p. 628.

⁴⁹³ AVL, P650, STIRLIN Hermann, « Les dangers de la standardisation », Annexe du *BH* 27/12/1957, n° 26, p. 2.

⁴⁹⁴ CHENAUX Jean-Philippe, *op. cit.*, p. 2.

évidence les « deux ombres au tableau : le problème des Noirs [et] le Vietnam »⁴⁹⁵. Selon nous, le nombre important de visites de rotariens américains au club peut expliquer l'absence de propos plus ambivalents sur ce pays. Il nous semble en effet difficilement imaginable que la Commission des programmes organise des causeries pointant les défauts de l'Amérique alors qu'aucun mois ne se passe sans la présence d'un visiteur américain. Le philoaméricanisme d'une partie des rotariens révélé par leurs exposés et leur parcours biographique reste toutefois bien marqué. De par ces membres, le club a donc pu faire indirectement figure de vecteur d'américanisation⁴⁹⁶, mais ne constitue pas un lieu de transferts de méthodes économiques ou de pratiques socioculturelles.

5. Un mouvement anticomuniste durant la Guerre froide ?

Pour compléter le point précédent, nous nous sommes demandé si, dans le contexte de la Guerre froide, les rotariens lausannois se déclarent ouvertement opposés au communisme. La retenue due à la neutralité rotarienne officielle fait que nos recherches sur ce point ont été difficiles à effectuer. La seule causerie donnée par un membre du RCL qui porte un jugement sur le communisme est celle évoquée précédemment sur la vente à crédit, dans laquelle Louis Jan s'oppose à ce système, sans argumenter davantage :

Loin de moi l'idée de vouloir faire de la politique, de condamner un système social et politique plutôt qu'un autre. Néanmoins, au point de vue économique, je crois au régime capitaliste privé, qu'on appelle capitalisme tout court, et le préfère au régime capitaliste d'État qui se présente sous le nom de communisme.⁴⁹⁷

Deux conférenciers invités ont aussi évoqué cette thématique en club. En présentant le mouvement du Réarmement moral⁴⁹⁸ au RCL en 1954, Philippe Mottu s'élève contre le « matérialisme militant »⁴⁹⁹ de l'URSS. Le bulletinier Paul-René Dufour relève que Georges Rigassi déclare son soutien à cette organisation et que Rodolphe Stadler propose de reprendre ce sujet lors d'une prochaine séance, mais aucune trace d'une discussion ultérieure n'a été retrouvée dans les archives. Puis, en 1959, Eugen Sigg, membre du RC Winterthour, fait une

⁴⁹⁵ AVL, P650, RIEBEN Henri, « À propos de mon séjour aux USA », *BH* 15/01/1968, n° 28, p. 2.

⁴⁹⁶ Les théories sur l'américanisation sont nombreuses et expriment des réalités très diverses. Au sens large, d'après Barjot et Réveillard, « cette américanisation résulte d'un transfert vers l'Europe occidentale des méthodes de production, des modèles de consommation, du mode de vie, des pratiques socioculturelles ou des cadres de pensée nés ou adoptés aux États-Unis ». Voir BARJOT Dominique ; REVEILLARD Christophe (sld), *L'américanisation de l'Europe occidentale au XX^e siècle, mythe et réalité*, PUPS, Paris, 2002, p. 7.

⁴⁹⁷ AVL, P650, JAN Louis, *op. cit.*, p. 5.

⁴⁹⁸ Durant cette période, le Réarmement moral se caractérise, selon Meystre-Schaeren, par son anticomunisme. Philippe Mottu, l'un des initiateurs du mouvement en Suisse, l'a aussi présenté dans d'autres RC suisses et étrangers. À l'exception de Maurice de Trey qui a fait partie des groupes d'Oxford, ancien nom du Réarmement moral, aucun membre du RCL n'a été affilié à ce mouvement. MEYSTRE-SCHAEREN Nicole, « Réarmement moral », *DHS*, 02/06/2008, url. : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16454.php>, consulté le 21/05/2016.

⁴⁹⁹ AVL, P650, MOTTU Philippe, « Le Réarmement moral », *BH* 15/01/1954, n° 27, p. 1.

causerie sur Nikita Khrouchtchev et présente l'image du Russe sournois, dont la « duplicité, mauvaise foi, subtilité, ruse, blague [et] bouffonnerie sont des armes dont il se sert adroitement »⁵⁰⁰. Ce dernier exemple constitue un cas isolé, des membres du club et d'autres intervenants⁵⁰¹ livrant même des descriptions positives de la population russe, à l'image d'Édouard Jéquier-Doge qui demande de « ne pas confondre le régime avec ce que représente le peuple russe »⁵⁰².

En mars 1962, dans un contexte de polémiques en Suisse après la reprise d'essais atomiques de l'URSS⁵⁰³, le RC Meilen envoie à tous les membres des RC du pays une brochure qui condamne tout commerce avec les pays communistes et qualifie de mauvais rotariens les personnes en désaccord avec le boycott⁵⁰⁴. La prise de position de Pierre Favre face à ce tract est révélatrice de l'opinion officielle du RCL. Une lettre de protestation, non retrouvée, est envoyée au Gouverneur et, à la suite d'une causerie de Pierre Béguin sur ce sujet, le directeur de Publicitas SA indique qu'« il n'appartient pas au Rotary d'adopter une doctrine anticommuniste parfaitement inefficace et en contradiction avec l'un de nos quatre points : les relations internationales »⁵⁰⁵. Le RCL se veut donc neutre à l'égard du communisme. Si le RI est considéré par Brendan Goff comme un « allié invisible »⁵⁰⁶ de l'Amérique durant la Guerre froide, un club comme celui de Lausanne ne peut pas, selon nous, être qualifié de la sorte, même si certains membres peuvent être foncièrement anticommunistes⁵⁰⁷, comme en témoignent les quelques rares causeries que nous avons repérées.

⁵⁰⁰ AVL, P650, SIGG Eugen, « Monsieur K. », Annexe du *BH* 18/09/1959, n° 12, p. 3.

⁵⁰¹ Par exemple, Roger Nordmann, collaborateur de Radio-Lausanne, évoque la « coexistence possible » avec l'URSS. AVL, P650, NORDMANN Roger, « Réflexions sur un voyage à Moscou », *BH* 17/02/1956, n° 34, p. 2.

⁵⁰² AVL, P650, JÉQUIER-DOGE Édouard, « Quatre semaines en URSS », *BH* 08/10/1954, n° 16, p. 2.

⁵⁰³ Suite à l'édification du Mur de Berlin, certains partis et associations ont par ailleurs lancé des appels au boycott économique de l'URSS. FLURY-DASEN Éric, « Guerre froide », *DHS*, 11/03/2008, url. : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17344.php>, consulté le 20/01/2016.

⁵⁰⁴ AVL, P650, RC Meilen, *Le commerce avec l'Est : une affaire de conscience pour chacun de nous*, mars 1962

⁵⁰⁵ AVL, P650, BÉGUIN Pierre, « Relations Suisse / Pays de l'Est », Annexe du *BH* 27/04/1962, n° 42, p. 1.

⁵⁰⁶ Voir ch. III.

⁵⁰⁷ Il s'agirait pour la plupart d'entre eux d'un « anticommunisme de valeurs », si nous reprenons la catégorisation de Jean-François Fayet. Selon lui, les valeurs de la droite bourgeoise libérale-conservatrice, telles que la famille, l'État de droit, la religion et la propriété privée, sont alors vues comme étant menacées par le communisme. Voir FAYET Jean-François, « L'anticommunisme est-il vraiment un sujet d'histoire ? L'exemple suisse » in CAILLAT Michel; CERUTTI Mauro; FAYET Jean-François ; ROULIN Stéphanie (sld), *Histoire (s) de l'anticommunisme en Suisse*, Chronos, 2009, p. 16.

B. La perception du Rotary International

Organisation faîtière des RC du monde entier, le RI repose sur une administration imposante, jugée lourde, mais efficace par les rotariens lausannois⁵⁰⁸. Ses quartiers généraux se trouvent à Evanston en Amérique et le secrétariat du RI EAO, qui supervise les affaires régionales des différents districts, est à Zurich depuis 1925⁵⁰⁹. En 1930, dans une lettre très critique à connotation antiaméricaniste destinée à ce bureau, Georges Rigassi qualifie le RI d'« instrument au service des intérêts américains »⁵¹⁰, en prétendant que les « sommes coquettes⁵¹¹ en cotisations [...] sont trop souvent utilisées pour des fins de propagande américaine »⁵¹². Nous n'avons trouvé aucune trace d'avis aussi incisifs que celui-ci entre 1945 et 1989. Néanmoins, comme nous allons le voir, les membres du RCL ne perçoivent pas toujours le RI comme un exemple à suivre.

1. Critique

Les rotariens lausannois expriment leurs désaccords à propos de certaines directives rotariennes recommandées par le district ou par le RI et le font savoir. C'est notamment le cas de Pierre Favre qui s'élève, dans les années 1960, contre le principe territorial jugé comme « trop rigidement formaliste »⁵¹³ et qui dénonce la politique d'expansion du Rotary devant les membres du RCL :

Nombreux demeurent les adversaires de cette multiplication des clubs à laquelle nous appellent les autorités rotariennes, et je pense qu'ils ont raison, car les ressources en hommes d'élite ne sont pas inépuisables et il est impardonnable de recruter pour faire du nombre. Mais, lorsque la naissance d'un club « périphérique » est spontanée – et non provoquée – je crois qu'on peut s'en réjouir pour la vitalité du Rotary. [...] Ce que vous devez, à mon sens, combattre, c'est la création artificielle et par l'extérieur de clubs que rien d'autre que la volonté de statistique, la gloire du nombre, n'appelaient à exister. Je me permets de penser que cet amour de la statistique, cet égalitarisme outrancier, cette course aux chiffres qui se manifestent un peu trop naïvement et avec une puérilité désarmante dans certaine littérature rotarienne sont un réel danger pour la santé du Rotary. S'il doit y avoir un Rotary fort et agissant, réalisateur, nous ne voulons pas d'un « Rotarysme » réglé comme un cerveau électronique.⁵¹⁴

⁵⁰⁸ AVL, P650, CORMINBOEUF René, *op. cit.*, p. 1.

⁵⁰⁹ Le RI a préféré Zurich à Genève pour avoir un point d'ancrage de langue allemande et parce que Genève abrite la Société des Nations pour laquelle l'administration américaine du RI manifestait peu de sympathie. DE GRAZIA Victoria, *op. cit.*, p. 52.

⁵¹⁰ ARI EAO, Dossier du RCL II, Lettre de Georges Rigassi au secrétaire général du RI à Zurich, 15/07/1930, p. 2.

⁵¹¹ Pour information, entre 1968 et 1981, les contributions au RI et au district s'élèvent en moyenne à 8566.58 CHF par année selon nos calculs effectués à partir des comptes du RCL. À noter que, sur la période étudiée, les cotisations annuelles par membre passent progressivement de 80 CHF à 200 CHF.

⁵¹² *Ibid.*

⁵¹³ Au sujet d'un candidat du RCLO exerçant son activité professionnelle sur le territoire du club, mais qui ne devrait pas pouvoir rejoindre le club en question du fait que son domicile se situe à quelques mètres de la limite. ARI EAO, Dossier du RCL II, Lettre de Pierre Favre à Walter Panzar, secrétaire général du RI EAO, 01/03/1967.

⁵¹⁴ AVL, P650, FAVRE Pierre, « Rapport présidentiel », *op. cit.*, p. 2.

En évoquant la « puérilité » de certaines publications rotariennes, cet extrait tranchant met en évidence un autre aspect qui revient spontanément au cours de la période. À l'image de Georges Rigassi qui se plaint de « la paperasserie qui déferle sans cesse des différents secrétariats centraux »⁵¹⁵, les rotariens du club n'apprécient guère la grande quantité de documentation reçue par le RI⁵¹⁶, dont nous avons pu constater l'ampleur dans les archives. Par exemple, le dénommé *Manuel de procédure* est qualifié par un bulletinier, sur un ton humoristique, de « bible dont on ne peut soutenir que des gens sérieux et suroccupés puissent passer une seule seconde à rédiger une matière profondément inutile à l'élévation de l'humanité »⁵¹⁷. Des critiques sont aussi émises à l'égard des distinctions honorifiques rotariennes non conformes à la tradition helvétique, telles que les *Paul Harris Fellows*⁵¹⁸ dont « la valeur [...] se déprécie aux yeux des rotariens »⁵¹⁹, notamment parce qu'ils sont séparés du titre de membre d'honneur.

2. Autonomie

Dès sa création, le RCL a, nous l'avons vu au chapitre III, tenu à garder une certaine indépendance vis-à-vis du RI. Adrien Brandt, membre et Gouverneur du district en 1930/31, écrit que l'« éloignement de tout protocole »⁵²⁰ caractérise alors le club. Celui-ci ne semble pas respecter scrupuleusement l'ensemble des formalités rotariennes. Le cas de la modification des statuts du RCL en 1957 est en ce sens révélateur. Alors que le RI impose depuis 1922 aux RC du monde entier de se conformer aux statuts de l'organisation⁵²¹, le RCL a possédé ses propres statuts durant trente années. Une lettre de Pierre Vuilleumier à Walter Panzar, secrétaire du RI EAO, révèle que la génération des membres fondateurs y tient particulièrement :

Je sais que dans la règle nous devrions admettre sans réticence les statuts types pour nos propres statuts, quitte à rédiger un règlement intérieur qui comprendrait tous les détails relatifs à nos origines sociales. Mais je sais que l'ancienne génération des rotariens lausannois n'accepterait cette solution qu'à contrecœur, à moins qu'elle ne s'y refuse tout à fait. [...] Je sollicite encore une fois de la part du Rotary International l'autorisation pour le Club de Lausanne de rédiger ses propres statuts conformément au projet ci-joint.⁵²²

⁵¹⁵ AVL, P650, RIGASSI Georges, « Quelques réflexions sur le Rotary », *op. cit.*, p. 4.

⁵¹⁶ Comme nous l'avons évoqué au chapitre III, cet aspect semble avoir été présent dès la création du club. En 1941 encore, le Gouverneur Henri Christin note même dans un rapport sur le RCL que les membres « n'aime[nt] pas toute la paperasserie venue de Chicago [...] qui souvent ne répond pas à la mentalité suisse ». ARI EAO, Dossier du RCL II, CHRISTIN Édouard, Rapport du Gouverneur sur le RCL, *op. cit.*, p. 1.

⁵¹⁷ AVL, P650, FAVRE Pierre, « Ombres et lumières du *Manuel de procédure* », BH 28/07/1980, n° 4, p. 2.

⁵¹⁸ Au total, 32 membres de notre échantillon ont reçu la distinction de *Paul Harris Fellows* et 14 rotariens sont devenus membres d'honneur du RCL.

⁵¹⁹ AVL, P650, STETTLER Edwin, *Note concernant l'honorariat dans les Rotary-Clubs suisses*, 21/12/1987, p. 1.

⁵²⁰ AVL, P650, PV de la séance hebdomadaire du RCL, 07/02/1931, p. 1.

⁵²¹ AVL, P650, N.s, « Assemblée générale extraordinaire : révision des statuts du Rotary-Club de Lausanne », BH 28/06/1957, n° 51, p. 1.

⁵²² ARI EAO, Dossier du RCL II, Lettre de Pierre Vuilleumier à Walter Panzar, secrétaire général du RI EAO, 31/05/1957, p. 2.



Le RI refusera la demande du RCL et le club créera son propre règlement intérieur, comportant quelques clauses supplémentaires pour l'administration du club. Cette possibilité est donnée par le RI à tous les clubs. Dans la même ligne, quelques membres ont souhaité créer en 1983 un "sénat" composé de quatre personnes du RCL, entité qui n'est pas comprise dans les structures du RI⁵²³. L'autonomie est donc un élément qui tient à cœur aux rotariens lausannois de la période. Durant la préparation du RIL 73, la déception du RCL est d'ailleurs considérable après des confrontations avec les représentants du RI⁵²⁴. Ces derniers prennent les rênes de l'organisation et rejettent toute une série de propositions longuement préparées par le Comité exécutif du club, les qualifiant de « trop hardies »⁵²⁵.

3. Adaptation

Comme nous l'avons exprimé, le RCL ne se conforme pas toujours entièrement aux instructions du RI, ses membres ne voulant pas « suivre à la lettre les recommandations qui [...] viennent d'Amérique »⁵²⁶. Les directives du RI liées à l'âge d'admission aux clubs ne sont par exemple pas respectées. Pour Donald Vallotton, « appliquer à la lettre ces recommandations reviendrait à remplacer, à titre d'exemple, des divisionnaires ou des banquiers par de souriants lieutenants ou de charmants fondés de pouvoir »⁵²⁷. De plus, certaines actions proposées par le RI sont qualifiées d'artificielles⁵²⁸ et d'inadaptées à la mentalité européenne et surtout « à l'esprit et aux mœurs »⁵²⁹ vaudois. Par exemple, en 1967, dans le cadre de la Semaine de l'entente mondiale du Rotary, le RCL a reçu une documentation du RI qui recommande des actions que Pierre Chessex, alors président, qualifie de « programme enfantin »⁵³⁰. L'extrait suivant d'une lettre envoyée au Gouverneur du district révèle que le RCL a décidé de ne rien entreprendre :

Nous sommes évidemment très partisans de tout ce qui peut être fait dans le but d'améliorer la compréhension entre les peuples, mais nous considérons que les projets présentés sont entièrement inapplicables à Lausanne. L'objet de cette lettre est de vous dire que notre assemblée de club est d'avis que les documents qui nous ont été remis dévoilent une si grande méconnaissance des réalités politiques et psychologiques de nos régions qu'il est peut-être de notre devoir d'en informer le Rotary International à Evanston. Il ne s'agit nullement dans notre esprit de faire une vaine critique, mais de contribuer à cette

⁵²³ AVL, P650, BONNARD Michel, « Sénat du Rotary-Club de Lausanne », *BH* 10/01/1983, n° 26, p. 3.

⁵²⁴ Des rencontres à étincelles avec la Commission du congrès qui fixe la marche à suivre du RIL 73 ont eu lieu en septembre 1971 et septembre 1972. MICHAUD Georges, « Le congrès du Rotary International à Lausanne, 13-17 mai 1973 », *Le Rotarien suisse*, juin 1972, p. 534.

⁵²⁵ AVL, P650, DÉNÉREAZ Eugène, « Rapport du RIL 73 présenté le 15 juin 1973 au RCL par le président du Comité exécutif », Annexe du *BH* 19/06/1973, n° 49, p. 2.

⁵²⁶ AVL, P650, *BH* 23/08/1947, n° 5, p. 2.

⁵²⁷ AVL, P650, Correspondance 1991, VALLOTTON Donald, *Présentation de Paul Bruttin*, 1991, p. 1.

⁵²⁸ Les suggestions d'Evanston pour les festivités du 50^e anniversaire du club seront notamment décrites comme ayant « le don d'amuser l'assistance ». AVL, P650, *BH* 23/09/1974, n° 12, p. 2.

⁵²⁹ AVL, P650, HUGUENIN Frédéric ; RICHARD Pierre ; BALISSAT Georges, « La Commission de l'assiduité », Annexe du *BH* 17/01/1983, n° 27, p. 1.

⁵³⁰ AVL, P650, CHESSEX Pierre, « Rapport final du président », *BH* 03/07/1967, n° 1, p. 3.

occasion à une meilleure compréhension des réalités européennes par les personnalités dirigeantes américaines.⁵³¹

Cette protestation faite au RI est symptomatique du caractère suisse⁵³² et vaudois que les membres du RCL souhaitent préserver au sein du Rotary⁵³³. Bien qu'internationaliste par la nature du but de paix du Rotary, le RCL cherche aussi à garder son particularisme local à l'encontre du RI, et ce, non seulement lors de la création du club comme vu *supra*, mais durant toute la période étudiée. Une citation de Pierre Favre tirée d'un article paru dans *Le Rotarien suisse* traduit cet aspect, en évoquant notamment l'utilisation abusive du « jargon rotarien »⁵³⁴ anglicisé :

On nous reproche souvent - et pas toujours à tort, malheureusement - d'être la succursale à peine assimilée d'une organisation yankee. [...] Le meilleur service que nous puissions rendre à nos fondateurs des États-Unis comme aux autorités américaines du Rotary International et au Rotary International lui-même est d'être le moins possible des "anglo-saxons-à-çon". Cela fait bien peut-être, dans certains milieux, d'appeler lunch ce qui n'est qu'un déjeuner et dinner ce qui n'est qu'un dîner, past-president un ancien président, de dire Governor pour Gouverneur, de faire de la "Rotary-Information" en "team" à l'occasion d'un "brainstorming" à Schwytz ou à Soleure, mais cela dessert le Rotary, qui ne sera heureusement et efficacement international que s'il est nettement, simplement, naturellement Suisse en Suisse, Valaisan en Valais, Emmentalois à Berthoud. Et là nous avons encore un grand pas à faire.⁵³⁵

Pour les membres, le Rotary doit donc être adapté au contexte lausannois. Si les rotariens ne remettent pas en question le fait que le club appartienne au RI, ils ne se laissent pas guider aveuglément par l'organisation mère dans toutes leurs activités et actions, comme en témoigne le maigre intérêt que suscitent les actions internationales⁵³⁶. Bien évidemment, ces oppositions n'amènent aucun véritable incident, la centrale américaine basée à Evanston et celle de Zurich tolérant les différences culturelles des divers RC.

⁵³¹ AVL, P650, Correspondance 1967, Lettre de André Gardel, Vice-président du RCL, à Willy Ruggaber, Gouverneur du 179^e district, 23/02/1967.

⁵³² Futur membre du RCL, Georges Duplain souhaite que l'idéal rotarien « s'exprime de façon plus européenne et plus helvétique ». Voir DUPLAIN Georges, « Au seuil d'une transformation, le nouveau *Rotarien Suisse* », *Le Rotarien suisse*, juillet 1962, p. 452.

⁵³³ Le commentaire entre parenthèses du bulletinier Gilbert Vincent à l'occasion d'une visite du Gouverneur Walter Brandt en 1984 exprime cette idée : « Le but de [l]a présence [du Gouverneur] ? Non pas changer le caractère du Club (même les Américains n'y sont pas parvenus !) » Voir AVL, P650, BRANDT Walter, « Discours du Gouverneur », *BH* 15/10/1984, n° 16, p. 2.

⁵³⁴ En 1945, Albert Perrier a d'ailleurs demandé que le RCL « règle une fois pour toutes l'emploi des mots venant d'Amérique ». AVL, P650, *BH* 03/12/1945, n° 22, p. 1.

⁵³⁵ FAVRE Pierre, « Le Rotary en Suisse », *op. cit.*, p. 277.

⁵³⁶ Voir ch. IV.

XI. Conclusion

En tant que club-service, le RCL, principalement par le biais de ses “animateurs”, organise durant ses séances hebdomadaires une trentaine de causeries et conférences par années, dont le tiers est présenté par des spécialistes invités. De plus, le club entreprend des grandes actions à caractère local destinées aux personnes handicapées et à la jeunesse, laquelle dispose aussi d’un système de bourses rotarien. Par l’étude du système d’admission et de cooptation, nous avons aussi montré comment un homme entre au Rotary. En présentant la candidature, le parrain a un rôle essentiel et dispose souvent de liens de type professionnel ou affectif avec le nouveau membre. Une série de facteurs, notamment la classification, l’âge, l’assiduité potentielle, la concurrence avec les autres clubs et l’interconnaissance, contribuent au bon aboutissement des candidatures qui, rappelons-le, ont un taux d’échec de 44,6% dans les années 1970. L’évolution de la Commission d’admission a révélé, de par sa “démocratisation” en 1964 par Pierre Favre, une ouverture relative du club au fil des sous-périodes, synonyme d’augmentation de la moyenne du nombre de membres admis par année de 3 à 5. Les quelques positions sociales subalternes repérées de membres entrés durant la période IV vont aussi dans ce sens. Jusqu’en 1960 environ, le club possède une homogénéité bien plus grande, comme en témoigne la forte proportion de professions industrielles. Quant aux apports du RCL à un homme, nous avons vu qu’ils sont, en général, relatifs à plusieurs aspects: l’honneur et le prestige de faire partie du club, le fait de nouer de véritables amitiés et d’établir des contacts intéressants, professionnellement parlant, le désir de servir la communauté, notamment par les actions, et la possibilité de se retrouver dans un lieu masculin.

S’il n’existe pas de « rotarien type »⁵³⁷, le système de classification privilégiant la diversité, le profil sociologique du rotarien lausannois, fictif, mais fabriqué d’après les résultats de notre recherche, peut toutefois être dégagé. Vivant dans l’agglomération lausannoise, le nouveau membre est appelé à rejoindre le RCL à 46 ans et demi par son parrain, de onze ans son aîné. L’homme admis au Rotary n’est pas forcément né dans cette ville, mais possède la nationalité suisse et a sans doute vécu dans un milieu aisé. Ses études l’ont amené à parachever une formation académique, sans doute une licence en droit à l’UNIL ou un diplôme d’ingénieur civil à l’EPFL. Il porte alors les couleurs de la société d’étudiants de Zofingue, dans laquelle il a rencontré son parrain et futur collègue professionnel. S’il est admis dans les premières périodes, l’éventualité qu’il soit entré dans la vie active après des études à l’ESCL ou au terme

⁵³⁷ Expression tirée de BESNARD Pascal, « Melting Pot », Éditorial, *Rotary*, juin 2015, p. 3.

de son apprentissage est grande. Il a peut-être alors repris l'entreprise familiale. En effet, le membre admis est probablement un directeur de PME, implantée dans la région lausannoise ou vaudoise. Ou peut-être s'agit-il d'un représentant des milieux de la santé, juridiques, universitaires, culturels, médiatiques, politiques, religieux ou militaires. Officier à l'armée, le nouveau rotarien est affilié au PL ou au PRD et a une chance sur cinq d'exercer un mandat de conseiller communal. En outre, il est engagé dans le Comité de la SICL, fait partie du CdA d'une entreprise aux mains d'un homme qui s'avère être rotarien lui aussi et est un habitué du Club équestre lausannois. En somme, plusieurs rotariens du club connaissent déjà cette personnalité lausannoise.

Entre 1945 et 1989, le RCL fait figure de lieu de sociabilité d'une partie des élites de Lausanne. En mettant en relation des décideurs de la ville de différentes sphères, le RCL, en tant que lieu de rencontre, possède une certaine influence à l'échelle régionale. Les patrons, notables et autres personnalités réunis par le Rotary disposent chacun de leur réseau et de leur propre zone d'influence. Dans le cadre de la vie du club, des discussions informelles peuvent aboutir à des projets concrets. Pour autant, le RCL n'agit pas comme un réseau d'influence politique ou un groupe d'intérêt. En politique, par exemple, le débat est prôné au terme des causeries liées aux votations fédérales. Les membres du RCL disposent aussi d'un réseau rotarien, non seulement vaudois, mais transnational⁵³⁸, comme en témoignent les provenances des 16'132 visites. Des liens forts peuvent se créer entre rotariens, en particulier au cours des rencontres organisées, telles que les journées des clubs contacts. Mais la participation parfois faible des membres lausannois à ce type de rencontre, comme aux manifestations du district, semble indiquer le fait que l'ensemble des rotariens ne profite pas de ce réseau. L'origine états-unienne du Rotary ne semble pas faire du RCL un vecteur d'américanisation, même si une partie de ses membres est américaniste, durant la Guerre froide. Le RI est, quant à lui, l'objet de régulières critiques de rotariens lausannois, qui cherchent à garder une certaine autonomie et, pour ce faire, adaptent les directives de l'organisation internationale au particularisme vaudois.

Un regard sur l'évolution récente du RCL révèle que l'ouverture du Rotary suisse en matière de membres s'est poursuivie. L'année 2001 semble être une année charnière pour deux raisons. Premièrement, le club lausannois admet les premières femmes de son histoire, contrairement à

⁵³⁸ Notons que la baisse du nombre des visiteurs durant les années 1980, en particulier des rotariens provenant de pays étrangers, peut laisser penser que le caractère transnational du réseau rotarien serait moins prépondérant par la suite. Mais, ne disposant pas des données des décennies 1990 et 2000, nous ne développerons pas cette hypothèse.

d'autres RC qui sont encore réticents à le faire⁵³⁹. En 2015, elles seront au nombre de 12⁵⁴⁰, soit le 7,6% du club. Certaines membres du club prendront des fonctions rotariennes importantes, à l'image de Claudine Wyssa qui devient, en 2013, la deuxième⁵⁴¹ Gouverneur féminine du district 1990⁵⁴². Deuxièmement, comme l'explique le Gouverneur Yves Tabin, « la règle antique des classifications exclusives est renversée, chacune d'elles pouvant désormais accueillir cinq représentants, voire même le 10% de l'effectif du club s'il dépasse les 50 »⁵⁴³. Depuis avril 2016, le Conseil de législation du RI donne même aux clubs la possibilité de supprimer ce système⁵⁴⁴, en proposant des conditions d'admission moins strictes, à savoir que « celui ou celle qui de par son caractère et sa prédisposition à s'engager pour le Rotary doit pouvoir y adhérer sans limites professionnelles »⁵⁴⁵. Bien que le RCL tienne encore au principe des classifications, il est désormais possible de devenir rotarien sans exercer de hautes responsabilités professionnelles. Cette évolution est à mettre en perspective avec la perte d'attrait des lieux traditionnels de rencontre des élites suisses entre 1980 et 2000, constatée par l'Obelis⁵⁴⁶. Les nouvelles élites de la sphère économique, de nature internationale, ne cherchent pas à s'intégrer dans les réseaux et lieux de sociabilité du XX^e siècle⁵⁴⁷. Dépourvu de certains directeurs des plus grandes entreprises, le Rotary s'ouvre à d'autres milieux. Le caractère moins élitaire du RCL que nous avons constaté à la fin de la période étudiée en constitue probablement un signe avant-coureur.

Même si sa croissance a quelque peu stagné, le RCL est encore un club de très grande taille. En juillet 2015, il compte 157 rotariens⁵⁴⁸. En comparaison, la moyenne des 73 clubs⁵⁴⁹ du district

⁵³⁹ En 2013, 31 clubs sur 72 du district 1990 n'ont, en effet, pas accepté de femmes. N. s., « Femmes au Rotary », *Rotary*, octobre 2013, p. 16.

⁵⁴⁰ *Die Rotary-Clubs der Schweiz und des Fürstentums Liechtenstein, Jahrbuch 2015/2016*, Berne, W. Rösch AG, pp. 303-309.

⁵⁴¹ La première étant Doris Portmann-Gilomen, du RC Bern Christoffel, en 2008/2009. À noter que Claudine Wyssa est devenue Gouverneur simultanément à Claudia Hendry, du RC Ufenau, pour le district 2000.

⁵⁴² Le 199^e district est devenu le district 1990 en 1991, en compagnie des districts 1980 et 2000. Ce partage est encore d'actualité en 2016.

⁵⁴³ TABIN Yves, « Le profil rotarien », Lettre du Gouverneur, février 2016, url. : <http://www.rotary1990.ch>, consulté le 15/03/2016.

⁵⁴⁴ TRITTEN Kurt, « Libéralisation de l'assiduité et du recrutement », *Rotary*, juin 2016, p. 16.

⁵⁴⁵ RYSER Hanspeter, « Rotary stellt weichen für die Zukunft », *Rotary*, juin 2016, p. 2.

⁵⁴⁶ MACH André ; DAVID Thomas ; BÜHLMANN Felix, « La fragilité des liens nationaux. La reconfiguration de l'élite du pouvoir en Suisse, 1980-2010 » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 5, 2011, p. 87.

⁵⁴⁷ *Id.*, p. 101.

⁵⁴⁸ À noter qu'en juin 2016, le RCL compte 152 membres. Nous avons préféré donner le chiffre de 2015 comme nous ne disposons pas des données actualisées des RC suisses.

⁵⁴⁹ En mai 2016, les districts suisses comptent 217 clubs pour 12'966 rotariens. Au niveau mondial, 1'239'401 membres font partie de 35'346 clubs et plus d'un quart d'entre eux sont des femmes. N. s., « Rotary auf einen Blick », *Rotary*, juin 2016, p. 31, et WODON Divya ; WODON Naina ; WODON Quentin, *Membership in Service Clubs: Rotary's Experience*, New York, Palgrave Macmillan, 2014, p. 11.

1990 est de 59,5 membres par RC⁵⁵⁰. La moyenne d'âge du RCL, de 65,2 ans⁵⁵¹, reste élevée. Ces statistiques, comme celles présentées au cours de ce travail, montrent qu'il serait intéressant d'étudier et de mettre en parallèle le RCL avec un club suisse de petite taille. Des différences importantes devraient alors émerger, par exemple sur la question des visites, fréquentes au RCL entre 1945 et 1989, mais probablement de moindre envergure pour certains autres clubs. Une approche transversale des clubs-services en Suisse, objet négligé dans l'historiographie, pourrait finalement faire l'objet de futures recherches, notamment pour les chercheurs spécialisés dans l'étude des élites.

⁵⁵⁰ Les clubs de l'agglomération lausannoise comptent tous moins de membres que le RCL : le RCM en a 80, le RCLO 69, le RCLL 63, le RCP 58 et le RC Lausanne-Rives, créé en mai 2002, en a 49. Ces chiffres proviennent de l'*Annuaire. Die Rotary-Clubs der Schweiz und des Fürstentums Liechtenstein*, op. cit., p. 23.

⁵⁵¹ Rappelons qu'en 1967, au milieu de la période étudiée dans ce mémoire, la moyenne d'âge était de 57,16 ans.

Bibliographie

Sources

Sources manuscrites

Lausanne, Archives de la Ville de Lausanne, P650, Fonds Rotary-Club de Lausanne
Zurich, Archives du Rotary International Europe / Afrique (EAO), sans cote, dossiers du
Rotary-Club de Lausanne I et II

Sources publiées

Revue rotariennes :

Le Rotarien suisse (revue des Rotary-Clubs de Suisse), Saint-Gall, 1926-1991 (Bibliothèque nationale suisse (BN))
Rotary, Rotary Schweiz und Liechtenstein, Saint-Gall, 1991-2016 (BN)
The Rotarian, organe du Rotary International, 1911-2011 (Google livres)

Actes de conventions du Rotary International :

Proceedings, Sixty-Fourth Annual Convention of Rotary International, Lausanne, 13-17 mai 1973
Proceedings, Eightieth Annual Convention of Rotary International, Seoul, 21-24 mai 1989

Annuaire du Rotary suisse :

Katalog der Mitglieder des Schweiz. Rotary Club per 1. Juli 1943-1. Juli 1944, Saint-Gall, 1943
Die Rotary-Clubs der Schweiz und des Fürstentums Liechtenstein, Jahrbuch (1972/73, 1989/90, 2006/07), Berne, W. Rösch AG

Plaquettes des anniversaires du Rotary-Club de Lausanne :

Plaquette anniversaire du cinquantenaire: Rotary Club de Lausanne 1926-1976, Lausanne, 1976
Plaquette du 75^e anniversaire du Rotary-Club de Lausanne 1926-2001, Lausanne, 2001

Presse en ligne :

Archives de la *Gazette de Lausanne* et du *Journal de Genève* : <http://www.letempsarchives.ch>
Archives de la *Feuille d'Avis de Lausanne*, *24 heures*, *La Nouvelle Revue de Lausanne*, *Tribune de Lausanne*, *Le Matin*, *L'Hebdo* : <http://scriptorium.bcu-lausanne.ch/browse>
Archives de *Domaine public* : <http://www.domainepublic.info>
Archives de la *Feuille d'Avis du Valais* : <http://newspaper.archives.rero.ch>

Ouvrages de références méthodologiques

Sur la prosopographie

- CHARLE Christophe, *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 2006
- CHARLE Christophe, « La prosopographie ou biographie collective. Bilan et perspectives » in *Homo historicus: réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Colin, 2013, pp. 94-108
- GUISOLAN Jérôme, *Le corps des officiers de l'état-major général suisse pendant la Guerre froide (1945-1966): des citoyens au service de l'État ? L'apport de la prosopographie*, L'État-major général suisse, Volume IX, Baden, Fribourg, 2003
- LEMERCIER Claire ; ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2007
- LEMERCIER Claire ; PICARD Emmanuelle, « Quelle approche prosopographique ? » in ROLLET Laurent ; NABONNAND Philippe (sld), *Les uns et les autres : biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, Presses universitaires de Nancy : Editions universitaires de Lorraine, 2012, pp. 605-630
- NAVARRO-ANDRAUD Zélie, « Les élites de Saint-Domingue au XVIII^e siècle: réflexions méthodologiques » in *Caravelle*, n° 95, 2010, pp. 59-84.

Sur les élites

- BEETSCHEN Marion ; MACH André ; ROSSIER Thierry, « Internationalisation des élites académiques suisses au XX^e siècle : convergences et contrastes » in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 14, 2015, pp. 119-139
- BÜHLMANN Felix ; BEETSCHEN Marion ; DAVID Thomas ; GINALSKI Stéphanie ; MACH André, « Transformation des élites en Suisse » in *Social Change in Switzerland*, n° 1, juillet 2015, url. : <http://www.socialchangeswitzerland.ch/?p=375>
- MACH André ; DAVID Thomas, « Les élites suisses au XX^e siècle : un processus de différenciation inachevé ? », Projet UNIL, url. : https://www.unil.ch/obelis/files/live/sites/obelis/files/projets/elites_20e.pdf
- MACH André ; DAVID Thomas ; BÜHLMANN Felix, « La fragilité des liens nationaux. La reconfiguration de l'élite du pouvoir en Suisse, 1980-2010 » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 5, 2011, pp. 78-107

Sur la circulation

- GARDON Sébastien ; PASSALACQUA Arnaud ; SCHIPPER Frank, « Pour une histoire des circulations sur la circulation » in *Métropoles*, n° 6, 2009, pp. 1-17
- SAUNIER Pierre-Yves, « Circulations, connexions et espaces transnationaux » in *Genèses*, n° 57, 2004, p.110-126

Ouvrages généraux

Sur l'américanisation

- BARJOT Dominique ; REVEILLARD Christophe (sld), *L'américanisation de l'Europe occidentale au XX^e siècle, mythe et réalité*, PUPS, Paris, 2002
- DARD Olivier ; LÜSEBRINK Hans-Jürgen (sld), *Américanisations et anti-américanismes comparés*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2008
- NOLAN Mary, *The Transatlantic Century: Europe and America, 1890-2010*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012
- TYRRELL Ian R., *Reforming the World : the Creation of America's Moral Empire*, Princeton, Princeton University Press, 2010

Sur l'histoire suisse

- CAILLAT Michel; CERUTTI Mauro; FAYET Jean-François ; ROULIN Stéphanie (sld), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse*, Chronos, 2009
- JOST Hans Ulrich, *À tire d'ailes: contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Antipodes, Lausanne, 2005
- WALTER François, *Histoire de la Suisse, certitudes et incertitudes du temps présent (de 1930 à nos jours)*, Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2011

Ouvrages et études spécialisés sur le Rotary

Publications du Rotary International, suisse et lausannois

- DOCHTERMAN Cliff, *The ABC's of Rotary*, Evanston, IL, Rotary International, 1999.
- FORWARD David C., *A Century of Service: the Story of Rotary international*, Evanston, IL, One Rotary Center, 2003
- NICHOLL David Shelley, *The Golden Wheel: the Story of Rotary, 1905 to the Present*, Estover, Plymouth, Macdonald and Evans, 1984
- WALSH James P., *Le fondateur du Rotary: la vie et l'époque de Paul Percy Harris, fondateur du Rotary*, Renens, Edition Foma, 1982
- 100 ans Rotary International: une raison de célébrer*, Rotary-Medienstiftung Schweiz-Liechtenstein, 2005
- Le Rotary, Cinquante ans consacrés à servir, 1905-1955*, Evanston (Illinois), Rotary International, 1955
- Rotary International : 1905-1980 : Wellgemeinschaft berufstätiger Männer, geeint im Ideal des Dienens*, Zurich, Rotary International, 1980

Études en histoire

- CHARLES Jeffrey A., *Service Clubs in American Society: Rotary, Kiwanis, and Lions*, Chicago, University of Illinois Press, 1993

- GOFF Brendan M., « Philanthropy and the “Perfect Democracy” of Rotary International » in HAMMACK David C. ; HEYDEMANN Steven (sld), *Globalization, Philanthropy, and Civil Society: Projecting Institutional Logics Abroad*, Bloomington, Indiana University Press, 2009
- GOFF Brendan M., *The Heartland Abroad: The Rotary Club's Mission of Civic Internationalism*, PhD dissertation in History, University of Michigan, 2008
- DE GRAZIA Victoria, « The Service Ethic - How Bourgeois Men Made Peace with Babbitry » in *Irresistible Empire: America's Advance through Twentieth-Century Europe*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University, 2006, pp. 15-74
- LEWIS Su Lin, « Rotary International's “Acid Test”: Multi-ethnic Associational Life in 1930s Southeast Asia » in *Journal of Global History*, n° 2, s. 1., juillet 2012, pp. 302-324
- MAÎTRE Andy, *Analyse de Der Schweizer Rotarier, 1926-1939*, Travail de Bachelor en histoire contemporaine, Université de Fribourg, avril 2014
- MCCARTHY Helen, « Service Clubs, Citizenship and Equality: Gender Relations and Middle-class Associations in Britain between the Wars » in *Historical Research*, n° 213, août 2008, pp. 531-552
- MCCARTHY Helen, « Parties, Voluntary Associations and Democratic Politics in Interwar Britain » in *The Historical Journal*, n° 4, décembre 2007, pp. 891-912
- OTHENIN-GIRARD Laurence, *Le Rotary Club de Neuchâtel (1975-2000), Etude des membres et des actions d'un club service romand*, Mémoire de licence en histoire sous la direction de Laurent Tissot, Université de Neuchâtel, 2009
- POTTHOFF Marie-Christine, « Traditionelle Bürgerlichkeit im internationalen Kontext: Rotary und Lions Club nach 1945 » in BUDDE Gunilla-Friederike ; CONZE Eckart ; RAUH Cornelia, *Bürgertum nach dem bürgerlichen Zeitalter: Leitbilder und Praxis seit 1945*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2010, pp. 81-98
- SALVATI Mariuccia, « Ricostruzione e società civile nel secondo dopoguerra in Italia. Il caso del Rotary » in *Italia contemporanea*, n° 234, Mars 2004, pp. 33-59
- SCHIPPER Frank, « “Don't miss this golden opportunity !” Rotary International and European Travel, 1921-1937 », Leiden Seminar for Global Interactions, 2012. En ligne: <http://www.research.leiden.edu/research-profiles/global/news/schipper-lsgi.html>
- SUGIURA Yoshio, « Diffusion of Rotary Clubs in Japan, 1920-1940: A Case of Non-Profit-Motivated Innovation Diffusion under a Decentralized Decision Making Structure » in *Economic Geography*, vol°63, n° 2, avril 1986, pp. 125-143
- WIESEN S. Jonathan, « Service Above Self ? Rotary Clubs, National Socialism, and Transnational Memory in the 1960s and 1970s » in *Holocaust and Genocide Studies*, n° 1, Mars 2009, pp. 1-25
- WIESEN S. Jonathan, « Rotary Clubs, Consumption, and the Nazis' Achievement Community » in *Creating the Nazi Marketplace: Commerce and Consumption in the Third Reich*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, pp. 118-151
- WIKLE Thomas A., « International Expansion of the American-Style Service Club » in *The Journal of American Culture*, n° 2, juin 1999, pp. 45-52

Études en anthropologie et sociologie

- BELLAH Robert N (sld), *Habits of the Heart: Individualism and Commitment in American Life: Updated Edition with a New Introduction*, Berkeley, University of California Press, 1996
- BEN MESSAOUD, *Le Rotary-Club : un lieu de sociabilité pour les élites suisses ?*, Travail de séminaire réalisé sous la direction de MACH André, UNIL, s. d.
- CAMUS-VIGUE Agnès, « Community and civic culture : the Rotary Club in France and the United States » in LAMONT Michèle ; THÉVENOT Laurent (sld), *Rethinking comparative cultural sociology: repertoires of evaluation in France and the United States*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp. 213-228
- CAMUS-VIGUE Agnès, « Le Rotary-club. Une forme de sociabilité américaine dans le bocage normand » in *Ethnologie française*, n° 2, avril-juin 1991, pp. 196-203
- COUSIN Bruno ; CHAUVIN Sébastien, « Globalizing Forms of Elite Sociability: Varieties of Cosmopolitanism in Paris Social Clubs » in *Ethnic and Racial Studies*, n° 12, octobre 2014, pp. 2209-2225
- COUSIN Bruno ; CHAUVIN Sébastien, « La dimension symbolique du capital social : les grands cercles et Rotary clubs de Milan » in *Sociétés contemporaines*, n° 1, 2010, pp. 111-137
- DAVIDSON Kate ; DALY Tom ; ARBER Sara ; PERREN Kim, MAURY Hervé, « La masculinité dans un monde féminisé : le genre, l'âge et les organisations sociales » in *Cahiers du Genre*, n° 31, 2001, pp. 39-57
- GANGLOFF Sylvie, « La Turquie aux portes de l'Europe : constitution de réseaux et stratégie d'influence » in *Revue internationale et stratégique*, n° 4, 2003, pp. 133-151
- GOUSSET Sandrine, « Le Rotary International – Une forme délégitimée de l'aide » in SIMÉANT Johanna ; DAUVIN Pascal, *O.N.G. et humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 161-187
- GRADINGER Sebastian, *Service Clubs - Zur Institutionalisierung von Solidarität und Sozialkapital*, Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de BRAUN Hans et DICKERTMANN Dietrich, Université de Trier, 2006
- RYDEL Anna, « Help is their Business: International Service Clubs in Germany » in JAROSZ Adam, *Good Governance and Civil Society: Selected Issues on the Relations between State, Economy and Society*, Cambridge Scholars Publishing, 2015, pp. 131-150
- SAINT MARTIN Monique de, *L'espace de la noblesse*, Paris, Editions Métailié, 1993
- SOCINI LEYENDECKER Roberto, « Il Rotary International nel sistema delle organizzazioni internazionali non governative » in *Studi in memoria di Gian Venturini*, 1984, pp. 393-405
- WODON Divya ; WODON Naina ; WODON Quentin, *Membership in Service Clubs: Rotary's Experience*, New York, Palgrave Macmillan, 2014

Ouvrages divers

- MACH André, *Groupes d'intérêt et pouvoir politique*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2015
- MEUWLY Olivier, *Les partis politiques : acteurs de l'histoire suisse*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010

- REINHARDT Max, *Belles Lettres de Lausanne. Livre d'or du 200^e anniversaire 1806-2006*, Lausanne, 2007
- RIEBEN Henri (sld), *Portraits de 250 entreprises vaudoises*, Lausanne, Éditions 24 heures, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1980
- SPOTHELFER Jean-Marc, *Les Zofingiens, Livre d'or de la Section vaudoise*, Cabédita, Collection Archives vivantes, Morges, 1995
- Helvétia. Livre d'or de la section vaudoise 1847-2003*, Lausanne, 2003

Webographie

Site web du Rotary-Club de Lausanne : <http://lausanne.rotary1990.ch/club/>

Site web du quotidien *Tages-Anzeiger* : N. s., « Rotary Club: Wo die Geschäfte blühen », *Tages-Anzeiger*, 04/02/2009, url. : <http://www.tagesanzeiger.ch/zuerich/stadt/Rotary-Club-Wo-die-Geschaefte-bluehen/story/22602097/print.html>

Base de données des élites suisses : <http://www2.unil.ch/elitessuisses/>

Base de données des écrivains vaudois et celle des musiciens vaudois : <http://dbserv1-bcu.unil.ch/persovd/>

Dictionnaire historique de la Suisse. Articles utilisés dans ce mémoire (sans compter les 48 notices de membres du RCL) :

- BOUQUET Jean-Jacques, « Parti libéral », *DHS*, 23/12/2010, url. : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17386.php>
- FLURY-DASEN Éric, « Guerre froide », *DHS*, 11/03/2008, url. : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17344.php>
- GULL Thomas, « Clubs de services », *DHS*, 08.09.2005, url. : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F25750.php>
- MEYSTRE-SCHAEREN Nicole, « Réarmement moral », *DHS*, 02/06/2008, url. : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16454.php>
- SARDET Frédéric, « Lausanne (commune) », *DHS*, 02/04/2009, url. : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2408.php>

Liste des abréviations

ADIL	Association des Intérêts de Lausanne
ARI EAO	Archives du Rotary International Europe/Afrique Office à Zurich
ATS	Agence télégraphique suisse
AVL	Archives de la Ville de Lausanne
BCV	Banque Cantonale Vaudoise
<i>BH</i>	<i>Bulletin hebdomadaire</i> du Rotary-Club de Lausanne
BN	Bibliothèque nationale suisse
BNS	Banque nationale suisse
CdA	Conseil d'administration
CFF	Chemins de fer fédéraux
CHF	Francs suisses
CVCI	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
<i>DHS</i>	<i>Dictionnaire historique de la Suisse</i>
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne (anciennement EPUL)
EPFZ	École polytechnique fédérale de Zurich (ETH)
ESCL	École supérieure de commerce de Lausanne
<i>FAL</i>	<i>Feuille d'Avis de Lausanne</i>
FM	Franc-maçonnerie
FRU	Foyer-restaurant universitaire
<i>GdL</i>	<i>Gazette de Lausanne</i>
GPV	Groupements Patronaux Vaudois
HEC	Hautes études commerciales (Faculté de l'UNIL)
LCL	Lions-Club de Lausanne
MDA	Membre doyen actif
Obelis	Observatoire des élites suisses (UNIL)
OVV	Office des vins vaudois
PL	Parti libéral
PME	Petites et moyennes entreprises
PRD	Parti radical-démocratique
PS	Parti socialiste
PV	Procès-verbaux
RC	Rotary-Club
RCGE	Rotary-Club de Genève
RCL	Rotary-Club de Lausanne
RCLL	Rotary-Club de Lausanne-Léman
RCLO	Rotary-Club de Lausanne-Ouest
RCM	Rotary-Club de Morges
RCNE	Rotary-Club de Neuchâtel
RCP	Rotary-Club de Pully
RCZ	Rotary-Club de Zurich
RI	Rotary International
RIL 73	Convention du Rotary International à Lausanne en 1973
SA	Société anonyme
SBS	Société de Banque Suisse
SICL	Société industrielle et commerciale de Lausanne
UDC	Union démocratique du Centre
UNIL	Université de Lausanne
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques (Union soviétique)

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement le professeur Claude Hauser pour la direction de ce travail et ses précieuses suggestions ; le Rotary-Club de Lausanne, en particulier Jean-Philippe Chenaux et Michel Gut, président du club en 2015/16 ; Yves Tabin, Gouverneur du district 1990 pour l'année 2015/16, et Marcelo Daniel Bottini, superviseur du bureau du Rotary International Europe/Afrique à Zurich ; aux professeurs Anne-Françoise Praz et Alain Clavien et aux étudiants en histoire contemporaine de l'Université de Fribourg, pour leurs remarques durant l'atelier de préparation au mémoire ; au professeur André Mach, pour la discussion au sujet du Rotary, et à Matthieu Gillabert, pour ses quelques conseils sur la création d'une base de données *FileMaker* ; à mes amis, ma famille et, surtout, à Fabienne et Camille.